

NUMISMATIQUE  
DE LA  
PROVINCE DE LANGUEDOC

---

II

PÉRIODE WISIGOTHE ET FRANQUE

---

*Droits de reproduction & de traduction, même partielles, réservés.*

---

# NUMISMATIQUE

DE LA

# PROVINCE DE LANGUEDOC



II

PÉRIODE WISIGOTHE ET FRANQUE



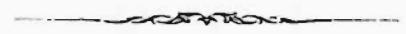
ÉTUDE

PAR

P. CHARLES ROBERT

MEMBRE DE L'INSTITUT

Extraitte du Tome VII de la nouvelle édition de *l'Histoire générale de Languedoc.*



TOULOUSE

ÉDOUARD PRIVAT, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE DES TOURNEURS, 45, HOTEL SAPIÈRE



1879



# NUMISMATIQUE

DE LA

## PROVINCE DE LANGUEDOC

---

### II

#### PÉRIODE WISIGOTHE ET FRANQUE

##### PRÉLIMINAIRES

DANS le précédent mémoire, on a fait connaître quelques pièces romaines des premiers temps de la conquête; mais il n'a pas été question des monnaies frappées en Gaule pendant le haut empire; en effet, aucun atelier connu ne se trouvait alors à l'ouest du Rhône<sup>1</sup>. C'est

<sup>1</sup> C'est par la même raison que l'on n'a pas parlé, dans le premier article, d'une série de pièces coulées en cuivre avec alliage de zinc, d'un module intermédiaire entre le moyen & le petit bronze, dont la plus ancienne reproduit l'autel de Rome & d'Auguste, tandis que la plus récente

Lyon, longtemps capitale des Gaules, qui produisait le numéraire nécessaire à cette province<sup>1</sup>. Il est probable qu'aux époques

est au type de Philippe l'Arabe. Ces rares pièces qui ne sont peut-être pas des monnaies courantes, ont été considérées par plusieurs numismatistes comme fabriquées dans le midi de la Gaule & peut-être dans la Narbonnaise; mais on en a rencontré également à *Nasium* auprès de Toul, à Autun & dans diverses localités du Nord. Il n'est donc pas certain qu'elles soient de provenance exclusivement méridionale.

<sup>1</sup> L'atelier de Lyon fonctionna dès la fin de la République, ainsi que le prouvent les monnaies d'Antoine & divers textes. (STRABON, IV, 3, 2.) Une inscription lyonnaise en parle au temps de Tibère

de crise, des ateliers ont été installés sur quelques points du Nord ou du Midi ; mais on n'a aucun renseignement à ce sujet. Si l'Empire de Postume, au troisième siècle, ne s'est pas contenté de Cologne & de Lyon & a créé de nouveaux points de fabrication, on ignore où ils se trouvaient. Des ateliers monétaires réguliers ont fonctionné concurremment avec celui de Lyon, à partir de Dioclétien & de Constantin, à Trèves & à Arles<sup>1</sup>, c'est-à-dire dans des cités qui ne nous intéressent pas. Il a existé, aux basses époques, des officines exploitées par des faussaires ou tolérées par l'Etat ; je ne crois pas qu'aucune trace de ces fabrications temporaires ait été jusqu'ici rencontrée en Languedoc<sup>2</sup>.

(ORELLI, *Inscript.* n. 3228) ; une autre inscription trouvée à Vienne rappelle qu'un soldat de la dix-septième cohorte urbaine, sinon la cohorte tout entière, était à Lyon pour le fait de la monnaie. (OTTO HIRSCHFELD, traduction A. ALLMER, *Revue épigr. du Midi de la France*, n. 6, 1879.) La Notice des Dignités de l'Empire d'occident mentionne l'hôtel des Monnaies de Lyon et nous apprend qu'outre le *procurator monetæ Lugdunensis*, il y avait dans cette ville le *praepositus thesaurorum per Gallias Lugdunenses*. (*Notitia dignitatum in partibus Occidentis*, édit. BOECKING, p. 48.)

<sup>1</sup> L'atelier de Trèves, en pleine activité sous le règne de Dioclétien, remonterait au temps de Carus si l'on pouvait enlever à Tarse de Cilicie les pièces qui portent dans le champ TR. XXI. Le monnayage romain de Trèves avait cessé au commencement du cinquième siècle, époque où cette cité fut ruinée par les barbares. (E. LE BLANT, *Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, 1863, p. 175.) L'atelier d'Arles, dont les produits se reconnaissent généralement à la présence, dans le champ, des lettres AR ou ARL & peut-être simplement A, aurait été ouvert avant Constantin, suivant quelques numismatistes ; mais les monnaies les plus anciennes, qui en soient incontestablement sorties, sont de Constance. Aucune monnaie impériale, que ses sigles permettent d'attribuer à Arles, n'est postérieure au principat de Théodose I (379-395), c'est-à-dire au partage de l'Empire.

<sup>2</sup> On a découvert à Damery (Marne), un atelier du quatrième siècle, où se trouvaient des moules pour des monnaies impériales, depuis Caracalla jusqu'à Postume. C'est sans doute dans les officines de cette nature, où l'on coulait des pièces à l'effigie d'empereurs morts depuis longtemps, qu'a été fabriqué le mauvais numéraire de billon dont

On admet, d'ordinaire, qu'il y a eu aussi un atelier monétaire à Narbonne vers le quatrième siècle<sup>3</sup> ; mais j'avais dû réserver pour la seconde partie ce qu'on peut dire de cet atelier, attendu qu'il a été exploité plus tard par les Wisigoths, comme on le verra dans le cours de ce travail.

Il est fait mention, au cinquième siècle, de l'hôtel des Monnaies de Narbonne, dans un passage de Sidoine Apollinaire :

*Salve, Narbo, potens salubritate,  
Delubris, capitolis, monetis<sup>4</sup>.*

On peut s'étonner qu'il ne soit pas question de Narbonne dans la *Notice des Dignités*, dont la recension parvenue jusqu'à nous n'est guère antérieure au temps où écrivait Sidoine Apollinaire<sup>5</sup>. Ce document officiel ne fait connaître, pour l'Italie & la Gaule, que les ateliers de Rome, Arles, Lyon & Trèves<sup>6</sup>, placés chacun sous les ordres d'un procurateur, relevant lui-même du *comes sacrarum largitionum*<sup>7</sup>. Au reste, dans de pareils temps, il est possible que des ateliers aient été ouverts sans que leur existence fût officiellement reconnue à Constantinople. Celui de Narbonne pouvait être dans ce cas, en fonctionnant au profit, soit de l'usurpateur Constantin (407-411), comme le pensait A. Senckler<sup>8</sup>, soit

on retrouve souvent encore en Gaule des dépôts considérables. (*Rev. num.* 1837, p. 171 et 1839, p. 465.)

<sup>3</sup> M. Feuardenet possède une monnaie de Gratien (367-383) qui porte à l'exergue S· M· N· & qu'il attribue non plus à Nicomédie, comme on l'avait fait jusqu'à ce jour, mais à Narbonne: S[ACRA] M[ONETA] N[ARBONENSIS].

<sup>4</sup> *Carmina*, 23.

<sup>5</sup> La Notice des dignités mentionne un corps de troupes créé sous Valentinien III (425-455), les *Placidi Valentiniani*. (CH. ROBERT, *Coup d'œil sur les légions romaines*, in-4<sup>o</sup>, 1867, p. 3, note 1.)

<sup>6</sup> Ce dernier atelier, d'après l'observation de M. E. Le Blant, n'était peut-être plus en la possession de l'Empire quand parut la recension de la Notice que nous possédons ; mais la cour de Byzance maintenait assurément dans ses Fastes administratifs les dignitaires des provinces récemment perdues & qu'on espérait recouvrer.

<sup>7</sup> *Notitia dignitatum in partibus Occidentis*, p. 47.

<sup>8</sup> *Revue numism.* 1847.

des derniers personnages pourvus de l'*imperium* en Occident, tels qu'Avitus, Majorien & Anthème (455-472), dont Sidoine Apollinaire avait été le favori & dont il connaissait tous les actes.

En résumé je n'avais à décrire, dans la première note, aucune monnaie romaine antérieure à la dissolution de l'Empire d'Occident, mais je dois étudier aujourd'hui les monnaies impériales qui avaient cours à cette basse époque, attendu qu'elles servent de point de départ au monnayage des Wisigoths & à celui des Francs.

On sait que les divers barbares, implantés en Occident, au milieu de populations toutes romaines, subirent au début l'influence des antiques institutions du peuple-roi & acceptèrent, dans une certaine limite, l'ascendant des empereurs qui résidaient à Byzance. Or c'est peut-être dans le régime du signe d'échange que cette soumission du vainqueur au vaincu se manifeste le plus complètement. Tous les envahisseurs du monde romain frappèrent longtemps, en effet, comme on le verra plus loin, des monnaies pseudo-romaines. Il est donc nécessaire de dire quel était le caractère économique & politique de la monnaie romaine & en quoi consistaient les espèces en circulation au moment où s'installèrent les Wisigoths & les Francs. Le paragraphe suivant sera consacré à cette double question. J'examinerai surtout ce qui concerne l'or, attendu, d'une part, qu'il avait à cette époque un rôle prépondérant & tout particulier, & de l'autre, que ce métal semble, sauf une ou deux exceptions, avoir été seul transformé en monnaies, pendant la seconde période, dans la région dont j'ai à m'occuper.

#### MONNAIE ROMAINE

##### AU CINQUIÈME SIÈCLE ET AU SIXIÈME

*Son caractère économique & politique; sa taille; son type.*

OR. — Le signe officiel de l'échange avait subi de grandes vicissitudes à Rome. Sous la République, lorsque la richesse s'y

fut développée, les réserves métalliques de l'État, telles que le trésor gaulois, furent constituées en lingots d'argent ou en lingots d'or, dont la pureté était garantie par la probité publique & certifiée, suivant toute apparence, par une marque spéciale; les grands paiements se faisaient également au poids. L'argent & le cuivre étaient seuls monnayés à Rome. Le premier suffisait aux besoins journaliers de l'échange, le second à l'appoint. L'*aureus* ne se fabriqua qu'éventuellement & seulement dans les provinces militaires jusque vers le temps de César, où il prit définitivement place, comme monnaie impériale, dans les ateliers de la ville<sup>1</sup>. Si pendant les guerres civiles, le privilège de monnayer le métal le plus précieux tomba momentanément aux mains du Sénat<sup>2</sup>, Auguste ne tarda pas à le reprendre, & tous les empereurs s'en montrèrent jaloux, à Rome & à Byzance.

La fabrication de la monnaie d'or, droit inhérent à l'*imperium*, avait été formellement refusée de tout temps aux rois alliés aux tributaires de Rome<sup>3</sup>. On sait, par exemple, que César, après ses conquêtes, avait interdit aux chefs des cités gauloises, l'emploi de l'or dans leurs ateliers. L'or dans le haut & le bas Empire, à Rome & à Constantinople, porta invariablement le nom & l'effigie de l'empereur. Les habitants du monde romain & le gouvernement attachaient à ce type une égale importance. Les maîtres du monde, avant le christianisme, étant eux-mêmes des dieux, leur visage & leur nom imprimés sur la monnaie pour en garantir la valeur, avaient nécessairement quelque chose de sacré aux yeux du peuple. Cela est si vrai qu'aux

<sup>1</sup> Cf. Mommsen, *Hist. de la monn. rom.* traduction de Blacas & de Witte, t. 2, p. 108 & suiv.

<sup>2</sup> La dernière tentative du sénat sur la monnaie d'or eut lieu à la mort de Néron, lorsque Galba se présentait encore comme simple mandataire du sénat & du peuple. (F. LENORMANT, *La monnaie dans l'antiquité*, t. 2, p. 376.)

<sup>3</sup> Par exception les rois du Bosphore, royaume que sa position rendait à peu près indépendant, ont frappé de l'or au premier siècle de notre ère: mais en mettant la tête de l'empereur sur une face & sur l'autre leur monogramme, puis leur tête. (MOMMSEN, *et supra*, t. 3, p. 298.)

basses époques une monnaie à visage impérial se portait communément en manière de talisman<sup>1</sup>. Les empereurs chrétiens, dont les premiers se laissaient encore qualifier de *divi*, mirent autant de ténacité que les autres à maintenir leur effigie dans les coins monétaires de l'or<sup>2</sup>. Cassiodore, qui avait appartenu à la cour d'Odoacre, prince qui se considérait comme un légat de l'empereur de Constantinople, nous a rapporté des formules qui ne laissent aucun doute au sujet du rôle qu'on attribuait à la tête impériale sur les monnaies d'or. Une de ces formules, celle *qua moneta committitur*, nous apprend que le métal devait être pur par cela même que la monnaie portait l'image impériale; elle ajoute que, si cette image venait à disparaître des flancs d'or, il y aurait sacrilège & péril public<sup>3</sup>. Dans une

<sup>1</sup> La valeur talismanique que l'effigie impériale donnait aux monnaies dans l'Occident & dans l'empire d'Orient est prouvée par plusieurs témoignages, tels que ceux de Trebellius Pollion au quatrième siècle (*Trig. tyrann.* 14) & de saint Jean Chrysostome au cinquième (*Ad illum. cathecum. Homil. n. 5*). M. F. Lenormant (*La monnaie dans l'antiquité*, t. 1, p. 30 & suiv.) a parfaitement fait ressortir le caractère talismanique des monnaies impériales. On attache encore en Orient, comme porte-bonheur, des monnaies d'or des empereurs byzantins aux bonnets des petits enfants.

<sup>2</sup> Ce n'est que bien plus tard que l'image du Christ remplaça quelquefois à Byzance celle de l'empereur. En Gaule, la tête traditionnelle du souverain ne cessa d'être uniformément gravée dans les coins que sous les carlovingiens.

<sup>3</sup> « Omnino monetae debet integritas quaeri, ubi & vultus Noster imprimatur, & generalis utilitas invenitur. Quidnam erit tutum, si in Nostra peccetur effigie, & quam subjectus corde venerari debet, manu sacrilega violare festinet? Additur quod venalitas cuncta dissolvit, si victualia metalla vitiantur, quando necesse est respici quod in mercimoniis corruptum videtur offerri. Quis ergo patiaur unius esse commodum dispendia scelesti cunctorum, ut detestabile vitium venire possit ad pretium? Sit mundum quod ad formam Nostrae Serenitatis adducitur. Claritas regia nil admittit infectum. Nam si vultus cujuslibet sincero colore depingitur, multo justius metallorum puritate principalis gratia custoditur. Auri flamma nulla injuria permixtionis albescat, argenti color gratia candoris ardeat, aeris rubor in nativâ qualitate permaneat. Nam si unum laedere legibus putatur

autre formule, celle qui concerne le comte des largesses sacrées, on recommande à ce haut fonctionnaire, dont dépendait la *procuratio* des monnaies, de veiller avant tout à ce que le visage impérial fût imprimé sur la monnaie, pour en garantir la valeur & pour transmettre cette image aux générations futures<sup>1</sup>.

Procope nous montre la cour de Byzance poursuivant le maintien de l'effigie impériale sur la monnaie d'or, non-seulement dans l'intérieur de l'Empire, mais chez les peuples voisins. « Le roi de Perse, dit cet auteur dans un passage souvent cité, frappe de la monnaie d'argent tant qu'il veut; mais ni lui, ni les autres barbares ne peuvent mettre leur portrait ou leur marque sur aucune pièce d'or, quelque quantité d'or qu'ils possèdent. Une pareille pièce ne pourrait être admise par les commerçants, même chez les barbares<sup>2</sup>. » Plus tard, au septième siècle, Justinien II Rhinotmète déclara la guerre aux Arabes, parce qu'ils avaient supprimé, dans leurs coins monétaires, l'effigie de l'empereur<sup>3</sup>.

L'or monnayé, au début de l'empire romain ne servit pas seulement à la circulation, mais, garanti par la signature du prince, il prit de bonne heure place à côté des lingots dans les trésors de l'État, & constitua, comme le font aujourd'hui les valeurs en papier une grande partie de la

esse damnandum, quid ille mereri poterit, qui in tantam hominum numerositatem peccaverit?» (*Variarum*, lib. 7, 32; édit. Migne, t. 2, c. 725.)

<sup>1</sup> « Verum hanc liberalitatem Nostram alio decoras obsequio, ut figura vultus Nostri metallis usualibus imprimatur, monetamque facis de nostris temporibus futura saecula commonere. O magna inventa prudentum! o laudabilia instituta majorum! ut & imago principum subjectos videretur pascere per commercium, quorum concilia invigilare non desinunt pro salute cunctorum. » (*Variarum*, lib. 6, 7; édit. Migne, t. 2, c. 688.)

<sup>2</sup> *Bell. Goth.* 111, 33.

<sup>3</sup> Τὰς πρὸς τοὺς Ἀράβας συνθήκας παρέλυσεν, αἰτίαν ἑαχθῆος ἔτι σταλέν τοῦ τοῦ ἑτησίου φόρου χάραγμα οὐ Ῥωμαϊκὸν εἶγε σφράγισμα, ἀλλὰ νέον Ἀράβιον· οὐδὲ γὰρ ἔξην ἐν χρυσῷ νομίσματι χαρακτῆρα ἑτέρον ἐντοπισθῆναι ἢ τὸν τοῦ βασιλέως Ῥωμαίων. (ZONARAS, XIV, 22, édit. de Leipzig.)

propriété mobilière du monde ancien ; ce rôle important explique l'énorme abondance à laquelle il était arrivé<sup>1</sup>. Emanation directe de l'*imperium* & intéressant à la fois les finances de l'Empire & la fortune des classes élevées, il fut constamment l'objet de toute la sollicitude du gouvernement ; aussi conserva-t-il toujours, sauf de rares exceptions, un titre relativement élevé, ce qui lui permit de représenter fidèlement la monnaie de compte & de demeurer, pendant la longue durée de l'Empire, le régulateur de toutes les transactions & ce qu'on appellerait aujourd'hui l'étalon monétaire.

Tel était à peu près le rôle économique & si l'on peut s'exprimer ainsi, le caractère politique des espèces d'or romaines. Il me reste à dire un mot de leur taille au cinquième & au sixième siècles & du type qui figurait alors sur la face opposée à celle marquée de l'effigie impériale.

Au cinquième siècle, lorsque les provinces d'Occident, Italie, Gaule & Espagne, furent successivement envahies par les barbares, l'unité de la monnaie d'or était le *solidus*, qui avait, sous Constantin (306-337), remplacé l'ancien *aureus*. Le *solidus* comportait des semis & des triens ; il devait peser, en mesures actuelles, 4 gr. 55<sup>2</sup> ; mais la livre, sous Théodose, s'étant abaissée, il ne pesa plus que 4 gr. 50, ce qui donnait pour le triens 1 gr. 50.

Au sixième siècle, un autre sou plus léger fut inauguré à Marseille, sous Maurice Tibère. Ce sou, sur l'origine duquel on reviendra plus loin, ne pesait plus que 3 gr. 90 ; ce qui faisait 1 gr. 30 pour le triens, qui fut surtout usité.

Le type du revers des sous ou des tiers de sou d'or varia, comme pendant le haut Empire, sous chaque prince, de Constantin à Maurice Tibère. La Victoire s'y trouva quelquefois au temps des seconds Flaviens & fréquemment à partir de l'avènement d'Anastase. La croix élevée sur des degrés ou sur un globe se montra à Constantinople sous Tibère Constantin, & à Marseille sous Maurice Tibère.

ARGENT ET BRONZE. — La monnaie d'argent, à la chute de la République, se frappa encore quelque temps sous la direction des anciens magistrats monétaires, puis elle tomba aux mains des agents impériaux. Elle fut souvent altérée, surtout à partir de Caracalla & arriva à n'être plus que du bas billon & du cuivre blanchi, émis à cours forcé, & parfois peut-être, fabriqué en dehors des hôtels des monnaies. Le mal, malgré quelques efforts partiels, tels que ceux d'Aurélien, dura jusqu'à Dioclétien & Maximien qui rendirent un bon titre au numéraire d'argent ; mais ces princes & leurs successeurs n'en firent émettre qu'une petite quantité, si on en juge par sa rareté dans les trouvailles. Le long avilissement des espèces d'argent n'avait pas peu contribué au crédit dont jouissait l'or.

La fabrication de l'argent n'était pas interdite par Rome aux peuples fédérés ou stipendiaires, comme celle de l'or. Les Gaulois fabriquèrent de l'argent sous César & même sous Auguste jusqu'à ce que la concession de certains droits politiques les eût soumis à l'emploi exclusif du numéraire officiel. Je n'insisterai pas sur les monnaies d'argent de Rome & de Byzance. Je dirai seulement qu'elles se composaient sous les seconds Flaviens de diverses coupures dont les plus petites étaient la silique & la demi silique<sup>3</sup>.

Le bronze ou le cuivre, qui sous l'Empire servait surtout à l'appoint, bien que frappé à Rome dans le même hôtel des monnaies que l'or & l'argent, continua, jusque vers le temps d'Aurélien, à dépendre du Sénat. Les sigles S C, imprimés dans le champ, rappelaient la délibération que ce corps était appelé à prendre, quand une nouvelle émission était jugée nécessaire aux besoins du peuple. La fabrication du cuivre, interrompue pendant quelque temps, reprit avec abondance à Constantinople, sous Anastase ; les pièces étaient alors de grand module, mais elles n'arrivèrent pas jusqu'à la Gaule. La fabrication du cuivre fut souvent permise sous l'Empire

<sup>1</sup> Cf. Mommsen, *Op. laud.* t. 3, p. 26.

<sup>2</sup> *Ibid.* t. 3, p. 491.

<sup>3</sup> Cf. Mommsen, *Monn. romm.* trad. de Blacas & de Witte, t. 3, p. 23.

aux ateliers des peuples auxquels Rome imposait sa domination.

LES BARBARES IMITENT LA MONNAIE  
ROMAINE

Les barbares étaient habitués à se servir de monnaies romaines lorsqu'ils s'établirent successivement dans l'Empire d'Occident. Il y avait déjà longtemps, en effet, que ces monnaies leur étaient apportées non-seulement par le pillage & les tributs, mais par la solde qu'ils avaient touchée, car la plupart de ces peuples, ennemis entre eux, servaient plus ou moins d'auxiliaires aux Romains. Ils utilisèrent donc tout naturellement, au début, le numéraire en circulation. Lorsqu'ils durent le remplacer & remettre en activité les anciens ateliers ou en ouvrir d'autres, ils se bornèrent, en ce qui concerne l'or, à utiliser les coins romains ou à en faire de semblables. L'énorme crédit dont jouissaient les sous et les tiers de sou d'or romains, leur caractère de monnaie impériale par excellence, devaient entraîner leur maintien à la tête du signe d'échange, par des rois qui se considéraient plutôt comme des délégués de l'Empereur d'Orient, que comme des usurpateurs. C'était d'ailleurs le meilleur moyen de n'apporter aucun trouble dans les habitudes & dans les relations commerciales de populations dès longtemps romanisées, & qui tenaient, à l'or impérial pour les transactions importantes.

Quant aux monnaies d'argent & de cuivre, les divers barbares durent en fabriquer dès le commencement à leurs propres types, mais on n'en a pas la preuve pour tous; l'or était évidemment leur métal monétaire, leur étalon. Les Suèves venus des premiers reproduisirent, dans la péninsule, le sou d'or d'Honorius. D'autres copièrent les sous d'or au nom de Valentinien III. Odoacre, lorsqu'il eut renvoyé à Zénon les ornements des derniers empereurs d'Occident & reçu en échange le titre de patrice & de maître de la milice, fabriqua en Italie, par délégation, la propre monnaie d'or de cet empereur, & ne mit son monogramme ou son

nom que sur des pièces d'argent ou de cuivre<sup>1</sup>. Les Ostrogoths, les Wisigoths & les Francs, qui avaient eu des rapports de guerre & de paix avec les Byzantins firent nécessairement, au début de leurs monarchies, de la monnaie romaine. Quant aux Burgundions, dont le royaume était régulièrement organisé depuis 406 & dont les habitants étaient relativement civilisés, on ne saurait douter qu'ils aient fabriqué le signe d'échange de très-bonne heure & assurément avant l'époque où la loi Gombette constate l'existence de leurs ateliers.

Les empereurs, grâce aux luttes qui divisaient les nouveaux maîtres du sol, conservèrent d'ailleurs assez longtemps un rôle de médiateur, qui facilitait des traités en vertu desquels ils semblaient exercer encore sur les provinces perdues un des droits régaliens les plus recherchés. Ils avaient, d'ailleurs, un intérêt immense à demeurer le pivot monétaire d'un monde qui leur échappait & à tenir par le signe d'échange les marchés de l'Occident. En somme, vaincus par les barbares, les empereurs de Constantinople se survivaient en quelque sorte, par le maintien dans la circulation, des espèces d'or fabriquées à leur effigie, soit dans leurs propres ateliers, soit dans ceux des nouveaux maîtres du sol.

Cette prépondérance de l'or byzantin chez les peuples établis en Occident ne fut pas contrebalancée par les sous & les tiers de sous qu'é mirent en Gaule & en Italie les généraux romains qui tentèrent, du cinquième siècle au milieu du sixième, seuls ou avec l'appui de Byzance, de rétablir l'ancien empire d'Honorius; leurs principats furent trop éphémères ou trop localisés pour que leurs espèces devinssent des prototypes. Constantin III a frappé monnaie en Gaule, Jovin à Lyon, Avitus à Arles, d'autres à Ravenne ou à Rome; mais les noms & les effigies de ces princes ne sont passés qu'exceptionnellement<sup>2</sup> de leurs propres coins dans les coins

<sup>1</sup> Cf. F. Lenormant, *Op. laud.* t. 2, p. 443.

<sup>2</sup> Le type d'Avitus s'est rencontré chez les Suèves, de même que celui d'Honorius. (ALLEN & TRIBEIRA, *Revue num.* 1865, pp. 235 à 249, & pl. IX.)

des barbares; c'est à Byzance qu'on était habitué depuis Constantin à chercher les traditions & l'autorité impériales<sup>1</sup>.

La monnaie d'or des barbares ne fut véritablement, au début, qu'une pure reproduction de la monnaie romaine; il est donc difficile de distinguer, les uns des autres, les sous ou les tiers de sou émis dans les ateliers byzantins, & ceux frappés au même type par les ouvriers romains à la solde des barbares. Il est plus périlleux encore d'établir, dans ces nombreuses imitations, la part de tel ou tel peuple &, dans chaque peuple, de telle ou telle ville; ce n'est que par une étude prolongée du faire, du style, du poids, du titre & des provenances, qu'on obtiendra un résultat satisfaisant<sup>2</sup>.

Il arrive heureusement un moment où la détermination des pièces d'or émises par les nouveaux maîtres de l'Occident peut être tentée avec plus de chance de succès. C'est à l'époque où ceux-ci, tout en conservant le nom & l'effigie de l'empereur, individualisent leurs sous d'or par de légères additions épigraphiques, soit dans le champ du revers, soit à la fin de la légende. On ignore à quelle époque ces marques se montrèrent dans les coins; les pièces copiées sur les sous d'or des princes antérieurs à Anastase sont trop rares pour être bien étudiées. Au temps d'Anastase, puis sous Justin & Justinien, des syllabes parasites terminent les légendes des imita-

tions, & le champ reçoit des monogrammes ou des lettres isolées. Ce premier pas vers l'émanicipation du signe d'échange ne put être combattu par la cour de Constantinople, qui perdait de plus en plus son influence & qui, par le fait, avait la satisfaction de voir l'image impériale circuler encore dans le vieux monde romain.

J'ai dit que ces marques épigraphiques rendaient plus abordable la question des attributions; il n'y a cependant jusqu'à ce jour que des résultats partiels & aucune règle de lecture n'a été fixée; suivant les uns ces marques indiquent le lieu d'émission de la pièce, suivant d'autres elles représentent le nom du roi. Les sceptiques y voient simplement un scepton monétaire ou des indications numériques. Il est certain néanmoins que le roi des Ostrogoths, Théodoric I<sup>er</sup> (493-526), qui fut maître un instant de l'un des points de la Gaule dont nous nous occupons, fit placer son monogramme sur les monnaies qu'il frappait en Italie, au nom & au type impérial<sup>3</sup>. Le roi des Burgundions, Gondebaud, qui eut aussi une action momentanée, mais importante sur des cités rentrant dans notre cadre, en fit autant lorsqu'il imita les tiers de sou d'or d'Anastase. Les additions épigraphiques présentées par les monnaies d'or de type romain que j'ai à décrire sont moins explicites; leur examen ne me conduira qu'à bien peu de conclusions précises.

Aux monnaies d'imitation pure ou d'imitation mitigée par des sigles, succèdent chez les barbares de monnaies encore de type romain, mais où le nom royal en toutes lettres s'associe ou succède au nom

<sup>1</sup> La domination du numéraire étalon des grands Etats sur les autres Etats n'était pas chose nouvelle à l'époque où le sou d'or byzantin devint le principal signe d'échange des barbares. Déjà, au quatrième siècle avant J.-C., le statère d'or de Macédoine, portant la tête d'Apollon & un bige, était devenu une monnaie internationale, reçue partout, & qu'imitèrent à la fois les dynastes d'Asie & les Gaulois d'entre le Rhin & l'Océan. Ce type demeura même si longtemps chez ces derniers que leurs monnaies d'or en portaient encore des traces à l'arrivée de César.

<sup>2</sup> De nombreux essais ont été tentés dans ce but. Tous les érudits connaissent les types de classement réunis il y a longtemps déjà par M. Ch. Lenormant. Le comte de Salis avait, de son côté, commencé un travail d'ensemble que vient de reprendre heureusement M. Keary. (*Numismatic Chronicle*, 1<sup>re</sup> partie, 1878).

<sup>3</sup> Les monnaies d'Anastase portant ce monogramme sont communes; je les ai rencontrées dans toutes les collections de Milan & du nord de l'Italie. M. Biondelli, dans un article inséré, en 1861, dans les *Actes de l'Institut Lombard des Lettres, Sciences & Arts*, à la suite d'une note dans laquelle je décrivais une de ces pièces, a élevé des doutes sur le sens du monogramme reconnu pour la première fois par Senckler. (*Rev. num.* 1847 p. 401.) On n'hésite plus aujourd'hui. Cf. *The coinages of Western Europe*, par C.-F. Keary, 1<sup>re</sup> partie; *Numismatic Chronicle*, 1878.

impérial. L'effigie diadémée & drapée à la romaine persiste, mais les types de revers s'éloignent de plus en plus des modèles byzantins, surtout chez quelques peuples. De temps en temps toutefois & sur certains points, la vieille tradition romaine renaît & le graveur du coin retrouve sous son burin ou ses poinçons quelque chose des anciens types impériaux de revers. Mais si les images finissent par se transformer, si les monogrammes se multiplient, si des emblèmes chrétiens, tels que le calice, se montrent dans le champ, il est une chose qui persiste absolument en Gaule pour la période que nous embrassons, c'est le système. Ce sont, en effet, toujours des sous & des tiers de sou d'or reproduisant par leur diamètre, leur épaisseur & leur aspect général ce numéraire étalon, qui avait eu si longtemps le monopole du crédit. Seulement, le titre & le poids de ces reproductions de la monnaie romaine par les barbares se sont affaiblis dans les derniers temps. Ce fut le propre, dans l'antiquité, de la plupart des imitations monétaires.

Il faut néanmoins tenir compte, dans les dépôts, non-seulement des pièces fausses qui circulaient évidemment en grand nombre, en ces temps de luttes, d'interrègnes & de soulèvements, mais, & surtout pour les derniers temps, de la décadence de l'art & de l'infériorité des moyens mécaniques ou des procédés d'affinage.

Je dois constater en terminant ces préliminaires, qu'il est encore une tradition romaine à laquelle les barbares demeurèrent particulièrement fidèles, c'est le caractère politique des monnaies d'or, dont la fabrication fut toujours considérée comme une des manifestations du pouvoir régalien ayant succédé à l'*imperium* romain, & qui portèrent en conséquence la signature du roi lorsque celle de l'empereur eut été supprimée. Seuls, les Francs dérochèrent à ce principe économique & gouvernemental.

Dans la description qui va suivre des monnaies wisigothes & des monnaies franques, je discuterai, lorsqu'il y aura lieu, les attributions proposées pour les pièces de pur type romain, individualisées seule-

ment par des additions épigraphiques. Les pièces à noms de rois & de lieu n'exigeront, d'ordinaire, qu'une description sommaire.

Ainsi que je l'ai fait dans le premier article, & à l'exemple de dom Vaissete, je ne me suis pas renfermé rigoureusement dans les limites de la province de Languedoc, telle qu'elle existait au dernier siècle. J'ai dû élargir mon cadre sur quelques points afin d'établir des termes de comparaison & de faire mieux saisir la filiation des types monétaires.

#### MONNAYAGE DES WISIGOTHS

##### 1<sup>o</sup> ÉPOQUE OU IL COMMENCE; SON CARACTÈRE

L'histoire des Wisigoths permet de penser qu'ils ont été des premiers à fabriquer les espèces courantes, dont la monnaie romaine était le point de départ. En effet, dès 412, lorsque Honorius régnait en Italie & Jovin au nord des Alpes, ils firent irruption dans les Gaules, sous la conduite d'Ataulphe<sup>1</sup>. L'année suivante, ils se firent acheter leur alliance par Honorius, & aidèrent le préfet des Gaules à reprendre Valence sur Jovin. Mais bientôt, redevenus les ennemis d'Honorius, ils s'emparèrent de Narbonne, de Toulouse & de Bordeaux<sup>2</sup>. Battus en 414, par le général romain Constance, ils se retirèrent en Espagne & ne conservèrent aucune place forte au nord des Pyrénées<sup>3</sup>. En 418, ils repassèrent les Pyrénées & recevaient d'Honorius, par cession régulière, toute l'Aquitaine, depuis Toulouse jusqu'à l'Océan, & la moitié de la région comprise entre la Garonne & la Loire. Ils devinrent maîtres ainsi du Toulousain, du Bordelais, du Périgord, de la Saintonge, de l'Annis, de l'Angoumois & du Poitou<sup>4</sup>.

De 423 à 425, les Wisigoths, commandés par Théodoric I<sup>er</sup>, sortirent de l'Aquitaine,

<sup>1</sup> Jornandès, *De rebus geticis*, c. 31.

<sup>2</sup> Idace, *Chron. & Fasti consulares*, t. 1, éd. Duchesne, p. 186. — Rutilius, *Itinéraire*, p. 14.

<sup>3</sup> Orose, 1, 7, c. 43.

<sup>4</sup> Idace, *Chron.* — Prosper, *Chron.* p. 49. — Isidore, *Chron.* p. 716.

envahirent la Narbonnaise, traversèrent le Rhône & vinrent mettre le siège devant Arles; mais ils furent battus sous les murs de cette ville par les forces romaines, & ne furent pas plus heureux dans une seconde tentative<sup>1</sup>. Théodoric reprit plus tard les armes contre les Romains, s'empara de Carcassonne, mais échoua devant Narbonne<sup>2</sup> & devant Tours. Cependant il avait signé depuis douze ans une paix durable, lorsqu'il trouva, en 451, la mort dans les plaines de Châlons où il combattait les Huns, à côté du général romain Aétius.

En 462, Théodoric II, meurtrier & successeur de son frère Thorismond, fils aîné de Théodoric I<sup>er</sup>, contraignit l'empereur d'Occident, Libius Severus, à lui céder Narbonne & une grande partie de la Narbonnaise<sup>3</sup>. La puissance wisigothe en Gaule, déjà considérable sous Théodoric, fut portée à son apogée par Euric (466-484), successeur de ce prince.

Euric s'empara, en 470 & 472, de toute l'Aquitaine première, à l'exception du Berri & de l'Auvergne; il posséda, dès lors, le Velay, le Gévaudan, l'Albigeois, le Quercy & le Limousin<sup>4</sup>; deux ans après, il conquiert Nîmes, le Berri & l'Auvergne<sup>5</sup>. Jules Nèpos, aux abois, confirma aux Wisigoths la possession de toute la région comprise entre la Loire, le Rhône, la Méditerranée, les Pyrénées & l'Océan, à l'exception du Vivarais qui resta aux Burgundions. Je signale ce dernier point, parce qu'on verra plus loin des monnaies frappées à Viviers, dont il y aura lieu de discuter la nationalité. Enfin, en 480, à la mort de Jules Nèpos & pendant qu'Odoacre faisait irruption en Italie, Euric s'empara d'Arles, de Marseille & de toute la province<sup>6</sup>, & sans doute du Vivarais.

Par ce court résumé, on jugera que les

Wisigoths, possesseurs d'une grande & riche partie de la Gaule & maîtres d'importants marchés, ont dû commencer de bonne heure la fabrication du signe d'échange &, sans doute, comme les Suèves, dès le temps d'Honorius; tel était du moins l'avis de M. de Salis, qui classait aux Wisigoths, dans les cartons du *British Museum*, diverses pièces portant les noms de Valentinien III, Majorien, Libius Sévère & Zénon. Dans tous les cas, on ne saurait douter qu'Euric, le plus puissant de leurs rois, n'ait eu sa monnaie, & il est probable qu'il y a, dans les collections, des pièces qui lui appartiennent parmi les imitations de la monnaie impériale qui circulait de son temps.

La puissance des Wisigoths en Gaule devait recevoir de cruelles atteintes sous Alaric II, successeur d'Euric. Les Francs, devenus redoutables sous Clovis, allaient, en effet, agir activement au sud de la Loire. On sait qu'ils livrèrent aux Wisigoths, à Vouillé, en 507, une bataille qui fit perdre à ces derniers le Quercy, le Rouergue, l'Albigeois, l'Auvergne & l'Aquitaine jusqu'à la Garonne & Bordeaux.

Alaric II, qui régna de 484 à 507, est le premier roi wisigoth dont la monnaie soit mentionnée par les textes. Elle consistait en sous & tiers de sou d'or de fort mauvais aloi qu'il contraignait ses sujets à accepter au poids, sur le pied du métal pur. Une loi des Burgundions signale ces espèces<sup>1</sup> Saint Avit, de son côté, raconte que l'expression, *l'or d'Alaric*, était devenue proverbiale pour désigner un métal altéré. Enfin on sait, par une lettre de saint Grégoire le Grand<sup>2</sup>, que la monnaie d'or wisigothe de cette époque était si mauvaise qu'on la refusait en Italie où elle était connue sous le nom de *solidus gallicus*<sup>3</sup>. Les espèces d'Alaric sont sans doute représentées de nos jours dans les collections parmi les monnaies pseudo-romaines de bas aloi qui s'y rencontrent quelquefois,

<sup>1</sup> Prosper, *Chron.* — Idace, *Chron.*

<sup>2</sup> Sidoine Apollinaire, *Paneg. Aviti; Carmina*, 7, v. 471, & *Carmina*, 23.

<sup>3</sup> Idace, *Chron.* p. 710 & suiv. — Isidore, *Chron.* p. 719.

<sup>4</sup> Sidoine Apollinaire, l. 2, ep. 1; l. 5, ep. 13; l. 7, ep. 7.

<sup>5</sup> Jornandès, ch. 45.

<sup>6</sup> *Ibid.* ch. 47. — Isidore, *Chron.* p. 719.

<sup>1</sup> *Leg. Burgund.* addit. 6 (Paulus Canticus, t. 4, pp. 40 & 41.)

<sup>2</sup> *Epist.* 78.

<sup>3</sup> *Epist.* 111, 33, & vi, 7.

& l'on peut croire qu'elles ne portent aucun signe pouvant les faire reconnaître; car le meilleur moyen d'en assurer au début la circulation était de leur laisser autant que possible l'apparence du numéraire impérial. Je ne crois pas, dans tous les cas, qu'on puisse, à l'heure qu'il est, reconnaître sûrement la monnaie d'Alaric<sup>1</sup>. Je ne parle que pour mémoire d'une prétendue monnaie nominale de ce prince, publiée il y a quelques années<sup>2</sup>.

On verra plus loin que la monnaie wisigothe, où le nom du roi remplace le nom de l'empereur, commence à Léovigilde (573-587); rappelons donc sommairement quels furent les chefs wisigoths, qui entre Alaric & Léovigilde, ont pu continuer la fabrication des monnaies identiques à l'or romain, ou légèrement distinguées de celui-ci par des additions épigraphiques, & indiquons en même temps les remaniements territoriaux qui eurent lieu de leur temps. Cette dernière donnée sera nécessaire pour apprécier l'attribution de certaines pièces aux Wisigoths ou à leurs voisins. On verra, par exemple, qu'ils perdirent rapidement Toulouse, & que l'ancien atelier monétaire de Narbonne ne fut pas toujours entre leurs mains.

L'année qui suivit la victoire de Vouillé, c'est-à-dire en 508, Clovis s'empara de la Nevepopulanie & de Toulouse; puis, pendant que ses alliés, les Burgundions, prenaient Narbonne, il assiégea Carcassonne, où s'était enfermé Gésalic, hâtard d'Alaric, que les Wisigoths avaient élu à la mort de son père. Amalaric, fils légitime d'Alaric, n'avait alors que cinq ans. Mais Théodoric le Grand, roi des Goths d'Italie, grand-père d'Amalaric, chargea, en 509, le duc Ibbas de remettre ce prince sur le trône. Ibbas battit les Francs devant Arles & leur reprit Narbonne avec toute la région entre le Rhône & les Pyrénées, moins Toulouse que l'on considère comme n'étant

plus sortie des royaumes francs. Dans les années qui suivirent, le Rouergue, l'Albigois, le Gévaudan, le Velai & le Vivarais furent rendus aux Wisigoths. Le duc Ibbas passa ensuite en Espagne, où s'était réfugié Gésalic, le défit près de Barcelone & le fit mettre à mort.

Amalaric (511-531) régnait sous l'égide de son aïeul, lorsqu'en 526, Théodoric mourut laissant à son héritier, sur le trône des Ostrogoths, la partie des Gaules à l'est du Rhône qu'il avait conservée depuis ses victoires de 509, c'est-à-dire la Province y compris Arles & Marseille. Amalaric confirma cette cession. En 531, Childebart, roi de Neustrie, s'empara de Narbonne. Amalaric mourut la même année à Barcelone.

On croit avoir retrouvé les monnaies d'Amalaric. Voici des spécimens d'un tiers de sou d'or qui se rencontre fréquemment dans le Midi, & que M. Ernest Gabriel attribue à ce prince<sup>3</sup>:



Ce sont comme on le voit des imitations de l'or de Justin & de Justinien qu'Amalaric aurait individualisées en y ajoutant son monogramme, à l'exemple de Théodoric le Grand, qui mettait le sien, ainsi qu'on l'a vu plus haut, sur des copies du sou d'Anastase. Mais le monogramme fidèlement reproduit ci-dessus ne renferme pas la lettre L; c'est ce qu'avait remarqué M. Charles Lenormant<sup>4</sup> lorsqu'il pensa

<sup>1</sup> Cf. J. de Pétigny, *Revue num.* 1851, p. 197, & Mommsen, *Hist. de la monn. rom.* traduct. de Witte, t. 3, p. 67.

<sup>2</sup> M. A. de Barthélemy (*Revue num.* 1851, p. 379) a fait facilement justice de cette attribution. Il ne s'agissait que d'une pièce fautive ou mal lue.

<sup>3</sup> *Annuaire de la Soc. franç. de Numism. & d'Archéol.* 1867, pp. 137 à 140.

<sup>4</sup> *Revue num. franç.* 1849, pl. I, n. 5, & pl. XI, n. 10.

y voir le nom de l'Armorique. Dans tous les cas, M. Aloys Heiss me paraît avoir agi sagement en ne donnant que sous la forme du doute à Amalaric<sup>1</sup> ces tiers de sou dont le style n'a rien de commun avec celui d'autres imitations wisigothes de l'or de Justin & de Justinien, qu'on verra plus loin<sup>2</sup>.

Les bronzes suivants présentent un monogramme qui semble mieux convenir à Amalaric :



M. A. Heiss<sup>3</sup> n'hésite pas à attribuer ces monnaies à Amalaric, comme l'avait fait M. de Lagoy<sup>4</sup>; les lettres du nom de ce prince sont assez nettement exprimées, surtout les deux premières<sup>5</sup>.

A la mort d'Amalaric, Teudès (531-548) fut élu roi. En 533, Théodebert, roi d'Austrasie, attaqua les Wisigoths & occupa successivement Rodez, Lodève, Die, près de Béziers, Cabrières & Uzès. Les Wisigoths ne possédaient plus, dans les Gaules, que le diocèse de Narbonne, moins la ville, Nîmes, Béziers, Agde, Maguelonne, Carcassonne & Elne. Dès lors ce peuple,

<sup>1</sup> *Op. laud.* p. 76.

<sup>2</sup> Le comte de Salis, si compétent en tout ce qui concerne les imitations de la monnaie romaine, considérait, si j'ai bonne mémoire, ces tiers de sou d'or comme frappés par les Goths d'Italie, pendant leur domination en Provence.

<sup>3</sup> *Op. laud.* pp. 77 & 78.

<sup>4</sup> *Mémoires de Numism.* in-4°, Aix, 1845.

<sup>5</sup> Il existe une monnaie d'or portant le nom d'Amalaric en toutes lettres, & au revers le nom d'un atelier d'Espagne; c'est une des nombreuses pièces fausses que signale M. Heiss. (*Op. laud.* p. 146.)

qui n'avait plus le secours des Goths d'Italie, dût reconnaître l'ascendant des Francs. Le royaume wisigoth se réduisit à peu près, ainsi que le constate Procope, à la Septimanie. Teudès s'était retiré en Espagne, où il fut assassiné après dix-sept ans de règne. Agila (549-554), qui fut élu après lui, ne quitta pas la péninsule. Pour obtenir le secours des Byzantins contre des compétiteurs, il abandonna à Justinien les côtes d'Espagne. Athanagilde (554-567) fixa le siège du gouvernement à Tolède, où il resta jusqu'à la fin de la monarchie wisigothe. Une de ses filles avait épousé, en 566, Sigebert, roi de Metz, dont le royaume confinait à la Septimanie, alors l'unique possession des Wisigoths en Gaule.

Après Athanagilde vint Liuva (567-573) qui ne prit en fait l'administration de l'Espagne qu'en 572 à la cessation de troubles intérieurs. Il était gouverneur de la Narbonnaise &, l'année même de son élection, il reprit Narbonne dont il fit sa résidence, & où l'on doit croire qu'il frappa monnaie. Il s'était associé son frère Léovigilde.

C'est ce dernier prince qui, devenu maître de toute la monarchie wisigothe, a mis le premier son nom sur la monnaie à la place de celui de l'empereur. On verra les monnaies de Léovigilde en leur lieu. J'ai d'abord à choisir & à faire connaître des tiers de sou que leur style tout particulier distingue au milieu du grand nombre de ceux, d'origine incertaine, qui se rencontrent en Gaule, aux noms d'Anastase, de Justin & de Justinien. Quelques-unes de ces pièces sont de pures copies du numéraire byzantin; les autres sont individualisées par des sigles, que je signalerai d'ordinaire sans chercher à en donner le sens.

Parmi les additions épigraphiques que présentent plusieurs de ces monnaies à la fin de la légende du revers, se trouvent la lettre N ou la syllabe NA qui désignent, suivant quelques numismatistes, Narbonne, où un atelier romain avait fonctionné à la fin de l'empire d'Occident & où Léovigilde & ses successeurs firent frapper le numéraire destiné aux besoins de l'échange au nord des Pyrénées. D'après ce qu'on vient

de voir & autant qu'on peut s'en rapporter à des documents historiques rares & souvent confus, Narbonne avait échappé aux Wisigoths de l'an 531 à l'an 567; il serait donc possible que les imitations portant N ou NA & le nom de Justin ou de Justinien ne fussent pas toutes wisigothes.

Les imitations du tiers de sou romain que j'ai à décrire sont exclusivement au type de la Victoire; les plus anciennes remontent au temps d'Anastase; la plupart des autres ne dépassent pas celui de Justinien, car leur exécution, assez bonne, ne permet pas de les faire descendre jusqu'au règne de Léovigilde dont les monnaies sont de fort mauvais style & dénotent déjà un art dégénéré.

Je commencerai ma description par les monnaies tout à fait romaines de type & individualisées par un sigle dans le champ, ou une syllabe parasite à la fin de la légende.

1<sup>re</sup> DESCRIPTION DES MONNAIES DE TYPE ROMAIN  
ET A NOM D'EMPEREUR

Les monnaies d'or suivantes, de type tout romain & aux noms d'Anastase, de Justin & de Justinien, sont incontestablement wisigothes. En effet, elles portent au revers une Victoire très-caractéristique, qui se retrouve plus tard, dégénérée, mais très-reconnaissable, sur des pièces nominales frappées par Léovigilde à Narbonne & de l'autre côté des Pyrénées. Elles peuvent être, je le sais, revendiquées par l'Espagne comme par la Gaule; je constate néanmoins que les exemplaires dont je connais la provenance viennent de nos départements méridionaux. Elles seront données dans l'ordre des têtes impériales qu'elles représentent; il ne s'ensuit pas, néanmoins, qu'elles soient tout à fait classées chronologiquement. On sait, en effet, que des empereurs morts ont eu leurs noms conservés longtemps dans les coins des barbares. Tel atelier pouvait, pour des motifs qui nous échappent, reproduire le nom d'Anastase, lorsque les ateliers voisins copiaient déjà celui de Justin ou de Justinien.

Les imitations anonymes de la monnaie romaine qui seront décrites dans cet article appartiennent pour la plupart au Cabinet de France; j'en dois la description à M. E. Babelon, qui a bien voulu aussi me seconder dans l'étude des types wisigoths à noms de rois & dans le classement si délicat de la monnaie des Francs.

I. — Au nom d'Anastase

On remarquera que les tiers de sou au nom d'Anastase sont de métal à bon titre & ne s'écartent pas trop sensiblement du poids normal de 1 gramme 50', en restant, bien entendu, presque toujours au-dessous, ce qui a été le propre de toutes les imitations dans l'antiquité & au moyen âge.

N<sup>o</sup> 1. DN. ANĀSTASIVS. PR F  
AVP. Buste de l'empereur diadémé, de profil à droite, vêtu du paludamentum.

R. VICTORIA AVGGTORV NA.  
Victoire passant à droite, tenant une palme & une couronne. A l'exergue : CO-MOD.

Cabinet de France; or de bon aloi; 1 gr. 48; pl. I. fig. 1.

Ce triens est d'un beau style, & la Victoire du revers, vêtue à l'antique d'une longue tunique & d'un peplus, est rendue d'une manière satisfaisante. Elle n'a pas encore le caractère wisigoth dont je parlais tout à l'heure; mais elle porte, comme quelques-uns des numéros suivants, qui ont ce caractère, les lettres NA au revers, lettres dans lesquelles des savants fort autorisés ont reconnu le nom de Narbonne, dont l'atelier a été évidemment utilisé de très-bonne heure par les Wisigoths. La légende du roi est incorrecte; elle traduit une imitation maladroite ou une copie intentionnellement modifiée de l'inscription habituelle des sous ou tiers de sou de l'empereur Anastase. De même qu'on a fait de NA, qui se voit au revers, une indication de lieu, on a voulu voir dans les lettres PR du droit P(*atricius*) R(*omanorum*). Ce mode d'investigation par

<sup>1</sup> Voir plus haut, p. 9.

les sigles peut produire de bons résultats, mais peut aussi, dans l'état actuel de la science, conduire à l'erreur. Je m'abstien-drai donc de chercher le sens des incor-rections de légende, volontaires ou invo-lontaires, que présenteront les numéros qui vont suivre.

Si la pièce que je viens de décrire est réellement wisigothe, on doit juger, à la beauté de son style, qu'elle remonte à un prince contemporain d'Anastase. Elle pourrait donc appartenir à Alaric II, qui n'aurait pas toujours fait les monnaies dé-criées chez ses voisins, ou bien à Amalaric. Je ne parle pas de Gesalic, au nom duquel on n'a pas dû frapper au nord des Pyré-nées.

**N° 2. DN ANASTASIVS PP AVG.**  
Buste impérial à droite.

R. **VICTORIA AVGVSTORNA.**  
A l'exergue : **CONOB.** Dans le champ, une Victoire à droite, de style wisigoth, c'est-à-dire dont le bas de la tunique a dis-paru & se trouve remplacé par une sorte de pli projeté en avant & semblant tracé pour accompagner le mouvement de la jambe.

Cab. de France; or de bon aloi; 1 gr. 47; pl. V, fig. 14.

**N° 3. DN ANASTASIVS PP AVG.**  
Buste diadémé à droite avec le paludamentum.

R. **VICTORIA AVGVSTO NA.**  
Victoire passant à droite, tenant une palme & une couronne. Exergue : **CONOB.**

Cab. de France; or de bon aloi; 1 gr. 50.

**N° 4. DN ANASTASIVS PP AVG.**  
Buste de l'empereur diadémé, de profil, à droite, vêtu du paludamentum.

R. **VICTORIA AVGVSTONA.** Vic-toire à droite, vêtue seulement du peplus & des traces de la tunique, telles qu'on les a indiquées plus haut. Exergue : **CONOB.**

Collection Ch. Robert; or de bon aloi; 1 gr. 35; pl. V, fig. 2.

La dégénérescence du type de la Vic-toire nous porte à croire que cette pièce

& les suivantes ne sont pas contemporai-nes d'Anastase.

**N° 5. DN ANASTASIVS PP AVG.**  
Buste de l'empereur, comme aux numéros précédents.

R. **VICTORIA AVGVSTON.** Vic-toire à droite, comme au n° 2. Exergue : **CONOB.**

Communiquée par M. Charvet; or de bon aloi; pl. V, fig. 3.

**N° 6. Variété du n° 2, d'un autre style.**  
La Victoire est plus barbare.

Cab. de France; or de bon aloi; 1 gr. 50; pl. V, fig. 4.

**N° 7. DN ANASTASIVS PP AVG.**  
Buste de l'empereur à droite.

R. **VICTORIA AVGVSTORVA.**  
Exergue : **COMOB.** Victoire à droite.

Coll. Ch. Robert; or de bon aloi; 1 gr. 49; pl. V, fig. 5.

Il est à remarquer que le D qui com-mence la légende du droit des tiers de sou d'Anastase est fréquemment remplacé par un C retourné, faisant pendant au G final, qui d'ordinaire alors prend lui-même la forme d'un C. Ce dispositif, qui existe sur des pièces d'un autre faire & appartenant à une autre région de la Gaule, a été signalé par M. Charles Lenormant. Ce savant y voyait une répétition symétrique de l'ini-tiale du nom de Clovis. Bien que Clovis, après la bataille de Vouillé, ait pu frapper monnaie dans le Midi, nous croyons que la pièce qui vient d'être décrite sous le n° 7 appartient bien à un prince wisigoth. Quant à la fin de la légende du revers, où l'on peut voir A ou VA, je ne chercherai pas à l'expliquer. De même qu'on a traduit N ou NA par Narbonne, on pourrait faire de A & de VA l'indication des ateliers d'Espagne dont le nom commence par ces lettres; mais c'est là une simple hypo-thèse.

**N° 8. DN ANASTASIVS PP AVG.**  
Buste diadémé à droite, avec le paluda-mentum.

R. **VICTORIA AVGVSTONVA.**  
Victoire passant à droite, tenant une

palme & une couronne. A l'exergue : **CONOB.**

Coll. Ch. Robert; or de bon aloi; 1 gr. 50.

N° 9. **ON ANASTASIVS PP AVG.** Buste diadémé à droite, avec le paludamentum.

R. **VICTORIA AAGVSTORVA.** Victoire passant à droite, tenant une palme & une couronne. A l'exergue : **CONOB.**

Cab. de France; or de bon aloi; 1 gr. 50.

N° 10. **ONANSTA SIS PP AVG.** Buste diadémé à droite, avec le paludamentum & une croix sur la poitrine.

R. **VICTORII IGVSTOIA.** Victoire passant à droite, tenant une palme & une couronne. A l'exergue : **CONOB.**

Cab. de France; or de bon aloi; 1 gr. 45.

N° 11. **ON ANASTASIVS PP AVG.** Buste diadémé à droite, avec le paludamentum.

R. **VICTORAAVGVSTORVMI.** Victoire passant à droite, tenant une palme & une couronne. Exergue : **CONOB.**

Coll. Ch. Robert; or de bon aloi; 1 gr. 45.

N° 12. **DN ANASTASIVS PIV AVG.** Buste diadémé à droite, avec le paludamentum.

R. **VICTORIAVGSIORVMGI.** Victoire passant à droite, tenant une palme & une couronne. Exergue : **CONOB.**

Cab. de France; or de bon aloi; 1 gr. 45.

N° 13. **DN INASTARIVSPRN.** Buste diadémé à droite avec le paludamentum.

R. **VICTORIAVGSIORVMCI.** Victoire passant à droite, tenant une palme & une couronne. Exergue : **CONOB.**

Cab. de France; or de bon aloi; 1 gr. 47.

N° 14. **ON VNASTS VAVSPP AVG.** Buste diadémé à droite, avec le paludamentum & une croix sur la poitrine.

R. **ITSVIVIVCTONVAD** (lég. barbare). Victoire passant à droite, tenant

une palme & une couronne. Exergue : **CONOB.**

Cab. de France; or de bon aloi; 1 gr. 45.

N° 15. **ON VNVATS VAVSPP AVG.** Buste diadémé à droite surmonté d'une croix, avec le paludamentum & une croix sur la poitrine.

R. **ICTRAIA IONVAB.** Victoire passant à droite, tenant une palme & un globe. Exergue **CONOB.**

Cab. de France; or de bon aloi; 1 gr. 46.

N° 16. **ON ANASTA VSPPAVG.** Buste diadémé à droite, avec le paludamentum.

R. **VICTORIAGVSTO.** Victoire passant à droite, tenant une palme & une couronne. Exergue : **AVI.**

Cab. de France; or de bon aloi; 1 gr. 45.

N° 17. **FIIIIINON.** Buste de l'empereur à droite.

R. Légende indéchiffrable. Victoire à droite de style barbare, tenant une palme & une couronne.

Coll. Bonsergent; or pâle; 26 gr.; pl. V, fig. 6.

La tête de la Victoire est formée par une sorte d'X montée sur une tige remplaçant le cou. C'est une dégénérescence essentiellement visigothe, & dont il existe des spécimens sur les monnaies de Léovigilde (573-586). M. B. Fillon<sup>1</sup>, à qui est emprunté le dessin de cette monnaie, la considère comme visigothe; mais il lisait au droit le nom d'un monétaire : **FIRMIN(us) MON(etarius)**. Si cette lecture est exacte, la pièce n'appartiendrait pas aux Wisigoths, attendu que ce peuple n'a pas eu de monétaires; mais serait trappée par les Francs dans le style wisigoth, ce qui n'est pas sans exemple, comme on le verra plus loin.

N° 18. **IIII..I..QINI.** Buste à droite.

R. Légende indéchiffrable. Victoire de type visigoth; la tête est formée par une X ou une étoile; trois petits points dans le champ.

Coll. Ch. Robert; or de bon aloi; pl. V, fig. 7.

<sup>1</sup> Benjamin Fillon, *Études numism.* 1856, p. 13.

Cette pièce très-barbare doit être à peu près du même temps que la précédente. La Victoire est tournée à gauche, ce qui se rencontre rarement.

N° 19. Légende barbare, où l'on retrouverait peut-être le nom de Justin aussi bien que celui d'Anastase. Le paludamentum de l'effigie impériale est remplacé par une sorte d'encadrement perlé, au centre duquel se voit une croix.

R. **IVII...CNOV**. Victoire à droite de type wisigoth. Exergue : **CONOB**.

Le n° 20, par son style, est évidemment postérieur au temps de Justin.

Coll. Chalanda, or; pl. V, fig. 8.

Ce qui nous reste à décrire des tiers de sou d'or portant le nom d'Anastase & le type de la Victoire est caractérisé, non seulement par des modifications et des additions épigraphiques dans la légende, mais par des sigles ou des lettres isolées placées dans le champ du revers.

N° 20. **ON ANASTASIVS PP AVC**. Buste diadémé à droite, avec le paludamentum.

R. **VICTORIA AVGTORVA**. Victoire passant à droite, tenant une palme & une couronne. Dans le champ, à gauche, S, &, à droite, un point. Exergue : **CONOC**.

Cab. de France; or; 1 gr. 42; pl. V, fig. 9.

On remarqua que la légende du revers se termine par la syllabe VA, dans laquelle d'après le système de M. Ch. Lenormant, on pourrait reconnaître l'atelier de Valence (Espagne), qui a beaucoup produit pendant la période wisigothe.

N° 21. **ON ANASTASIVS PP AVC**. Buste diadémé à droite, avec le paludamentum.

R. **VICTORIA AVSTOR**. Victoire passant à droite, tenant une palme & une couronne. Dans le champ à droite, S. Exergue : **CONOC**.

Cab. de France; or de bon aloi; 1 gr. 40.

N° 22. **DN ANASTAIS PP AVG**. Buste diadémé à droite, avec le paludamentum.

R. **VICTORIAVGVSTOIV**. Victoire passant à droite, tenant une palme & une couronne. Dans le champ, à droite la lettre S. Exergue : **ONOB**.

Cab. de France; or de bon aloi; 1 gr. 55.

N° 23. **ON ANASTASIVS PP AVC**. Buste diadémé à droite, avec le paludamentum.

R. **VICTORIA AVGVSTON**. Victoire passant à droite, tenant une palme & une couronne. Dans le champ, à gauche, N. Exergue : **CONOB**.

Cab. de France; or de bon aloi; 1 gr. 50; pl. V, fig. 10.

N° 24. **DN ANASTASIVS PP AVG**. Buste diadémé à droite, avec le paludamentum.

R. **VICTORIA AVGVST**. Victoire passant à droite, tenant une palme & une couronne. Dans le champ, à gauche, Q. Sans exergue.

Cab. de France; or de bon aloi; 1 gr. 45; pl. V, fig. 11.

N° 25. **ON ANASTASIVS PP AV**. Buste diadémé à droite, avec le paludamentum.

R. **...RIAVSTORVI**. Victoire passant à droite, tenant une palme & une couronne. Dans le champ, à droite, P. Exergue : **CONOC**.

Cab. de France; or de bon aloi; 1 gr. 40; pl. V, fig. 12.

N° 26. **ON ANASTASIVS PP AVC**. Buste diadémé à droite, avec le paludamentum.

R. **VICTORAIVVVSIORV**. Victoire passant à droite, tenant une palme & une couronne. Dans le champ, à gauche, P. Exergue : **ONO**.

Cab. de France; or de bon aloi; 1 gr. 45.

Les trois pièces précédentes sont des spécimens d'un type présentant plusieurs

variétés & caractérisé par la présence d'un P dans le champ du revers. M. B. Fillon<sup>1</sup> donne ces tiers de sou à la ville de Poitiers; M. Charles Lenormant les croyait de Paris<sup>2</sup>. Leur type, essentiellement wisigoth, doit les faire refuser à Paris. Il me semble aussi difficile de les donner au Poitou, car leur style ne permet pas de les faire remonter à l'année 507, époque où Clovis enleva cette partie de la Gaule à Alaric II. S'il était prouvé que toute lettre, dans le champ, fût une indication locale, il serait peut-être plus rationnel de rattacher ces pièces à des ateliers wisigoths d'Espagne dont le nom commence par la lettre P.

N° 27. DN ANASTASIVS PP AVG.  
Buste diadémé à droite, avec le paludamentum, & surmonté d'une croix.

R. VICTORIA AVGVSTONVA.  
Victoire passant à droite, tenant une palme & une couronne. Dans le champ, à gauche, T. Exergue : ONOB.

Cab. de France; or de bon aloi; 1 gr. 50; pl. V, fig. 13.

M. Benj. Fillon<sup>3</sup> retrouve, avec raison, dans cette pièce, le style wisigoth, & l'attribue à l'atelier de Toulouse. Il ne cherche pas à expliquer les lettres parasites VA, qui terminent la légende. Toutefois, il ne serait pas éloigné de croire que A est l'initiale du nom d'Alaric. Si l'on admet au contraire que ces lettres désignent les lieux d'émission, il serait possible d'y reconnaître le nom de *Valentia* (Espagne). En ce qui concerne l'âge du triens n° 27, son style, quoique assez bon, ne semble pas le faire contemporain d'Alaric, car la Victoire a déjà le type dégénéré consistant dans le mouvement de la jambe en avant & la suppression du bas de la tunique, comme sur une pièce identique, mais sans sigles, que nous avons décrite plus haut, sous le n° 7.

<sup>1</sup> *Lettres à M. Dugast-Matifeux*, p. 68, & pl. III, n. 5.

<sup>2</sup> *Revue numismat.* 1848, pl. III, n. 2.

<sup>3</sup> *Études numismat.* 1855, in-8°. t. 21, pl. I, n. 6.

N° 28. DN ANASTASIVS PP AVG.  
Buste de l'empereur diadémé, de profil à droite, avec le paludamentum & une croix sur la poitrine.

R. VICTORIA AVGVSTORVM.  
Victoire passant à droite, tenant une palme & une couronne. Dans le champ, à droite, L. A l'exergue : CONOB.

Cab. de France; or de bon aloi; 1 gr. 45; pl. V, fig. 15.

Le sigle du champ du revers a été interprété de diverses façons. M. Charles Lenormant<sup>1</sup> y a lu LV (*Lugdunum*). Il semble plus probable qu'il y ait LI.

N° 29. DN ANASTASIVS PP AVG.  
Buste diadémé à droite, avec le paludamentum.

R. VICTORIA AVGVSTORVM.  
Victoire passant à droite, tenant une palme & une couronne. Dans le champ, à gauche, D. Exergue : CONOB.

Cab. de France; or de bon aloi; 1 gr. 45; pl. V, fig. 16.

N° 30. DN ANASTASIVS PP AVG.  
Buste diadémé à droite, avec le paludamentum.

R. VICTORIA AVGVSTORVM.  
Victoire passant à droite, tenant une palme & une couronne. Dans le champ, à droite, V. Exergue : CONOB.

Cab. de France; or de bon aloi; 1 gr. 52.

N° 31. VIIAIAOOPAVC. Buste diadémé à droite, avec le paludamentum; devant la tête impériale, une croisette & un globe.

R. IIICIOIAISVΛIOOII. Victoire à droite. Dans le champ, V & un point. Exergue : CONOQ.

Décrite sur un dessin communiqué par M. de Barthélemy.

N° 32. ON ANICTIVAG. Buste diadémé à droite, avec le paludamentum.

R. VHQIVIC V ... (légende barbare).  
Victoire passant à droite, tenant une

<sup>1</sup> *Revue numismat.* 1848, in-8°, pl. XI, fig. 6.

palme & une couronne. Dans le champ, à gauche, M (?). A l'exergue : ON.

Cab. de France; or de bon aloi; 1 gr. 40.

N° 33. ANASTASIANIC. Buste diadémé à droite, avec le paludamentum.

R. NAIVINIAIOIC. Victoire passant à droite tenant une palme & une couronne. Dans le champ, à gauche, A. Exergue : ONIO.

Cab. de France; or de bon aloi; 1 gr. 40.

Les trois derniers tiers de sou sont d'une exécution barbare, moins anciens que les précédents, & peut-être de beaucoup postérieurs au règne d'Alaric.

II. — Au nom de Justin.

Les tiers de sou de type wisigoth au nom de Justin présentent, comme au nom d'Anastase, un nombre considérable de lettres parasites ajoutées à la légende du revers. Je me borne à donner quelques spécimens de ces curieuses pièces.

N° 1. DN IVSTINVS PF AVG. Buste diadémé à droite, vêtu du paludamentum.

R. VICTORIA AVGVSTORV·T·. Victoire passant à droite, tenant une palme & une couronne. A l'exergue : CONOB.

Cab. de France; or de bon aloi; 1 gr. 46; pl. V, fig. 17.

La lettre T, toujours suivant M. Fillon<sup>1</sup>, dénote l'atelier de Toulouse; le n° 1 appartiendrait alors aux Francs, car son style ne permet guère de le considérer comme antérieur au temps de Clovis. Cette attribution n'aurait rien d'extraordinaire, car on verra plus loin une monnaie dont l'origine est franque, puisqu'elle porte le nom d'un descendant de Clovis, & dont le type est emprunté, sans doute dans l'intérêt de la circulation, à celui des Wisigoths. Mais on ne saurait trop le répéter, il faut être très-réservé à l'égard de la signification des sigles & des lettres parasites.

<sup>1</sup> *Études de numismatique*, p. 22.

N° 2. DN IVSTINVS PF AVG. Buste diadémé à droite, avec le paludamentum.

R. VICTORIA AVGVSTOR·T·. Victoire. A l'exergue : CONOB.

Cab. de France; or de bon aloi; 1 gr. 45.

N° 3. DN IVSTINVS PP AVG. Buste diadémé à droite, vêtu du paludamentum & surmonté d'une croix.

R. VICTORIA AVGVST·T·. Victoire. A l'exergue : CONOB.

Coll. Ch. Robert; or de bon aloi; 1 gr. 45.

N° 4. DN IVSTINVS PF AV·T·C. Buste diadémé à droite, vêtu du paludamentum, avec une croix sur la poitrine.

R. VICTORIA AVGVSTORVAI·T·. Victoire. A l'exergue : CONOB.

Cab. de France; or de bon aloi; 1 gr. 45; pl. V, fig. 18.

On remarquera que le T se trouve non-seulement au revers, mais au droit, & qu'il y est suivi de la lettre C, qui fait pendant à un autre C remplaçant le D de DN IVSTINVS. La croix que porte sur la poitrine le buste du droit, & que nous avons déjà vue sur des pièces au nom d'Anastase, est un des signes caractéristiques de la monnaie wisigothe.

N° 5. DN IVSTINVS PP AVG. Buste diadémé à droite, vêtu du paludamentum, avec une croix sur la poitrine.

R. VICTORIA AVGVSTORVA. Victoire. A l'exergue : CONOB.

Cab. de France; or de bon aloi; 1 gr. 45.

N° 6. DN IVSTINVS PP VAG. Buste diadémé à droite, vêtu du paludamentum, avec une croix sur la poitrine.

R. VICTORVA AGVSTORVA. Victoire. A l'exergue : CONOB.

Cab. de France; or de bon aloi; 1 gr. 45.

N° 7. DN IVSTINVS PF AVG. Buste diadémé à droite, avec le paludamentum & une croix sur la poitrine.

R. VICTORVA AGVSTORVA. Victoire. Exergue : CONOB.

Cab. de France; or de bon aloi; 1 gr. 45.

N° 8. *ON VSTINVS FP AVIC.* Buste diadémé à droite, avec le paludamentum & une croix sur la poitrine.

R. *VICTORI A AVGVSTORIAI.* Victoire. Exergue : *CONOB.*

Cab. de France; or de bon aloi; 1 gr. 45.

N° 9. *ON IVSTINVS PP VAG.* Buste diadémé à droite, avec le paludamentum & une croix sur la poitrine.

R. *VICTORAVAGTOS.* Victoire. Exergue : *CONOB.*

Cab. de France; or de bon aloi; 1 gr. 35.

N° 10. *ON IVSTINVDINA.* Buste diadémé à droite, avec le paludamentum & une croix sur la poitrine.

R. *VICTORIA...AO.* Victoire passant à droite tenant une palme & une couronne. Exergue : *CONOB.*

Cab. de France; or de bon aloi; 1 gr. 41.

N° 11. *ON IVSTINVS PFA BC.* Buste diadémé à droite, vêtu du paludamentum avec une croix sur la poitrine.

R. *VICTORII AVGVSTORVAIB.* Victoire passant à droite, tenant une palme & une couronne. Exergue : *CONOB.*

Coll. Ch. Robert; or de bon aloi; 1 gr. 45; pl. V, fig. 19.

Cette pièce se distingue par le style grêle de ses lettres.

N° 12. *O IVSTINICAPR VC.* Buste diadémé à droite; les plis du vêtement sont remplacés par des lignes perlées; une croix se voit sur la poitrine.

R. *VAISVIVIARSN.* Victoire. Exergue : *CONIO.*

Cab. de France; or de bon aloi; 1 gr. 45.

Bien que les caractères du n° 12 soient en général nets, la lettre R est quelque peu douteuse dans la légende du droit & dans celle du revers.

N° 13. *IVSTIN-IAICLO.* Buste à droite, avec une croix sur la poitrine.

R. *VIC CVPRO.* Victoire à droite. A l'exergue, trois étoiles.

C'est d'après un dessin de M. Fillon<sup>1</sup> que le n° 13 est reproduit, pl. I, fig. 22.

N° 14. *DN IVSTINVS PPAVC.* Buste diadémé à droite.

R. *VICTORIA AVG...* Victoire à droite. Dans le champ, les lettres A I. A l'exergue : *CONO.*

Coll. Ch. Robert; or; 1 gr. 50; pl. V, fig. 21.

Cette pièce est assurément plus ancienne que celles que je viens de décrire sous les n° 12 & 13. Si je l'ai réunie aux suivantes, dans ma description, c'est parce qu'elle porte comme elles des additions épigraphiques dans le champ.

N° 15. *DN IVSTI+NVS PF AVG.* Buste à droite.

R. *VICTORIA AVGVSTO A.* Victoire à droite. Dans le champ, à gauche, A. A l'exergue : *CONOB.*

Tiers de sou d'or, du poids de 1 gr. 52, déjà publié par M. B. Fillon<sup>2</sup>, qui le considère comme contemporain de Justin I & l'attribue à Agen.

N° 16. *N IVSTINVS PRVA.* Buste à droite, avec une croix sur la poitrine.

R. *VICTORIA AVCCC.* Victoire. Dans le champ, VE. Exergue : *OMONV.*

Coll. Ch. Robert; or de bon aloi; 1 gr. 48; pl. V, fig. 23.

Le n° 16 ne présente pas le type de la Victoire wisigothe. On peut néanmoins, avec quelque probabilité, l'attribuer à ce peuple, en raison de la croisette qui se trouve sur le buste impérial.

N° 17. *ON IVSINVS PP. AVC.* Buste diadémé à droite, vêtu du paludamentum, avec une croix sur la poitrine.

R. *VICTO P AI AVGVSO...* Victoire. Dans le champ, à gauche, F; à droite, A. A l'exergue : *CONOB.*

Cab. de France; or de bon aloi; 1 gr. 45; pl. V, fig. 24.

<sup>1</sup> Bulletin de la Soc. de statistique des Deux-Sèvres, p. 43.

<sup>2</sup> Études de numismatique, p. 22 & pl. I, fig. 7.

Les pièces suivantes ont été gardées pour la fin bien qu'elles n'aient pas de sigles dans le champ. La barbarie de leur faire leur assigne d'ailleurs une place après toutes celles qui ont été décrites au nom de Justin. Cette barbarie d'exécution permettrait de croire, si le métal était de moins bon aloi, qu'on est en présence de monnaies grossièrement fabriquées par des faussaires du temps. Il est probable que le type traditionnel de l'effigie impériale & de la Victoire s'est conservé dans quelques ateliers wisigoths fort longtemps & même après le temps où les rois avaient commencé à signer leur monnaie.

N° 18. **OVIVSTVISPAVC.** Buste diadémé à droite, vêtu du paludamentum, avec une croix sur la poitrine.

R. **VICTOIVTCNIV.** Victoire à droite. A l'exergue : **CONOQ.**

Cab. de France; or; 1 gr. 45.

N° 19. **OVASTAINAVIC.** Buste diadémé à droite; paludamentum & croix.

R. **VICIOTI IVTOIAVI.** Victoire à droite. A l'exergue : **CONOQ.**

Cab. de France; 1 gr. 45.

N° 20. **VNVATI · TNVICII.** Buste diadémé à droite; paludamentum & croix.

R. **ITAVII · IVNTAI.** Victoire à droite; un point au-dessous d'elle. A l'exergue : **CONOQ.**

Cab. de France; or; 1 gr. 46.

N° 21. **SVSOTINVS IC.** Buste diadémé à droite; paludamentum & croix.

R. **GLORI < · V...** Victoire à droite. A l'exergue : **ONOB.**

Cab. de France; or de bon aloi; 1 gr. 45.

N° 22. **OVSTINICAPFVC.** Buste diadémé à droite; paludamentum & croix.

R. **VAISVIVIARSN.** Victoire à droite. A l'exergue : **OINOQ.**

Cab. de France; or de bon aloi; 1 gr. 30.

N° 23. **OIP...NVVIIIIC.** Buste diadémé à droite; paludamentum & croix.

R. **IVII IITIII,** Victoire à droite. A l'exergue : **· CIN · Q ·**

Cab. de France; or de bon aloi; 1 gr. 45.

III. — Au nom de Justinien.

Les pièces au nom de Justinien présentent, comme celles au nom d'Anastase ou de Justin, au droit, un buste impérial avec une croix sur la poitrine, & au revers, une Victoire tenant une palme & une couronne. Il est à remarquer que ce type, immobilisé chez les Wisigoths, ne se rencontre pas complètement dans le numéraire émis en Orient par Justinien. C'est surtout le nom de l'empereur qu'il était intéressant de maintenir en vue de la circulation,

N° 1. **ON IASTNIA...S PP AVIC.** Buste diadémé à droite, vêtu du paludamentum, avec une croix sur la poitrine.

R. **VICTORIA AVGVSTORVAI.** Victoire passant à droite, tenant une palme & une couronne. A l'exergue : **CONOB.**

Cab. de France; or; 1 gr. 45; pl. V, fig. 25.

La légende du revers se termine par les lettres à i, comme celle du n° 8 de Justin. Ce triens est, par son style, évidemment plus ancien que plusieurs des pièces précédentes au nom de Justin & même d'Anastase. On sait que les barbares ont souvent reproduit, dans les légendes, les noms d'empereurs morts depuis longtemps. Il n'y a donc rien d'impossible à ce que les plus mauvaises pièces aux noms d'Anastase & de Justin aient été frappées après le temps de Justinien.

N° 2. **ONIVSTIN...AVGVPPC.** Buste diadémé à droite; paludamentum & croix.

R. **VICTOPI AVCTINI,** Victoire à droite. A l'exergue : **· OINOQ.**

Cab. de France; or; 1 gr. 44; pl. V, fig. 26.

La légende de ce triens permet de lire le nom de Justin aussi bien que celui de Justinien. Si je me suis arrêté à la dernière hypothèse, c'est en raison du faire tout particulier et du diamètre assez grand de la pièce.

N° 3. **CVSTIANICIVIC**. Buste diadémé à droite; paludamentum & croix.

R. **ICVAIVVICV**. Victoire à droite. A l'exergue : **OINB**.

Cab. de France; or; 1 gr. 41.

N° 4. **CVSIV DVISVC**. Buste diadémé à droite; paludamentum & croix.

R. **VCTIO IVTOV**. Victoire à droite. A l'exergue : **ONOO**.

Cab. de France; or; 1 gr. 45.

N° 5. **ONIVSTINIANVSIP C**. Buste diadémé à droite; paludamentum & croix.

R. **VICTOAI OT AV I**. Victoire à droite. A l'exergue : **CONOO**.

Cab. de France; or; 1 gr. 45.

N° 6. **ONVSTINI VIIVS P INC**. Buste diadémé à droite; paludamentum & croix.

R. **VICTOAI VTONAVI**. Victoire à droite. A l'exergue : **CONOO**.

Cab. de France; or; 1 gr. 25.

N° 7. **CIVSTININ NO**. Buste diadémé à droite; paludamentum & croix.

R. **IVICTVRIAN**. Victoire à droite. A l'exergue : **ONO**.

Cab. de France; or; 1 gr. 45; pl. V, fig. 27.

La légende du revers se terminant par la lettre N, le n° 7 serait attribuable, comme le n° 1 d'Anastase, à l'atelier de Narbonne, dans la théorie qui admet que le nom de lieu est à la fin de la légende. Il en serait de même d'autres pièces au nom de Justinien, que je n'ai pas décrites.

N° 8. **ONIVSTINIANVS NVAVC**. Buste diadémé à droite; paludamentum & croix.

R. **VICTORIA AVGVSTORV**. Victoire à droite. A l'exergue : **CONOB**.

Cab. de France; or; 1 gr. 48.

N° 9. **IIIA...+AIVICOPAVC**. Buste diadémé à droite; paludamentum. Dans le champ, à droite, un astre & un globe.

R. **VICTOI...VAIOOIIA**. Victoire à droite. Dans le champ, d'un côté, un

globe; de l'autre, un globe & la lettre V. A l'exergue : **CONO**.

Cab. de France; or; 1 gr. 35.

N° 10. **ONIASTN IAS PP AVIC**. Buste diadémé à droite; paludamentum & croix.

R. **VICTORVA AGASTORVAB**. Victoire à droite. A l'exergue : **CONOO**.

Cab. de France; or; 1 gr. 44.

N° 11. **VNVATI · TNAICII**. Buste diadémé à droite; vêtement figuré par un double rectangle perlé; une croix au centre.

R. **VTAVN : IVNTAI**. Victoire à droite; un petit globe sous la jambe gauche. A l'exergue : **CONOO**.

Cab. de France; assez grand diamètre; or; 1 gr. 45; pl. V, fig. 28.

N° 12. **ONIVSTININS PP AVG**. Buste diadémé à droite; paludamentum & croix.

R. **DOTORIAVGTSTORI**. Victoire à droite. A l'exergue : **CONOB**.

Cab. de France; or; 1 gr. 47.

N° 13. **ONIVSTINNVS PP AVC**. Buste diadémé à droite; paludamentum & croix.

R. **VICTORI AVGTSTORI**. Victoire à droite; croix sur la poitrine. A l'exergue : **ONOB**.

Cab. de France; or; 1 gr. 45.

N° 14. **N · OIISAI**. Buste diadémé à droite; paludamentum & croix.

R. **NO · N ·** Victoire à droite; un petit globe sous la jambe gauche. A l'exergue : **NOO**.

Cab. de France; or; 1 gr. 40; pl. V, fig. 29.

Dans les fig. 28 & 29, la tête & le cou de la Victoire affectent la forme d'une croix de Saint-André sur une tige. C'est un type caractéristique qui se retrouve sur les monnaies de Léovigilde, & qui, suivant toute apparence, dénote la fin du sixième siècle.

N° 15. **ONIVSTN IIIAVAC**. Buste à droite. Le corps est figuré par un rec-

tangle, surmonté de deux anneaux & au milieu duquel se trouve une croix.

R. **VIOTVATO·OVAO**. Victoire à droite. A l'exergue : **CONO**.

Coll. du marquis de Molins; or; 1 gr. 50; pl. V, fig. 30.

Le n° 15, remarquable par son grand module, qui le rapproche des premières pièces wisigothes à nom de rois, est très-mince & ne pèse guère plus que la plupart des tiers de sou précédents. Velasquez & Florez qui, les premiers, l'ont publié, y lisaient le nom de Liuva I, prédécesseur de Léovigilde, au lieu d'y reconnaître la dégénérescence des dénominatives de Justinien. Ce triens est identique de type & de coin à ceux qui commencent la série des pièces nominales de Léovigilde. Le cabinet des médailles de France possède cette pièce en argent, mais ce n'est qu'un moulage provenant de l'ancien fonds.

Les pièces qui me restent à décrire au nom de Justinien présentent des sigles dans le champ.

N° 16. **DN IVSTINIANVS C**. Buste diadémé à droite; croix sur la poitrine.

R. : **VICTORI** ..... Victoire à droite. Dans le champ, à gauche, la lettre **T**. A l'exergue : **ONOO**.

Cab. de France; or; 1 gr. 45; pl. V, fig. 31.

N° 17. **DN IVSTINIANVS**. Buste diadémé à droite; paludamentum.

R. **VICTO..A AVG P**. Victoire à droite. Dans le champ, à droite, la lettre **K**. A l'exergue : **CONOO**.

Cab. de France; or; 1 gr. 42; pl. V, fig. 32.

N° 18. Buste diadémé à droite. Dans le champ, à gauche, un monogramme composé des lettres **N & T**; à droite, la lettre **S**.

R. **ICVNNO**. Victoire à droite.

Coll. d'Amécourt; or; 1 gr 33; pl. V, fig. 33.

M. B. Fillon<sup>2</sup> a constaté le style wisigoth de cette pièce, mais il est disposé à

l'attribuer aux Francs & la croix frappée dans la partie de la Gaule située entre la Garonne & les Pyrénées.

N° 19. **DN IVSTINIANVS**. Buste diadémé à droite; croix sur la poitrine. Dans le champ, à droite, la lettre **R**.

R. **VICTVRIAV**. Victoire à droite. A l'exergue : **CON**.

Coll. Ch. Robert; or; 1 gr. 39; pl. V, fig. 34.

N° 20. **NIQICV**. Buste à droite, avec une croix sur la poitrine. Dans le champ, à droite, la lettre **R**.

R. **IVTIO IN**. Victoire à droite, tenant une croix. Exergue : les rudiments du mot **CON**.

Dessinée sur un cliché pris dans la coll. Guillemot de La Rochelle; or; pl. V, fig. 35.

Ce tiers de sou porte une Victoire qui n'a pas, comme la précédente, la caractéristique wisigothe, c'est-à-dire un pli de la tunique jeté en avant. De plus, elle porte, au lieu d'une couronne, une croix. Mais les types de cette pièce, sauf leur dégénérescence, ressemblent trop à ceux de la fig. 34 pour qu'on puisse douter que ces deux pièces soient sorties, à des époques différentes, du même atelier.

N° 21. **VCNIVII IVICV**. Buste diadémé à droite, avec la croix sur la poitrine.

R. **TIMNORINNO**. Victoire barbare étendant les bras à droite & à gauche. Dans le champ, les sigles **M & N** surmontés d'un croissant.

Communiqué par M. de Monnecauve, d'après un exemplaire de la coll. de Corberon; or; 1 gr. 50; pl. V, fig. 36.

Il s'agit ici d'un tiers de sou franc, qui semble porter au revers le nom d'un monétaire & où les lettres **M & N**, surmontées de deux croissants, rappellent le dispositif des tiers de sou de Besançon. Quoi qu'il en soit, la pièce m'a paru devoir être placée ici à cause de son type wisigoth.

Il est à remarquer que les tiers de sou d'or les moins barbares aux noms d'Anastase, de Justin & de Justinien présentent

<sup>1</sup> Cf. Heiss, p. 27.

<sup>2</sup> *Etudes de numismatique*, p. 133.

en exergue, au revers, les lettres CONOB, & moins souvent COMOB, empruntées aux prototypes romains. Je ne rentrerai pas ici dans la discussion engagée depuis le siècle dernier sur le sens qu'il faut attribuer à ces mots. M. A. Lemaître<sup>1</sup>, le dernier entré en lice, constate que cette inscription se trouve sur la majeure partie des monnaies d'or, sur quelques monnaies d'argent & même de cuivre, & enfin sur un petit nombre de médaillons d'argent & d'or depuis le règne de Valentinien I jusqu'à celui de Léon IV (364-775). La majorité des numismatistes considère aujourd'hui comme hors de doute que les deux lettres OB sont distinctes du commencement de la légende, CON ou COM, parce que, sur un grand nombre d'exemplaires, ces deux parties sont séparées par un point. De plus, tantôt on rencontre des monnaies où la syllabe CON ou COM est inscrite seule à l'exergue; tantôt aussi les lettres OB sont jointes à des marques d'ateliers parfaitement connues, comme dans TROB (Trèves), ANTOB (Antioche), MEDOB (Milan), AQVOB (Aquilée). Ce rapprochement a conduit à supposer que les lettres CON commencent également le nom d'un atelier monétaire, qui ne pourrait être que celui de Constantinople<sup>2</sup>. La forme COM aurait le même sens, d'après M. Lemaître, & signifierait *Constantinopolis Moneta*, ce qui me paraît moins certain, parce que COM, au lieu de CON, se rencontre surtout en Occident. Dans tous les cas, si l'on trouve la forme CONOB ou COMOB sur les monnaies frappées par les barbares & notamment par les Wisigoths, à l'imitation de la monnaie impériale, disons tout de suite qu'il ne faut voir dans ce fait que le désir d'imiter une légende, grâce à laquelle le signe d'échange demeurerait conforme au type qui jouissait de la confiance du public.

Restent maintenant à expliquer les let-

<sup>1</sup> *Les lettres OB des légendes monétaires du Bas-Empire*. Paris, in-8°, 1877.

<sup>2</sup> M. de Salis, tant on est peu d'accord, y voyait aussi l'indication d'une monnaie frappée à Arles, qui se nommait *Constantina* sous les seconds Flaviens.

tres OB. De nombreuses hypothèses ont été émises à leur sujet. MM. Pinder & Friedlaender<sup>1</sup> pensent que ces lettres sont des numérales grecques correspondant au chiffre 72. Ce nombre désignait, en effet, le pied monétaire du sou d'or étalon, qui, d'après l'édit de Valentinien I & de Valens, se taillait à raison de 72 sols d'or à la livre. La leçon des deux savants allemands était fondée sur un rapprochement logique; elle fut donc approuvée par M. Mommsen, & fut longtemps aux yeux des érudits un point acquis à la science. Cependant on lui fit une objection grave. Si la marque OB voulait dire que le sou mis en circulation était taillé sur le pied de l'étalon d'or, pourquoi n'était-elle pas figurée, sans aucune exception, sur tous les sous d'or frappés dans l'empire? Pourquoi au contraire cette marque se montre-t-elle non-seulement sur des sous d'or, mais sur des médaillons d'or, multiples du sou, & même sur des monnaies d'argent ou de cuivre? Aussi l'interprétation de MM. Pinder & Friedlaender doit-elle être considérée comme n'ayant pas un caractère de généralité suffisant.

L'opinion qui domine aujourd'hui, du moins en France, & à laquelle se range M. Lemaître, est que les lettres OB, inscrites sur les monnaies romaines ou pseudo-romaines, sont les initiales du mot *obriqum* ou *obruqum* (ὄβριζον), métal pur. C'était déjà, du reste, le sentiment d'un savant du dix-septième siècle, le numismatiste Vaillant. M. Brambilla, de Pavie, a repris cette interprétation longtemps délaissée, & rappelé, pour la corroborer, qu'il existe des pièces portant CONOBR, CONOBRI, CONOBRV. Je n'insiste pas sur cette argumentation, attendu que, dans le système développé par M. Ch. Lenormant, les sigles RI, RV peuvent désigner des ateliers monétaires, ce que pense d'ailleurs M. Friedlaender. Mais il y a un argument qui appuie, autant qu'il est possible en matière si douteuse, la leçon *obriqum*. Cet argument est dû à M. H. Lavoix,

<sup>1</sup> *Die Münzen Justinians*, p. 8. — Voir aussi, Friedlaender, *De la signification des lettres OB*. Berlin, 1873.

conservateur-adjoint au cabinet des médailles de France. Dans une lettre à M. le baron de Witte<sup>1</sup>, M. Lavoix a constaté qu'au nombre des formules byzantines passées sur la monnaie arabe, au dixième siècle de notre ère, se trouve le mot *OB*. *OBRIZ*, qui, en arabe, signifie *or pur*. D'autres orientalistes, qui n'accroissent pas ces caractères arabes de la même manière, y lisent *IBRIZ*. M. H. Lavoix a signalé depuis lors un passage encore inédit d'un auteur arabe, où il est dit qu'au neuvième siècle de notre ère on mettait sur la monnaie ce même mot *إبريز*, pour indiquer qu'elle était en métal pur. Il est à souhaiter que ce passage soit publié.

Quoi qu'il en soit, il y a encore bien des difficultés à résoudre. Si le mot *OB* signifie *obrizum*, métal pur, pourquoi rencontre-t-on un grand nombre de monnaies d'aussi bon titre que les autres, & ne portant pas cette garantie? Pour expliquer l'anomalie, on a supposé que les lettres *OB* se plaçaient seulement sur les monnaies fabriquées en métal neuf, & qu'on supprimait ces sigles sur les pièces de refonte. Mais il est bien difficile d'admettre une pareille distinction entre les métaux employés dans un même atelier, pour des pièces destinées non-seulement à être émises avec la même empreinte & sur le même pied, mais à inspirer la même confiance au public qui ne pouvait, en les recevant, savoir si elles venaient ou non d'une refonte. Cette distinction trop subtile amène à supposer, par exemple, qu'une monnaie portant, dans le champ, des sigles constituant la mention de l'atelier de Lyon & ayant *CONOB* à l'exergue, proviendrait d'un métal d'extraction, purifié à Constantinople & envoyé à Lyon pour être monnayé. Or, Lyon possédait, dans les derniers temps de l'empire, d'après la *Notice*, une *procuratio metallorum*, c'est-à-dire une administration chargée de la conservation & de la distribution des lingots; il n'était donc pas nécessaire à l'atelier monétaire de cette ville de demander son or à la pro-

*curatio* de Constantinople, lors même que de pareils envois eussent été possibles pendant les troubles des derniers temps. Il est bon de rappeler aussi que la formule *CONOB* ou *COMOB* est quelquefois suivie de lettres qui compliquent singulièrement la question<sup>2</sup>.

En résumé, on est encore loin d'avoir la clé de ces formules abrégées, de ces sigles & de ces monogrammes, qui se rencontrent dans le champ, à l'exergue ou à la fin de l'inscription circulaire des dernières monnaies de l'empire d'Occident ou des monnaies byzantines, & qui, des coins impériaux, passent, en se multipliant, dans les coins des barbares, tantôt par pure imitation, tantôt avec un sens spécial. Dans l'espèce, *CONOB* ou *COMOB* inscrits sur les monnaies wisigothes à noms impériaux avaient-ils un sens spécial, ou ne servaient-ils qu'à reproduire plus fidèlement l'aspect du prototype? Cette dernière hypothèse paraît la meilleure, si on remarque que parmi les tiers de sou pseudo-romains les plus barbares d'exécution (pl VI, fig. 27, 28 & 34), il en est sur lesquels on ne voit plus que *CONO*, *CON* ou *ONO*, inscription tronquée qui n'est plus qu'une tradition inconsciente du prototype. On retrouvera encore la forme la plus abrégée, *ONO*, sur les premières pièces nominales des rois wisigoths, à côté du nom de l'atelier, écrit cette fois en toutes lettres.

## MONNAIES WISIGOTHES

### A NOMS DE ROIS

La description des monnaies qui figurent dans ce chapitre est en grande partie emprunté au bel & savant ouvrage de M. Aloys Heiss, sur les monnaies que les rois wisigoths ont frappées dans les pays soumis à leur domination & sur lesquelles ils ont imprimé leur nom<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Voir les cartons du cabinet de France.

<sup>2</sup> A Heiss, *Description générale des monnaies des rois wisigoths d'Espagne*, in-4°, 1872.

<sup>3</sup> *Histoire de la monnaie romaine*, par Mommsen, annexe des traducteurs, t. 4, p. 96.

LÉOVIGILDE (575-586).

Léovigilde est le premier roi wisigoth qui ait mis son nom sur la monnaie. Ses tiers de sou portent d'abord, d'un côté, son nom; de l'autre, celui de l'empereur Justin. Le type de la Victoire, bien que très-barbare, est encore conservé sur ces monnaies, comme sur toutes les imitations que j'ai précédemment décrites. Il ne serait pas impossible que des prédécesseurs de Léovigilde aient mis leur nom sur la monnaie, car lorsqu'il monta sur le trône, il y avait plus d'un quart de siècle que Théodebert, roi d'Austrasie (534-548), avait rompu avec la légende impériale & mit son nom en toutes lettres sur des sous & des tiers de sou d'or; nous verrons toutefois plus loin que la situation politique de ce prince lui avait permis de se soustraire, plus tôt que les autres chefs barbares de Gaule, à l'influence byzantine. Dans tous les cas, Léovigilde, qui avait vaincu les Suèves & grandi la domination wisigothe en Espagne, & qui, suivant Isidore de Séville, avait le premier revêtu les insignes de l'*imperium*, devait nécessairement posséder une monnaie autonome. Un mariage de famille l'avait uni à Sigebert, roi d'Austrasie, qui signait sa monnaie dans une cité voisine, celle des Rutènes, reprise par les Francs aux Wisigoths, ainsi qu'on l'a vu, sous Clovis, en 507.

Les pièces d'or qui portent au droit un buste & le nom de Léovigilde ont trois revers différents. Les unes à l'ancien type de la Victoire ne donnent généralement pas le nom de l'atelier; ce sont sans doute les plus anciennes, parce qu'elles se rapprochent davantage des tiers de sou au nom des empereurs, précédemment décrits. Elles forment, pour ainsi dire, la transition entre le monnayage romain par le type & les légendes & le monnayage tout fait autonome. D'autres pièces qui n'ont plus le type de la Victoire, portent une tête avec le nom du roi d'un côté &, de l'autre, une tête semblable avec le nom de l'atelier en toutes lettres.

Enfin, à la tête du revers, se substitue une croix, élevée sur des degrés, à l'imitation de celle qui figure sur le sou d'or

de Tibère Constantin (578-582), frappé à Constantinople<sup>1</sup>. On n'a pas retrouvé jusqu'à présent de ces imitations au nom de Narbonne, mais elles ont été communes en Espagne. Voici un spécimen du prototype byzantin, à la croix, appartenant au cabinet de France, & une imitation faite par Léovigilde, à Tolède. Cette dernière monnaie est empruntée à l'ouvrage de M. A. Heiss.



Les ateliers de Léovigilde furent nombreux. Nous n'avons pas à nous occuper de ceux qu'il eut en Espagne, à Bracara, Caesara-Augusta, Cordoba, Egessa, Elvora, Emerita, Hispalis, Leber, Portocale, Recopolis, Rhoda, Toletum, Tucci<sup>2</sup>. Il donna

<sup>1</sup> L'emblème chrétien de la croix se montre pour la première fois sur les monuments numismatiques de l'empire romain à l'époque de Valentinien I. On voit au revers de ces pièces la Victoire portant à la main un globe crucigère. Plus tard, la Victoire soutient une longue croix dont le pied repose à terre; puis, à Constantinople, sous Zénon, à Rome, sous Julius Nepos & Romulus Augustus, le champ du revers est occupé par une couronne, au milieu de laquelle est une croix; enfin, sous Tibère Constantin & sous Maurice Tibère, le revers de la pièce est occupé par une croix longue, élevée soit sur des degrés, soit sur un globe. Ce sont ces derniers types qui se généralisent dans la monnaie des barbares, sans exclure pourtant ni l'ancien type de la Victoire, qu'on retrouve assez tard dans certains ateliers, ni d'autres types généralement chrétiens, tels que le calice, le monogramme du Christ, &c.

<sup>2</sup> Ces ateliers ont, comme celui de Narbonne, fonctionné en général jusqu'à la fin de la monarchie wisigothe. Quelques autres ateliers ont été

une grande activité au monnayage de Narbonne, seul atelier que les rois wisigoths paraissent avoir eu en Gaule.

Voici des spécimens du monnayage de Léovigilde dans l'ordre des types que je viens d'indiquer. La première pièce est une monnaie de transition, qui porte pour la dernière fois le nom de l'empereur. Elle se rapproche sensiblement, par le style & le faire, du tiers de sou de flan large & mince qui a été décrit plus haut (pl. V, fig. 30), & qui reproduit la légende justinienne sous une forme barbare, dans laquelle Florez proposait de retrouver le nom de Liuva, roi wisigoth, prédécesseur de Léovigilde.

1° Monnaies sans nom d'atelier.

N° 1. **ON IVSTIIAVAC**. Buste diadémé à droite; au milieu une croix.

R. **CLIVVIGILDI REGIS**. Victoire à droite tenant une couronne.

Florez, p. 169. — Tiers de sou d'or; 1 gr. 79; pl. VI, fig. 1.

La pièce n° 1, comme la suivante, est remarquable au droit, par la roideur du buste &, au revers, par les traits placés en avant de la figure ailée, & qui semblent donner aux plis du vêtement l'aspect de trois jambes, comme s'il y avait eu plusieurs Victoires marchant en se couvrant l'une l'autre.

N° 2. **+ IVVIGI+DVS**. Buste diadémé à droite; au milieu une croix.

R. **INC+ITVS REX**. Une ou peut-être deux Victoires l'une masquant l'autre, dont la première tiendrait une couronne & la seconde une palme. La lettre **L** est remplacée au droit & au revers par une croisettes. A l'exergue : **ONO**.

Musée Britannique; tiers de sou d'or; 1 gr. 29; pl. VI, fig. 2.

Cette monnaie diffère de la précédente, en ce que le nom de l'empereur ne s'y trouve plus; elle est complètement autonome.

ouverts successivement dans la Péninsule par les successeurs de Léovigilde. Cf. Heiss, p. 170, *Op. laud.*

N° 3. **+ LIVVIGI LDVS R-**. Buste diadémé à droite; au milieu une croix.

R. **INCLTVS REX**. Victoire tenant une couronne & une palme. A l'exergue : **ONO**.

Cab. de France; or; 1 gr. 30; pl. VI, fig. 3.

N° 4. **+ IVVIG+I+DVS**.

R. **INC+V REX**. A l'exergue : **ONO**.

Coll. Vidal Ramon; pl. VI, fig. 4.

Cette pièce, empruntée à M. A. Heiss comme toutes celles conservées en Espagne, diffère peu de la précédente.

N° 5. **+ LIVVIGILDVS R**.

R. **INCLITVS RCGN**. A l'exergue : **ONO**.

Cab. de France; 1 gr. 30; pl. VI, fig. 5.

N° 6. **DN LIVVIGILDVS REX**.

R. **DN LIVVIGILDVS REX**. A l'exergue : **ΛDO**.

Cab. de Madrid; pl. VI, fig. 6.

Tout en reproduisant, pour mieux faire ressortir la filiation des types, les tiers de sou d'or précédents, je constate qu'ils rappellent plus particulièrement les monnayages de Reccopolis & de Toletum. Il est donc probable qu'ils ont été frappés en Espagne & non en Gaule.

2° Monnaies de Narbonne.

Voici maintenant quelques variétés du monnayage de Léovigilde à Narbonne. Ce sont des pièces d'un type tout national présentant un buste de face au droit & au revers, sans doute l'effigie impériale traditionnelle & celle du roi.

N° 7. **+ LEOVIGILDVS REX**. Buste de face; à sa droite un astre.

R. **+ NARBONA PIVS**. Buste de face; à sa gauche un astre.

Coll. Vidal Ramon, à Barcelone; or; 1 gr. 44; pl. VI, fig. 7.

N° 8. **+ DN LEOVIGILDVS REX**. Buste de face.

R. + NARBONA PI·VS. Buste de face; à l'exergue une sorte d' $\omega$ ; un signe à la fin de la légende.

Musée Britannique; or; 1 gr. 34; pl. VI, fig. 8.

Ces deux pièces, remarquables par les figures de face avec cheveux retombant des deux côtés, constituent désormais le principal type monétaire des Wisigoths.

N° 9. + LIVVIGILDVS REX PIV. Buste de face, la tête chargée d'une couronne fermée dont les branches sont ornées de perles. Le haut du corps est représenté également par des lignes de perles.

R. NARBONA CALER·A. Buste de face, avec une couronne également élevée, mais ne présentant que trois branches de perles. Le corps est figuré par quatre lignes contournées & relevées à droite & à gauche pour indiquer la place des épaules.

Coll. Vidal Ramon; or; 1 gr. 43; pl. VI, fig. 9.

N° 10. Variété du type précédent, portant au revers CAL·ER.

Coll. d'Amécourt; or; pl. VI, fig. 10.

La légende CALER·A ou CAL·ER n'a pas encore été expliquée d'une manière satisfaisante.

#### HERMÉNÉGILDE (579-585).

Herménégilde, fils aîné de Léovigilde, & gendre de Sigebert, roi d'Austrasie, prit, en Espagne, les armes contre son père, avec l'appui des troupes qui occupaient encore quelques points du littoral conservé par l'empereur de Constantinople. Mais Léovigilde ayant détaché les Byzantins du parti des révoltés, moyennant un tribut de trente mille sous d'or, Herménégilde fut vaincu & mis à mort à Tarragone, en 585.

Les monnaies de ce prince n'ont pu être frappées qu'en Espagne, & comme elles reproduisent identiquement celles au type de la Victoire, frappées sans indication d'atelier par son père, on peut en conclure qu'aucune de ces dernières n'appartient à Narbonne. Il était intéressant

toutefois de donner place ici à quelques spécimens des tiers de sou d'or au nom d'Herménégilde, pour montrer, ainsi que l'a déjà fait M. Heiss, combien de temps le type romain de la Victoire a persisté dans le monnayage wisigoth.

N° 11. ERMEN·EGLD· — . Buste diadémé à droite; au milieu une croix.

R. INCLIT R·EGI·. Victoire à droite, tenant une couronne & une palme. A l'exergue : ONO.

Cab. de France; or; 1 gr. 35; pl. VI, fig. 11.

N° 12. ERMENIGILDI·. Buste diadémé à droite.

R. INCLITI REC. Victoire à droite. A l'exergue : ONO.

Vidal Ramon; or; pl. VI, fig. 12.

N° 13. ERMENEGILDI·. Buste diadémé à droite.

R. REGI A DEO VITA. Victoire à droite. A l'exergue : ONO.

Musée Britannique; or; pl. VI, fig. 13.

La légende REGI A DEO VITA rappelle le sceau chrétien en forme de navire publié dans le *Bulletin d'archéologie chrétienne* sur lequel on lit, à côté du chrisme & de la palme, IN DEO VITA.

L'ancien type de la Victoire, dont on a vu des spécimens anonymes à la planche V, a été encore employé, comme on le voit, dans les ateliers de Léovigilde & d'Herménégilde, mais sous une forme dégénérée & plus grossière. C'est, du reste, la dernière fois que ce type se retrouve dans la série des monnaies wisigothes. L'exergue classique CONOB ou COMOB conservé sur les monnaies imitées d'Anastase, de Justin & de Justinien, a été réduit, dans les monnaies autonomes de Léovigilde & d'Herménégilde, aux trois lettres ONO qui ne sont plus évidemment qu'un souvenir épigraphique sans signification. Ce reste de l'ancien exergue romain disparaît avec la Victoire.

<sup>1</sup> Traduction française de M. l'abbé Martigny, 1878, pl. X.

RECCARÈDE (589-601).

Reccarède, qui succéda à son père Léovigilde, fut un prince puissant. Il défit le duc Bozon qui s'était révolté en Septimanie, & assura ainsi aux Wisigoths, jusqu'à la fin de leur monarchie, la paisible possession de cette province. Reccarède se donna, comme l'empereur Maurice Tibère, son contemporain, le surnom de *Flavius*, qui, aux yeux des populations, le rattachait à la race de Constantin<sup>1</sup> : toutefois, ce surnom ne paraît pas sur les monnaies. Ce prince rendit, en même temps, le latin obligatoire pour les actes officiels. En un mot, ses tendances étaient entièrement romaines. Cette observation a son utilité pour l'appréciation d'un type particulier du monnayage de ce prince.

Je dois mentionner ici les ordonnances qu'il porta contre les faux-monnayeurs & qui complétaient le code pénal connu sous le nom de *Bréviaire d'Alaric*<sup>2</sup>. Les peines

<sup>1</sup> Cf. l'inscription de la cathédrale de Tolède, rapportée par M. A. Heiss, p. 89, n° 1.

<sup>2</sup> I. *Antiqua*. — Servus torqueri pro falsa moneta in capite domini dominacve non vetamus, ut eorum tormentis veritas facilius possit inveniri. Ita ut si servus alienus hoc prodiderit, & quod prodiderit rerum extiterit, si dominus ejus voluerit, manumittatur, & domino ejus a fisco precium detur; si autem noluerit, eidem servo a fisco tres auri unciae dentur. Si vero ingenuus fuerit, sex uncias auri pro revelata veritate merebitur.

II. *Fls. Glis. Rels. rex*. — Qui solidos adulteraverit, circumciderit sive raserit, ubi primum hoc judex agnoverit, statim eum comprehendat : & si servus fuerit, eidem dextram manum abscindat. Qui si postea in talibus causis fuerit inventus, regis presentiae destinetur ut ejus arbitrio super eum sententia depromatur. Quod si hoc judex facere distulerit, ipse de rerum suarum bonis quartam partem amittat, quae omnimodis fisco proficiat. Quod si ingenuus sit qui haec faciat, bona ejus ex medietate fisco acquirat; humilior vero statum ingenuitatis suae perdat, cui rex juserit, servitio deputandus. Qui autem falsam monetam sculperit sive formaverit, quaecumque persona sit, simili sententiae & penae subiacebit.

V. *Antiqua*. — Solidum aureum integri ponderis, cujuscumque monetae sit, si adulterinus non fuerit, nullus ausus sit recusare, nec pro ejus commutatione aliquid monetae requirere, propter

édictees s'appliquent à la monnaie d'or & témoignent d'une rigueur égale à celle dont on usait, dans le Bas-Empire, à l'égard des contrefacteurs de ce numéraire privilégié & particulièrement protégé, comme nous l'avons vu par l'administration romaine.

Reccarède a placé, comme l'avait fait Léovigilde dans la plupart de ses ateliers d'Espagne, le type byzantin de la croix au revers de ses monnaies, mais en y introduisant une modification. La croix en effet n'est plus, sur les pièces de Reccarède, montée sur des degrés, mais sur un globe. C'est tout à fait le nouveau type inauguré à Constantinople par Tibère-Constantin, & qui s'introduisit sous Maurice Tibère, en Gaule, à Marseille, à Arles & à Viviers sans doute à l'époque de l'expédition du duc Gondowald ou Gondulf, appelé par les princes austrasiens contre les Burgondions. Je donne ici un spécimen des monnaies marseillaises au nom de Maurice-Tibère.



Les lettres MA, que l'on remarque dans le champ du revers, sont incontestablement les initiales de Marseille, car on les retrouve sur de nombreuses pièces frappées par les rois d'Austrasie, possesseurs de cette ville.

Voici maintenant la description de la monnaie de Reccarède.

N° 14. RECCAREDVS REX. Buste diadémé à droite.

R. VICTORIA AVIONV. Croix sur un globe; dans le champ, de chaque côté

hoc quod minus forte pensaverit. Qui contra hoc fecerit, & solidum aureum sine ulla fraude pensantem accipere noluerit aut petierit pro ejus commutatione mercedem, districtus a judice, ei cui solidum recusaverit, tres solidos cogatur exsolvere. Ita quoque & de tremisse servandum. (*Leg. wisigh. liv. VII, tit. VI.*)

de la croix, MA & VII. A l'exergue :  
CONDO.

Cab. de France; or de bon aloi; 1 gr. 25; pl. VI,  
fig. 14.

Cette monnaie est d'un art tout romain & rappelle les tiers de sou au nom d'Anastase, de Justin & de Justinien; elle contraste étrangement avec le style & le faire des monnaies qui se fabriquaient à Narbonne & en Espagne depuis Léovigilde, & qui se sont encore frappées dans les ateliers wisigoths sous Reccarède lui-même & sous ses successeurs. Ce fait exceptionnel d'une monnaie de bon style qui interromprait à Narbonne une série de pièces d'exécution barbare & du style étrange particulier aux Wisigoths, serait inexplicable. Aussi nous pensons qu'il ne s'agit pas d'une contrefaçon faite à Narbonne ou en Espagne de la monnaie de Maurice Tibère, mais d'une pièce gravée hors du royaume des Wisigoths & sortie peut-être de l'atelier même de Marseille. Au reste, Reccarède, qui reprit aux Francs les châteaux de Cabaret & d'Ugernum (Beaucaire) sur le Rhône, & qui pénétra dans la province d'Arles, a peut-être possédé momentanément Marseille.

A côté de ces monnaies calquées sur les pièces de Maurice Tibère à Marseille, Reccarède frappait également à Narbonne & dans les ateliers d'Espagne, des monnaies conformes aux traditions de l'art wisigoth proprement dit. Voici les exemplaires de ces pièces portant le nom de l'atelier de Narbonne.

N° 15. + RECCAREDVS RE. Buste de face.

R. + NARBONA FELIX. Buste de face.

Académie Hist. de Madrid; or; 1 gr. 50; pl. II,  
fig. 15.

N° 16. Variété du n° 15 avec NARBONA PIVS & un astre au-dessus du buste au revers.

Même coll.; or; 1 gr. 45.

<sup>1</sup> Voir Aloyss Heiss, *Descript. des monnaies des Wisigoths*, pl. II.

Cette pièce est gravée sur un dessin de M. A. Heiss.

LIUVA II (601-603).

Après la mort de Reccarède, les Wisigoths perdirent la plupart de leurs possessions en Gaule; cependant ils restèrent maîtres de Narbonne & de la Septimanie jusqu'à l'invasion des Maures.

Liuva II fut élu roi à la mort de son père Reccarède. Il fut assassiné à l'instigation de Witteric, qui se fit élire à sa place.

Toutes les monnaies portant le nom de Liuva appartiennent aux ateliers de la Péninsule.

WITTERIC (603-610).

Witteric, après un règne de sept années, fut assassiné à Tolède. Son monnayage a été très-actif en Espagne, mais on ne possède de lui que la pièce suivante pour l'atelier de Narbonne.

N° 17. + VVITTERICVS R. Buste de face; étoile dans le champ.

R. + NARBONA PIVS. Buste de face.

Coll. Gariel; or; 1 gr. 50; pl. VI, fig. 16.

Bouterone avait cru reconnaître sur une pièce de Witteric le nom de Béziers. Ce spécimen n'a pas été retrouvé, & l'on n'a pu par conséquent en contrôler la lecture. Il est probable qu'il s'agissait d'un des ateliers d'Espagne dont le nom a, à peu près, la même physionomie que celui de Béziers.

GONDEMAR (610-612).

Gondemar, qui succéda à Witteric, mourut au bout de deux ans de règne.

On n'a pas encore retrouvé de monnaies de ce prince frappées au nord des Pyrénées.

SISEBUT (612-621).

Sisebut, qui fut élu à la mort de Gondemar, enleva aux troupes d'Héraclius presque toutes les possessions byzantines sur

la côte méridionale d'Espagne. Il mourut en 621, laissant le trône à son jeune fils Reccarède.

Il n'y a point de monnaies de Narbonne au nom de Sisebut.

## RECCARÈDE II (621).

Reccarède II mourut presque aussitôt son avènement au trône. M. Heiss n'attribue à ce prince aucune monnaie, ni pour l'Espagne, ni pour la Septimanie.

## SUINTILA (621-631).

Élu à la mort de Reccarède II, Suintila expulsa définitivement les Byzantins des quelques places qu'ils avaient encore conservées dans les Algarbes (624), après les défaites que leur avait infligées Sisebut. Il fut ainsi le premier roi wisigoth qui régna sur l'Espagne entière. Mais après ce succès, Suintila fut détrôné par le gouverneur de la Septimanie, Sisenand, qui avait acheté, au prix de deux cent mille sous d'or, l'appui de Dagobert I, roi des Francs.

N° 18. + SINTILA R :. Buste de face.

R. + NARBONA. A la suite de la légende, deux points & un fleuron; buste de face.

Coll. Vidal Ramon; or; 1 gr. 37; pl. VI, fig. 17; d'après le n° 13 de la pl. VI de M. Heiss.

## SISENAND (631-636).

L'usurpation de Sisenand fut confirmée par le Concile de Tolède. Son autorité avait commencé en Septimanie; il était naturel qu'il eût des monnaies de ce côté des Pyrénées. Voici le type de celles qui ont été retrouvées jusqu'à ce jour :

N° 19. + SESENADVS RE. Buste de face.

R. + NARB : ONA IIVS. Buste de face.

Académie Hist. de Madrid; or pâle; 1 gr. 30; pl. VI, fig. 18; d'après le n° 7 de la pl. VI de M. Heiss.

## CHINTILA (636-640).

A Sisenand succéda Chintila, proclamé par les officiers du palais & les évêques. Son élection fut confirmée par le cinquième concile de Tolède. Il mourut en 640.

N° 20. + CHINTILA REX. Buste de face.

R. \* NARBONA PIV. Croix haussée sur trois degrés, semblable à celle de l'empereur Tibère Constantin.

Cab. de France; or; 1 gr. 40; pl. VI, fig. 19.

## TULGA (640-642).

Tulga, encore très-jeune, succéda à son père; il fut déposé en 642.

On ne connaît de lui que des monnaies frappées dans la Péninsule.

## CHINDASUINTE (642-653).

Chindasuinte régna dix ans; ses monnaies sont nombreuses.

N° 21. + CHIND : SVID : RE. Buste. R. + NARBONA P : S. Buste.

Musée Britannique; or; 1 gr. 43; pl. VI, fig. 20.

Mêmes types, autre coin; coll. Gariel.

## CHINDASUINTE ET RECCESUINTE (649-653).

Chindasuinte partagea, en 649, l'autorité royale avec son fils Reccesuinthe.

Il existe des monnaies portant au droit deux têtes en regard, dans lesquelles M. Heiss reconnaît les images associées du père & du fils, encore bien que la légende ne désigne que Chindasuinte.

N° 22. + CHINDVASVINTVS P. Sceptre ou croix longue entre deux bustes en regard.

R. + NARBONA PIVS. Croix haussée sur trois degrés & accostée d'un anneau & d'un globe.

Académie Hist. de Madrid; or; 1 gr. 50; pl. VI, fig. 21.

## RECCESVINTE SEUL (653-672).

Reccesvinthe occupa seul le trône des Wisigoths pendant près de vingt années. Il paraît cependant n'avoir eu qu'un seul type de monnaie à Narbonne.

N° 23. + RECCESVINO : REX. Buste à droite, la tête très-élevée, la chevelure retombe en arrière.

R. + NARBONA P : S. Croix haussée sur trois degrés & accostée de deux astres.

Coll. Vidal Ramon; or; 1 gr. 42; pl. VI, fig. 22; d'après le n° 10 de la pl. IX de M. Heiss.

## WAMBA (672-680).

Ce fut sous le règne de Wamba que les Sarrazins commencèrent leurs déprédations sur les côtes d'Espagne; le roi wisigoth parvint néanmoins à les repousser. Wamba n'a pas frappé monnaie à Narbonne. Nous devons remarquer toutefois que les types monétaires s'altèrent complètement sous son règne dans les ateliers d'Espagne & font pressentir la décadence de la civilisation wisigothe.

## ERVIGIUS (680-687).

Ervigius régna sept ans. Nous avons deux variétés des monnaies qu'il fit frapper à Narbonne.

N° 24. + I·D·N·M·N·ERVIG·VS R+. Buste à droite; devant le visage une croix.

R. + NARBONA PIVS. Croix haussée sur trois degrés.

Coll. Vidal Ramon; or; 1 gr. 38; pl. VI, fig. 23; d'après le n° 8 de la pl. X de M. Heiss.

N° 25. + I·D·N·N·NERVIG·VS R+. Buste à droite; une croix dans le champ, devant le visage.

R. + NARBONA PIVS. Croix haussée sur trois degrés, trois globules dans le champ.

Cab. de Madrid; or; 1 gr. 53; pl. VI, fig. 24; d'après le n° 9 de la pl. X de M. Heiss.

## EGICA (687-701).

A la mort d'Ervigius, la couronne passa sur la tête d'Égica, gendre de ce prince, qui était, en même temps, parent de Wamba. En 696, il s'associa Wittiza, son fils, qu'il nomma gouverneur de la Galice.

N° 26. + I·D·N·M·N·E·GICA R+. Buste diadémé à droite.

R. + NARBONA PIVS. Croix haussée sur trois degrés.

Coll. Vidal Ramon; or; 1 gr. 45; pl. VI, fig. 25; d'après A. Heiss.

N° 27. + I·D·N·M·N·EGICA R+. Buste à droite, deux points derrière la tête.

R. + NARBONA PIVS. Croix haussée sur trois degrés & accostée de deux fleurons en forme de lis.

Coll. Hoffmann; or; 1 gr. 44; pl. VI, fig. 26; d'après A. Heiss.

## EGICA ET WITTIZA (696-701).

Égica, suivant M. A. Heiss (p. 134), a frappé un certain nombre des monnaies sur lesquelles figure le nom de son fils & qui portent deux têtes. Comme les principaux ateliers d'Espagne, Narbonne a eu de ces monnaies.

N° 28. + I·DN·N·MEGICA R+. Têtes affrontées; entre elles une croix longue.

R. + VVITTIZA R+ RC. Dans le champ  $\begin{matrix} A \\ N \\ O \\ R \\ B \end{matrix}$  (Narbo).

Coll. Vidal Ramon; or; 1 gr. 54; pl. VI, fig. 27; d'après A. Heiss.

N° 29. + I·DN·M·EGICA R+ R·E. Deux bustes, entre eux une croix; un point dans le champ.

R. + VVITTIZA R+ REG. Dans le champ  $\begin{matrix} A \\ N \\ O \\ R \\ B \end{matrix}$ .

Cab. de France; or; 1 gr. 54; pl. VI, fig. 28.

La quatrième lettre est mal venue; il faut peut-être lire H au lieu de M.

N° 30. Il existe au Musée britannique une variété portant **REG** à la fin de la légende du droit.

Citée par M. Heiss, p. 136.

WITTIZA seul (701-711).

Wittiza gouverna seul pendant huit ans & fut détrôné vers 710 par Rodrigue, qui lui succéda.

N° 31. + I·D·N·NE WITTZA R+. Tête à droite barbare analogue à celle de diverses monnaies mérovingiennes.

R. + NARBONA PIVS. Croix haussée sur trois degrés & accostée de deux fleurons.

Cab. de France; or pâle; 1 gr. 20; pl. VI, fig. 29.

RODRIGUE (709-711).

Rodrigue, qui renversa Wittiza, était petit-fils de Chindasuinte. En 711, les Musulmans franchirent le détroit de Gibraltar & infligèrent une défaite à Théodoric, gouverneur de l'Andalousie. Le roi réunit cent mille Wisigoths pour résister aux envahisseurs, mais il succomba sur les bords du Guadalète le 31 juillet 711. Rodrigue disparut dans la mêlée &, avec lui, la monarchie wisigothe.

On ne connaît pas de monnaie de Rodrigue frappée en Gaule.

ACHILA (VERS 711).

Il existe des monnaies au nom d'un certain Achila dont ne parlent pas les auteurs & qui possédait, d'après le témoignage de ces monuments, Narbo & Tarraco. C'est à M. Boudard qu'on en doit la publication. M. Boudard les croyait d'un Achila ayant régné vers le milieu du sixième siècle; mais M. A. Heiss démontre facilement que ces pièces appartiennent par leur type & leur style au huitième siècle. Il rappelle, d'ailleurs, qu'il croit avoir prouvé que Léovigilde est le premier roi wisigoth qui ait frappé en Espagne une monnaie nominale. Il pense que Achila est un usurpateur du temps de Wittiza ou un personnage qui aurait possédé la Narbonnaise & la

province voisine pendant les premiers temps du règne de Rodrigue<sup>1</sup>.

N° 32. + I·DIEACHILA R+. Tête à droite très-barbare.

R. + NARBONA PIVS. Croix haussée sur trois degrés & entourée de cinq points.

Coll. de la Soc. arch. de Béziers; or; 1 gr. 48; pl. VI, fig. 30.

N° 33. + I·C·IEACHILA R+. Tête à droite, style & forme des tiers de sou mérovingiens des derniers temps.

R. + NARBONA P+VS. Croix haussée sur trois degrés & entourée de cinq points.

Coll. Vidal Ramon; or; pl. VI, fig. 31; d'après A. Heiss.

N° 34. ACHILAR BONA P. Tête à droite.

R. + NARE+I. DIEIVS. Croix sur trois degrés, accostée de quatre points; au bas des degrés, une *crista* appartenant à la tête de la Victoire d'un ancien coin.

Soc. archéol. de Béziers; pl. VI, fig. 32.

Cette pièce a été frappée avec les coins d'Achila sur une monnaie antérieure.

Ce fut en l'année 720 que les Maures, après avoir conquis toute l'Espagne moins la Galice, s'emparèrent de la Septimanie, où peut-être ils ont frappé monnaie, comme ils l'ont fait en Espagne. Mais il est difficile d'émettre une opinion à ce sujet, attendu que les premières monnaies des Omniades ne sont pas localisées. L'atelier de Narbonne demeure donc muet pour nous jusqu'à l'époque carolingienne.

#### PIÈCES FAUSSES A NOMS DE ROIS

Il n'a rien été dit, dans le cours de cette description, des monnaies fausses assez nombreuses dans cette série & qui portent non-seulement les noms de plusieurs princes, mais même celui de plusieurs ateliers

<sup>1</sup> M. A. Heiss s'appuie sur l'opinion de M. Alvaro Campaner (*Mém. de num. esp.*, 1866, t. I, p. 111 & suiv.).

des Wisigoths, notamment celui de Narbonne. On peut consulter à ce sujet le catalogue que M. Pinder a publié des monnaies wisigothes fabriquées par le célèbre Becker & les listes de M. Heiss.

### MONNAYAGE DES FRANCS

1<sup>o</sup> CARACTÈRES GÉNÉRAUX DU MONNAYAGE FRANCS; MONNAIES ROYALES; MONNAIES DES MONÉTAIRES.

Les Francs, qui n'ont envahi sérieusement l'empire que vers 420, n'ont pas ouvert des ateliers aussitôt que les Wisigoths. On croit cependant qu'ils eurent des coins monétaires dès le milieu du cinquième siècle, & que ce fut dans le nord & le nord-est des Gaules. Comme les Wisigoths, ils copièrent les sous & les tiers de sou d'or au type de la Victoire & aux noms d'Anastase, de Justin & de Justinien. S'ils frappèrent du bronze, ce ne fut qu'en très-petite quantité. Quant à l'argent, ils ne l'introduisirent que tard' sous leurs marteaux. Les premiers essais du monnayage de l'or, à types & à noms romains qui eurent lieu chez les Francs, sont à peu près reconnus; mais il est difficile de les distribuer entre les diverses provinces de l'ancienne Gaule. Ce travail de départ n'a donné jusqu'à présent que des résultats peu certains, applicables plutôt au nord-est de la France qu'au Midi. Je suis donc moins avancé pour les Francs que pour les Wisigoths, & je ne pourrai mettre sous les yeux du lecteur, comme je l'ai fait pour ces derniers, des copies serviles ou des imitations de la monnaie romaine fabriquées, avec ou sans addition de sigles, dans les anciennes cités qui font partie du Languedoc ou qui s'y rattachent.

<sup>1</sup> Avant leur établissement définitif dans les Gaules, les Francs, ainsi que le prouvent leurs lois, comptaient & payaient en argent, & sans doute en argent romain, qu'ils désignaient sous le nom de *saiga*. Lorsque les royaumes francs furent constitués, on trouva longtemps encore des ressources suffisantes dans le vieux numéraire impérial d'argent ou de bronze.

On a vu que c'est Théodebert (534-548), qui, maître des confins germaniques & grandi par une campagne heureuse en Italie, put se considérer comme l'héritier de la puissance romaine, & s'arroger avec l'*imperium* le droit de substituer sur les monnaies son nom à celui d'Anastase. Ces monnaies de Théodebert, toutes romaines d'aspect, sont nombreuses; il en est qui appartiennent au nord-est des Gaules, comme celle de Cologne; d'autres dont le style est caractéristique, sont peut-être sorties de l'ancienne province romaine ou même de l'Italie. Quant aux sous ou tiers de sou d'or que le prince austrasien a pu frapper dans les cités enlevées par son aïeul aux Wisigoths, on n'a aucune donnée à leur sujet. On est plus heureux lorsque l'on arrive à la fin du sixième siècle. Les monuments prouvent, en effet, que les rois d'Austrasie qui, à l'exemple de Théodebert, signaient leurs monnaies, ont frappé chez les Rutènes & les Gabales; mais leurs pièces nominales n'ont plus, au revers, le type de la Victoire, comme les sous & les tiers de sou d'or pseudo-romains au nom d'Anastase, de Justin & de Justinien ou comme ceux de Théodebert; elles présentent la croix haussée sur des degrés, type qui, ainsi qu'on l'a vu plus haut, était emprunté à Tibère Constantin & avait été introduit en Gaule du temps de Maurice Tibère; en outre, ces monnaies s'éloignent davantage, par leur exécution & leur art, des modèles romains, & le nom de la cité s'y trouve explicitement indiqué comme celui du roi. J'aurai donc à décrire quelques monnaies des chefs austrasiens. La partie occidentale du Languedoc était englobée, à la fin du sixième siècle, dans le vaste royaume échu à Gontran, roi de Bourgogne; je ne connais aucune pièce attribuable à ce prince, qui cependant a dû frapper monnaie, notamment à Toulouse.

Mais si les monnaies d'imitation purement romaine & si les espèces royales nominales sont beaucoup moins nombreuses chez les Francs que chez les Wisigoths, en revanche, vers la fin du sixième siècle, des espèces d'un caractère tout spécial ont

été créés par le premier de ces peuples, dans ses divers royaumes, surtout dans ceux du centre & du nord. C'est le numéraire, dit *des monétaires*, que j'ai annoncé plus haut & sur lequel je vais entrer dans quelques détails, parce qu'il dénote dans les royaumes francs une véritable révolution financière, sinon politique.

Le sou & surtout le tiers de sou d'or pseudo-byzantins se fabriquent toujours, mais le nom du roi ne s'y montre plus ou presque plus, & le signe d'échange est désormais garanti par la signature d'un personnage qui s'intitule *monétaire*; en outre, il est localisé par le nom de l'atelier généralement écrit en toutes lettres. Et ce qu'il y a de plus caractéristique, c'est que, noms de monétaires & noms de lieux se multiplient d'une manière prodigieuse<sup>1</sup>.

La signature exclusive d'un monétaire paraîtra d'autant plus étrange que les Francs avaient, comme les autres barbares, considéré d'abord la monnaie, ainsi qu'on le faisait à Rome & à Constantinople, comme une conséquence de *l'imperium* ou, si l'on veut, une émanation du pouvoir souverain. Ils avaient, en effet, accepté, dès le début, la monnaie romaine, qui empruntait son crédit à l'image & au nom de l'empereur; puis ils l'avaient contrefaite servilement, & leurs premiers rois s'étaient bornés à valider le signe d'échange par leur nom substitué à celui de l'empereur.

La multiplicité des noms de lieux, souvent sans aucune importance, inscrits sur la monnaie, surprend également, surtout lorsqu'on se rappelle que sous les Romains, pendant tout l'empire, il n'avait existé dans l'Occident qu'un très-petit nombre d'ateliers<sup>2</sup>. On peut donc en conclure tout d'abord que si l'on frappait monnaie dans tant d'ateliers, ou que si l'on mettait un si grand nombre de noms de lieux sur la monnaie, ce n'était pas pour satisfaire

au besoin de signe d'échange ou à des facilités d'émission, mais parce qu'on avait un motif particulier de rattacher les espèces à certaines localités souvent dépourvues d'importance politique ou privées de grandes voies de communication<sup>3</sup>.

Et, cependant, tous les autres barbares sont restés complètement fidèles à la tradition romaine, c'est-à-dire que les souverains ont continué, comme l'avaient fait les empereurs, à signer seuls les espèces en vertu de leur droit régalien & à n'entretenir, toujours comme les vieux maîtres du monde, qu'un nombre d'ateliers suffisant pour fournir le signe d'échange nécessaire aux transactions. Les rois Wisigoths, ces voisins des Francs, ont, pendant la longue durée de leur domination en Septimanie & dans la péninsule, constamment mis leur nom sur les monnaies; en outre, ils ne les ont frappées, en Gaule que dans la seule capitale de la Narbonnaise, déjà atelier sous les Romains, & en Espagne, que dans un certain nombre de villes ayant d'ordinaire aussi le rang de capitale. J'ajouterai que, lorsque la première race eut disparu en Gaule, les fondateurs du grand Empire carolingien, Pépin & son fils ne manquèrent pas de revendiquer comme droit régalien la signature de la monnaie, en même temps qu'ils en restreignirent la fabrication à un petit nombre d'ateliers. On avait reconstitué une administration centralisée à la romaine, & le pouvoir du souverain avait repris ses droits: la monnaie devait refléter le retour à l'ancien ordre de choses.

Ce double phénomène de la dissémination des ateliers & de la garantie des espèces par un monétaire a été souvent signalé, sans avoir été complètement expliqué; je l'ai, pour mon compte, sommairement examiné il y a près de trente ans<sup>4</sup>, & M. Ana-

<sup>1</sup> Les tiers de sou, dits, par abréviation, *monétaires*, se comptent déjà par centaines, encore bien qu'on ne les recueille sérieusement que depuis peu d'années & que le creuset de l'orfèvre ait fondu, pendant près de douze siècles, ceux qui s'étaient perdus ou qui avaient été enfouis.

<sup>2</sup> Voir plus haut, p. 6.

<sup>3</sup> Il est fort possible qu'un même atelier ait produit des monnaies au nom de plusieurs localités; cependant, il existe beaucoup de pièces sur lesquelles le nom du lieu est suivi du mot *FIT* ou *RECIT*. Les conclusions que j'ai à présenter sont indépendantes de cette question.

<sup>4</sup> Ch. Robert, *Consid. sur les monn. à l'ép. rom.*,

tole de Barthélemy lui a consacré plus tard un article important', où malgré les recherches les plus curieuses & les plus approfondies, bien des points restent encore dans l'ombre. Je ne tenterai pas ici une solution peut-être impossible, mais je dirai qu'il ne faut chercher l'origine de ces anomalies économiques ni dans une sorte d'usurpation féodale des droits régaliens, ni, comme on l'a dit encore, dans la liberté qu'auraient eue les simples particuliers comme les grands leudes de créer des coins & une forge & d'émettre des espèces sans caractère public, qu'ils auraient signées eux-mêmes ou fait signer par un artisan à leur solde prenant le nom de monétaire. Aucun État, même très-civilisé & possédant les puissants ressorts des temps modernes, ne pourrait vivre dans de telles conditions, & certes les Francs de la première race n'auraient pas tardé à succomber dans d'effroyables crises monétaires causées par une fabrication tantôt excessive, tantôt insuffisante & surtout par la multitude des espèces fausses, fourrées ou dorées. En outre, le numéraire laissé à l'initiative individuelle aurait présenté, à la longue, cette variété de métal, de poids, de module & de valeur qui caractérisa plus tard la période féodale, comme elle avait caractérisé avant la centralisation romaine la période d'indépendance de la Gaule; or les pièces mérovingiennes qui nous occupent ont gardé pendant plus de deux siècles l'unité de métal, de forme & d'aspect général<sup>1</sup> d'autant plus remarquable que les procédés de fabrication & que l'art de la gravure, maintenus d'abord par les habitudes romaines, avaient fini par tomber très-bas. En un mot, qu'une trouvaille de monnaies dites mérovingiennes, royales

ou à noms de monétaires, ait lieu, personne n'hésite à en qualifier les spécimens de sous ou de tiers de sou d'or, comme le faisaient les auteurs du temps; au contraire, des numismatistes exercés ne peuvent pas toujours débrouiller dans chaque province & qualifier les monnaies du moyen âge, baronniales, épiscopales ou municipales qu'on leur présente; & cependant le monnayage à cette époque était loin d'être libre, & sa diversité tenait seulement à un certain éparpillement des droits régaliens. La principale monnaie mérovingienne ayant été, pendant deux siècles, toujours en or & toujours le tiers de sou d'origine romaine, on est fondé à dire qu'il n'y avait pas désordre mais bien système.

La monnaie des monétaires diffère essentiellement de la monnaie royale. Mais qu'étaient les monétaires & dans quelles conditions frappèrent-ils la monnaie? Il est difficile de le savoir en présence de la pauvreté des écrivains contemporains & de l'ignorance dans laquelle nous laissons, sur l'organisation financière des royaumes Francs, les documents officiels qui ne sont guère que des formules & des recueils de pénalités.

Je suis convaincu, comme je l'étais lorsque j'ai traité pour la première fois la question, qu'il y avait une liaison intime entre ces monnaies locales & les revenus de natures diverses appartenant au roi, aux cités, aux églises, &c... Maintenant, les monétaires étaient-ils les agents même de l'encaissement des revenus ou bien des fonctionnaires chargés de transformer légalement en espèces courantes, sous le contrôle de l'État & la garantie de leur signature, les sommes à verser par les collecteurs de l'impôt ou les fermiers des domaines, des mines, des péages, &c.<sup>2</sup> Il est difficile de le savoir. Je me borne à faire remarquer que la liaison dont je viens de parler expliquerait bien des faits

in-3<sup>o</sup>, 1851, p. 27 & suiv., & *Numism. du Nord-Est*, in-4<sup>o</sup>, 1852.

<sup>1</sup> *Rev. archéol.* 1865.

<sup>2</sup> Je ne parle pas du cuivre, dont les Francs paraissent n'avoir usé dans leurs ateliers qu'au commencement & en bien petite quantité. Quant au denier d'argent frappé dans les derniers temps, il affecte toujours la forme romaine, c'est-à-dire qu'il présente beaucoup d'épaisseur par rapport à son diamètre.

<sup>1</sup> Il est probable qu'à cette époque les revenus, en dehors des impôts, c'est-à-dire les produits des domaines, des péages, des salines, &c., étaient affermés plutôt que gérés de cleric-à-maître.

qui ont excité l'étonnement des numismatistes; par exemple, l'existence d'une monnaie particulière pour chacun des nombreux puits salins exploités, sur des points voisins les uns des autres, dans un *pagus* de l'Austrasie<sup>1</sup>; la légende de certains tiers de sou d'or où le monétaire local écrit tantôt *RATIO FISCO* & tantôt *RATIO ECCLESIAE*, &c... En effet, il n'y aurait aucun intérêt, si la monnaie n'avait été frappée qu'en vue de la circulation, à faire un numéraire spécial pour Vic, Moyen-Vic, Marsal, Dieuze, &c., car les produits des ateliers très-actifs de Trèves, de Metz, de Toul & de Verdun suffisaient aux besoins de l'épargne, du commerce ou du fisc dans l'ancienne Belgique première; il est donc logique d'admettre que les tiers de sou portant le nom de ces puits salins, qu'ils aient été frappés sur place ou ailleurs, avaient pour but de reconstituer en métal étalon, portant la marque d'origine & la garantie du monétaire, le produit de la vente du sel réalisé successivement par le fermier du puits, en monnaies romaines qui circulaient encore, ou en objets échangeables en nature, &c... Quant au mot *RATIO* inscrit, avec des compléments différents, sur des monnaies sorties d'un même atelier, il signifie qu'il y avait là un produit partagé & que le monétaire, chargé de faire sa part à chaque ayant droit, indiquait à qui revenait chaque pièce, en même temps qu'il consacrait l'origine commune par l'inscription du nom de lieu<sup>2</sup>.

J'ajouterai que, dans cet ordre d'idées, les monétaires qui signaient, chez les Francs, le numéraire, se rattacherait assez naturellement aux anciens monétaires romains. Je crois, en effet, que les monétaires, du moins ceux des basses époques, n'étaient plus de simples ouvriers

payés pour fabriquer les espèces, mais des hommes prenant part à l'émission du signe d'échange & aux bénéfices qui en étaient la conséquence. Cela résulte d'un fait caractéristique, la célèbre levée de boucliers des monétaires qui éclata sous Aurélien, quand cet empereur voulant rétablir le crédit public se décida à démonétiser, ainsi que le dit Zozime, les espèces altérées dont la circulation abusive apportait le plus grand trouble dans les affaires<sup>3</sup>. Les monétaires de Rome étaient si nombreux, si puissants & si bien appuyés, qu'ils refusèrent de se soumettre aux réformes impériales & prirent les armes. La révolte fut formidable &, pour la réduire, l'empereur dut sacrifier sept mille hommes, ainsi que nous l'apprend sa lettre au consul Ulpius Crinitus. Une telle résistance eût été impossible s'il ne se fût agi que des graveurs de coins & des hommes de profession mécanique chargés des détails de la fabrication dans l'hôtel des Monnaies de Rome. Ces ouvriers, en effet, étaient nécessairement en nombre limité, quelque imparfaits qu'on suppose les procédés de fabrication, & même en supposant qu'aux monétaires se joignait une *familia monetalis* constituée comme elle le fut au moyen âge. On se demande donc ce qu'un tel groupe aurait pu faire contre l'armée impériale, composée non-seulement des excellentes cohortes du prétoire, mais de nombreuses troupes qui n'appartenaient pas à la garnison de Rome<sup>4</sup> & que commandait un des meilleurs généraux du troisième siècle. Il est évident que l'empereur a eu affaire à une émeute considérable dans laquelle était engagée une grande partie de la population de la ville. On peut croire que le fonctionnaire qui avait la *procuratio* de la monnaie, abusait de son mandat & avait

<sup>1</sup> Cf. Ch. Robert, *Étud. num. sur le Nord-Est.*

<sup>2</sup> Cette explication n'est gênée par aucun des sens donnés au mot *RATIO*, c'est-à-dire qu'on le traduise par *compte* ou par *ration* équivalent de portion, comme l'a fait M. de Longpérier (*Cat. Rousseau*, p. 81), ou par *domaine*, comme M. A. de Barthélemy (*Rev. arch.* 1865); ou qu'on l'identifie, comme M. B. Fillon, avec le mot monnaie.

<sup>3</sup> Il suffit de consulter les collections pour juger du degré d'altération auquel était tombé le numéraire d'argent; l'ancien denier, devenu du billon ou du cuivre blanchi, répondait, en quelque sorte, à ce que serait aujourd'hui un papier-monnaie ou un billet de banque sans garantie foncière ou métallique.

<sup>4</sup> Les forces provinciales dont disposait l'empereur se composaient d'Ibères, de Daces & de Ripariens. Cf. Vopiscus, *Aurélien*, xxxviii.

pour complices ses ouvriers; mais il n'y avait pas là les éléments d'une telle résistance. C'était, il ne faut pas l'oublier, toute une réforme financière que voulait faire Aurélien, & il trouva contre lui ce monde des agioteurs qui pullulaient déjà du temps de Cicéron & qui avaient dû se multiplier à une époque où la monnaie usuelle, c'est-à-dire la monnaie d'argent, était tellement altérée qu'elle était devenue une sorte d'assignat à cours contesté, devant procurer des bénéfices énormes à tous les agents du prêt, du change, de l'encaissement, ou des paiements. Ce qui confirme mon hypothèse, c'est que le chef de la révolte, Felicissimus, n'était pas le procureur de la monnaie de Rome, mais un fonctionnaire d'un rang bien plus élevé, dont les attributions avaient à la fois de l'analogie avec celles d'un ministre des finances & d'un gouverneur de banque des temps modernes. Il semble donc que le mot *monetarius*, dans les rares textes relatifs à cette sorte de guerre civile, ait signifié, non-seulement un ouvrier employé à la fabrication du signe d'échange, mais un trafiquant de monnaies.

L'organisation financière de l'empire s'était améliorée au quatrième siècle. Les monnaies de billon à cours forcé ne se fabriquaient plus, & le sou d'or, celui-là même qu'imitèrent les barbares, avait sensiblement le caractère d'équivalent réclamé pour le signe d'échange par les économistes modernes. Mais, la profession de *monétaire* entendue non-seulement comme fabricant de monnaie, mais comme financier, subsistait dans l'empire, & notamment dans les Gaules, où avaient pénétré les mœurs de l'Italie. Les rois francs, lorsqu'ils commencèrent à déléguer la signature du signe d'échange, trouvèrent donc sur toutes les parties de leurs monarchies des hommes idoines présentant plus d'importance que de simples ouvriers. Ce sont ces agents dont les noms parurent bientôt de tous côtés sur les tiers de sou d'or avec le titre de *monetarius*. Les plus anciens monétaires, qui remontent peut-être à la fin du sixième siècle, sont, en effet, Romains par leurs noms, & si plus tard des noms

germains paraissent sur la monnaie, c'est parce qu'il y avait des hommes de toute profession chez les Francs & parce que les Gallo-Romains avaient pris des noms francs, comme des Gaulois jadis des noms romains.

En résumé, & il y avait intérêt à le signaler, les monnaies des deux peuples Wisigoths & Francs, successeurs des Romains dans la domination de la partie des Gaules dont nous avons à nous occuper, diffèrent essentiellement, non au point de vue du métal employé & de l'aspect général de la pièce, car ce sont toujours, de part & d'autre, des tiers de sou d'or de système byzantin, non encore, à proprement parler, sous le rapport du type qui, du moins, au droit, montre presque toujours une tête rappelant celle de l'empereur, mais en ce qui concerne la signature servant de garantie & les noms de lieu rappelés par les légendes. Chez les Wisigoths, jusqu'à la fin de leur existence politique, c'est invariablement, ainsi qu'on l'a vu, le souverain dont le nom se lit à la place où se trouvait le nom de l'empereur; chez les Francs, lorsque eut cessé la fabrication des espèces pseudo-romaines le nom du roi ne se montra que dans de rares ateliers, & la monnaie fut presque exclusivement signée par les monétaires; en outre, les Wisigoths comme les Romains, comme les peuples modernes, n'ouvrirent ou ne maintinrent d'ateliers que sur un petit nombre de points bien choisis pour l'émission, tandis que les Francs mentionnèrent sur leurs monnaies, du moins dans le centre & surtout dans le nord, une incroyable multitude de localités, souvent infimes. Si la dissémination des ateliers monétaires & la variété des noms de lieu inscrits sur les monnaies, est beaucoup moins considérable dans le sud des Gaules que dans la Celtique & surtout que dans la Belgique, il n'y a pas lieu de s'en étonner, car les institutions romaines n'étaient pas aussi solidement ancrées dans ces dernières régions que dans l'ancienne Aquitaine & surtout que dans la Province, où la civilisation grecque avait précédé la civilisation romaine & qu'on pouvait, dès le

commencement de l'Empire, assimiler en quelque sorte à l'Italie.

Cette remarque explique pourquoi il existe à peine une seule monnaie de monétaire à Marseille, tandis que les royales mérovingiennes, si rares dans le centre & le nord de la Gaule, y sont relativement assez communes, depuis Childebert II (575-596) jusqu'à Childéric III (742-752). La région qui a formé le Languedoc est plus pauvre en royales que la Provence, mais un peu plus riche en monétaires. Toutefois, si j'ai à décrire un grand nombre de monétaires, c'est que mon cadre comprend des cités situées au nord de l'ancienne Narbonnaise.

Le numéraire signé par les monétaires ayant paru plus tard que les imitations pures du monnayage d'Anastase, de Justin & de Justinien, s'éloigne davantage des prototypes romains. Il est à remarquer, toutefois, que dans certaines localités, les anciennes traditions ont duré fort longtemps. Ainsi, les noms de Justin & de Justinien, par exemple, se retrouvent sur des monnaies évidemment postérieures au temps de Maurice Tibère; ailleurs, la Victoire se voit encore, au revers, à une époque où on y avait depuis longtemps renoncé dans la plupart des ateliers<sup>1</sup>.

## 2<sup>o</sup> DESCRIPTION DES MONNAIES FRANQUES

La région dont les monnaies seront étudiées pour la période franque est un peu plus étendue que la province de Languedoc. Il importait de mettre sous les yeux du lecteur quelques monnaies choisies de manière à faire ressortir la filiation des types.

Voici les cités auxquelles il a été jugé bon de s'arrêter. J'indiquerai leurs noms & les grandes divisions politiques dont elles faisaient partie sous l'Empire, lorsque parut la Notice des Provinces<sup>2</sup>, &, au sixième siècle, du temps de Grégoire de

Tours<sup>3</sup>. Les rares spécimens francs, à l'ancien type de la Victoire, doivent être classés dans les médailliers d'après la Notice; les pièces pseudo-romaines moins anciennes, par exemple celles au type de Maurice Tibère, les quelques pièces royales & les nombreux monétaires se rapportent mieux aux divisions du sixième siècle.

*Civitas Albensium (provincia Viennensis).* — Vienne étant passée aux Burgundions, la *civitas Albensium* fait partie, au sixième siècle, de la province d'Arles. Viviers ayant remplacé, en 535, Aps (*Alba augusta*) comme chef-lieu, les monnaies ont été frappées dans la première de ces villes (*civitas Vivariensium*).

*Civitas Ucesiensium (Narbonensis prima).* — Narbonne appartenant aux Wisigoths, Uzès, au sixième siècle, fit, de même que Viviers, partie de la province d'Arles.

*Civitas Vellavorum (Aquitania prima).* — Sans changement.

*Civitas Tolosatium (Narbonensis prima).* — Toulouse, au sixième siècle, appartenait à la première Aquitaine.

*Civitas Convenarum (Novempopulana).* — Cette cité, au sixième siècle, était incorporée à la seconde Aquitaine.

*Civitas Consorannorum (Novempopulana).* — Cette ville, au sixième siècle, appartenait à la seconde Aquitaine.

*Civitas Albiensium (Aquitania prima).* — Albi, au sixième siècle, faisait partie de la seconde Aquitaine.

*Civitas Cadurcorum (Aquitania prima).* — Au sixième siècle, seconde Aquitaine.

*Civitas Ruthenorum (Aquitania prima).* — Au sixième siècle, seconde Aquitaine.

*Civitas Gabalorum (Aquitania prima).* — Au sixième siècle, seconde Aquitaine.

Le Toulousain, le territoire d'Uzès & l'Albigois formaient, au dernier siècle, avec les cités wisigothes, le Languedoc proprement dit. Le Vivarais, le Velay & le Gévaudan avaient été réunis à cette Province; l'est du Comminges, & même quelques parcelles du Quercy qui appartenaient à la Guyenne, avaient été, à diver-

<sup>1</sup> Cf. A. de Barthélemy, *Les monnayeurs*, broch. in-8<sup>o</sup>, 1865, p. 15.

<sup>2</sup> B. Guérard, *Essai sur les divisions territoriales de la Gaule*, p. 24 & suiv.

<sup>3</sup> Longnon, *Géogr. de la Gaule au sixième siècle*, passim.

ses époques, rattachés au Languedoc. Les monnaies du Rouergue & un *triens* des *Conсорanni* m'ont paru intéressants à publier, bien qu'étrangers à l'histoire monétaire du Languedoc.

Toutes ces cités se rattachent d'ailleurs au Languedoc par la langue. En outre, on distinguait, sous les Romains, les *Ruteni* & les *Ruteni provinciales*, & l'on a vu, dans mon précédent Mémoire, que le monnayage gaulois du Sud s'étendait chez les Cadurques, & suivant toute apparence, chez les Rutènes. Il y avait donc eu entre ces peuples & la Narbonnaise plus de points de contact qu'on ne pourrait le croire tout d'abord.

Je ferai remarquer d'avance que les monnaies franques, dans chacune des cités qui viennent d'être indiquées, ne mentionnent d'ordinaire qu'un ou deux lieux. C'est d'abord la capitale du peuple, inscrite sous son nom, comme *Tholosa*, ou désignée simplement par l'ethnique devenu indéclinable, comme *Rutenus*, *Vellavos*, *Conbenas*, *Conсорanni*, &c. Vient ensuite, sous un autre vocable, un lieu qui se confond parfois avec la cité elle-même, & qui se montre à l'ablatif; tel est *Anicio* au Puy ou *Canaco* qui confine à Rodez. Si l'épigraphie monétaire donne un nom qui ne soit pas, par le fait, celui du chef-lieu, ce nom s'applique à un centre secondaire peut-être, mais important. Ainsi, par exemple, les monnaies portant *Gabalorum* désignent le peuple des Gabales, ou, si l'on veut, Javouls; d'autres monnaies, sur lesquelles on lit *Bannaciaco*, se rapportent à l'atelier royal de Bannassac. Une troisième légende, fort douteuse, a été traduite par Mende, qui fut plus tard le centre politique & religieux des Gabales. Ce petit nombre & cette situation des ateliers montre une fois de plus combien la Narbonnaise, & même les cités voisines de cette province & situées au nord du Tarn, différaient du centre & du nord de la Gaule, où les noms des lieux les plus inconnus, infimes même, se multiplient outre mesure dans les légendes. Aussi peut-on dire que la révolution monétaire, que j'ai signalée chez les Francs, s'est mani-

festée dans la Narbonnaise par la substitution du nom du monétaire au nom du roi plutôt que par le nombre des ateliers<sup>1</sup>.

L'ordre adopté pour la description des variétés, tel qu'il ressort du tableau précédent, n'est pas complètement arbitraire; il a été choisi, en effet, de manière à former des groupes par types. Ainsi, la ville de Viviers, qui était encore dotée d'un établissement administratif à la fin de l'empire, & Uzès, qui, voisine du Rhône, se rattachait à l'ancienne province romaine, montrent l'une & l'autre, sur des monnaies sans nom de monétaire, le type de la croix haussée sur un globe, introduit à Marseille & à Arles du temps de Maurice Tibère, & copié par le Wisigoth Reccarède. — Les monnaies émises sous l'ethnique des Vellaves ou avec le vocable *Anicium*, ont, au droit, l'ancienne tête romaine, & en général, une croix au revers. Ce sont des pièces où la tradition antique se reconnaît encore des deux côtés.

En allant géographiquement de proche en proche, il eût été naturel de décrire ensuite les monnaies frappées dans le nord de notre région; mais celles de ces pièces retrouvées jusqu'à ce jour, sont, comme je l'ai indiqué plus haut, de types tout particuliers, & il m'a paru préférable de contourner le territoire wisigoth & de passer immédiatement au Languedoc proprement dit, en décrivant d'abord les monnaies de Toulouse, dont le type général se rapproche de celui du Velai. Après Toulouse viendront les pièces dubitativement attribuées aux cités des *Convenae* & des *Conсорanni*, & dont le type a des traits communs avec celui de quelques tiers de sou toulousains. La région occidentale du cadre dans lequel je dois me renfermer ne dépasse pas les *Albienses*, dont les monnaies

<sup>1</sup> Que l'on rattache le monnayage franc sans nom de roi à la rentrée de certains revenus, comme je l'ai fait hypothétiquement plus haut, ou qu'on le considère, avec quelques numismatistes, comme le signe d'une féodalité anticipée, il n'en est pas moins curieux de voir combien le sud de la Gaule différait du nord.

présentent un type qui n'a rien de particulier & qui dénote une fabrication d'une certaine ancienneté. Je ne connais de monnaies royales, ni pour Toulouse, ni pour les cités des *Convenae*, des *Conso-ranni* & des *Albienses*. Les princes francs paraissent n'avoir pas eu d'ateliers royaux à l'ouest des possessions wisigothes.

Je remonterai ensuite plus au Nord & je passerai aux Cadurques, aux Rutènes & aux Gabales, dont les produits monétaires, tout particuliers de type & de faire, ne ressemblent plus guère à l'ancien tiers de sou romain que par le métal, la forme du flanc & la présence d'une tête au droit. La croix, au bout d'un certain temps, n'occupe plus le champ du revers comme dans les monnaies de Maurice Tibère; elle est remplacée par d'autres emblèmes chrétiens, tels que le calice & les colombes ou par de grands monogrammes d'interprétation douteuse. Au droit la tête n'est plus seule, mais accompagnée de divers accessoires, tels que les feuilles cordiformes, la palme, la croix ou le mot PAX. Une remarque, qui paraîtra peut-être un peu hardie, c'est que, dans la disposition des fleurons qui se développent devant la figure du droit, on retrouve une réminiscence de certains types monétaires gaulois que j'ai publiés dans mon premier mémoire. Est-ce une coïncidence, est-ce une tradition? Il est difficile de le savoir.

Je dois rappeler encore que les emblèmes spéciaux qui figurent sur les monnaies que j'ai à décrire n'ont pas été toujours confinés dans un atelier ou une cité, attendu que chez les Francs, pendant une période de deux siècles, comme jadis chez les Gaulois, comme plus tard au moyen âge, l'intérêt de la circulation a souvent déterminé l'introduction dans une province des types monétaires d'une autre province<sup>1</sup>. Les trouvailles de monnaies franques permettent même de croire que

les types & les emblèmes monétaires ne caractérisent pas exclusivement les ateliers, mais quelquefois les époques; & si dans les cartons des amateurs, certains types semblent aujourd'hui le propre de certaines cités, cela tient souvent à la découverte d'un seul trésor ou à la richesse d'émission de cette cité. Quand des monnaies de contrées plus ou moins éloignées les unes des autres présentent des analogies de type, on les distingue, en général, par le faire<sup>1</sup>.

Il existe des monnaies à noms de roi, non-seulement dans les ateliers de la province d'Arles, mais chez les Gabales & les Rutènes. Relativement récents, les tiers de sou royaux de ces deux peuples ne se rattachent plus que de loin au tiers de sou romain, & peuvent être considérés comme présentant des types nationaux. Le Rouergue & le Velay n'avaient pas subi l'influence romaine autant que les Gaulois de la Province ou de la Narbonnaise, ou même que ceux dont le pays était traversé par les grands fleuves ou les principales voies de communication.

Avant de passer à la description, j'ai encore à dire quelques mots de la forme qu'affecte le nom du lieu dans lequel ou pour lequel la monnaie a été frappée. Cette forme, ainsi que je l'ai déjà indiqué, n'est pas toujours la même; tandis que diverses villes portent, au singulier, un nom ayant ou n'ayant pas le même radical que l'ethnique, d'autres, & les plus nombreuses, sont désignées par le nom du peuple au pluriel & généralement à l'accusatif. Ainsi rencontrerons-nous, dans la région qui nous occupe, d'une part *Vivarrio*, *Ucece*, *Tholosa* & *Cadorca*; de l'autre, *Vellavos*, *Rutenus*, *Conbenas*, *Conso-rannis*, *Gabalorum*. *Albigünse*, qui équivaut à *Albigense*, les deux *i* valant un *e*, & qui se montre au singulier, n'est pas le nom de la ville, qui s'appelait *Albiga*, mais celui du

<sup>1</sup> Les graveurs de coins, dans l'ancienne Belgique première, employaient, à Metz par exemple, les sigles C A, qui, originaiement, étaient exclusifs à l'atelier de Châlon-sur-Saône ou bien ils reproduisaient les lettres A R désignant Arles ou la cité des Arvernes, &c.

<sup>1</sup> C'est ainsi seulement qu'on a distingué les copies des prototypes à toutes les époques; par exemple, les statères gaulois de ceux de Philippe, les monnaies à la croix frappées en Souabe de celles sorties des ateliers du Midi, &c.

territoire<sup>1</sup>. Cette différence se reconnaît dans toute la Gaule & s'explique peut-être ainsi : les anciennes villes, déjà importantes avant l'arrivée de César, ou ayant obtenu des droits municipaux ou politiques dès les premiers temps de la conquête, comme Lyon, ou bien encore ayant grandi pendant la durée de l'empire, comme les villes des confins germaniques ou résidaient les légats impériaux ou les légats légionnaires, gardent leur nom, qui se retrouve par conséquent sur la monnaie franque. Parmi ces villes se rangent tout naturellement les diverses cités de la Narbonnaise, comme Arles, Vienne & Toulouse. Il est même des villes, par exemple Bordeaux, pourvue, sans doute dès le temps d'Auguste, de droits importants<sup>2</sup>, & Orléans, création de l'empereur Aurélien, qui non-seulement conservent leur nom, mais l'imposent au peuple, si bien que les *Bituriges vivisci* disparaissent pour faire place aux *Burdigalences*, & qu'une partie des *Carnutes* devient les *Aurelianenses*. Au contraire, les simples *oppida* gaulois, où l'*ordo* avait siégé pendant la durée de l'empire, ayant absorbé, dès avant le temps où parut la Notice, le titre de cité, qui désignait autrefois tous les citoyens du territoire, perdirent leurs noms pour prendre ceux des peuples. C'est ainsi que les anciens ethniques, devenus des noms de lieu indéclinables, désignent un grand nombre de centres administratifs & de sièges épiscopaux de la période franque, tels sont : *Abrincatas* (Avranches), *Ambianis* (Amiens), *Andecavis* (Angers), *Atrebatas* (Arras), *Baiocas* (Bayeux), *Carnotas* (Chartres), *Cenomanis* (le Mans), *Lemovicis* (Limoges)<sup>3</sup>, &c.

<sup>1</sup> Cf. Longnon, *Op. laud.* p. 520.

<sup>2</sup> Cf. P. Ch. Robert, *Le culte de Tutela, Mém. de la Société archéol. de Bordeaux*, t. 4.

<sup>3</sup> Le pluriel, à divers cas, qui se rencontre dans les légendes des monnaies franques, ne désigne pas toujours un peuple ayant formé jadis une cité mentionnée par la Notice des Provinces; il s'applique aussi, suivant toute apparence, à des fractions des grands peuples ou à d'anciens *pagi* pourvus, du temps des Francs, d'une autonomie administrative ou religieuse & qui ne figurent pas dans les documents romains. Quant aux

#### CIVITAS VIVARIENSIVM

La Notice des Dignités, qui, ainsi qu'on l'a vu plus haut, est tout au plus contemporaine de Valentinien III, cite Viviers comme ayant eu des ateliers pour le tissage & la confection des vêtements<sup>1</sup>. C'était par conséquent, à l'époque où commença le monnayage des barbares, une ville de tradition romaine & qui, au sixième siècle, faisait partie de la province d'Arles. On ne doit donc pas s'étonner qu'on y ait fabriqué des monnaies pseudo-impériales & des monnaies royales.

Le Vivarais, qui appartenait aux Burgondions, passa aux Francs vers 532 ou 533, après la défaite de Gondemar<sup>2</sup>. Les Burgondions, du reste, n'étaient pas restés paisibles possesseurs de cette contrée dont les Goths de Théodoric le Grand, venus au secours des Wisigoths, avaient pu s'emparer; on sait, dans tous les cas, par une inscription, que les Wisigoths avaient dominé dans le Vivarais en 496<sup>3</sup>.

S'il y a eu des monnaies frappées à Viviers par un de ces peuples avant 532, c'étaient évidemment des pseudo-romaines au type de la Victoire, car la croix haussée ne parut que plus tard, sous Maurice Tibère (582-602), dans le sud-est des Gaules; mais, jusqu'à présent, aucun indice

lieux secondaires mentionnés en si grand nombre par les monnaies franques, surtout dans le Centre & le Nord, ils sont, au contraire, au singulier comme les grandes villes & en général à l'ablatif; tels sont les lieux qualifiés de *castrum*, *villa*, *vicus*, *domus*, *portus*, *mallum*, &c. Pour vérifier cette dernière règle, qui ne comporte, je crois, que bien peu d'exceptions, il suffit de consulter la liste des noms de lieux inscrits sur les monnaies mérovingiennes publiés, en 1865, par M. de Barthélemy, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*.

<sup>1</sup> *Not. Dign. in partibus Occidentis*, éd. Boecking, p. 53.

<sup>2</sup> Voyez *Hist. de Lang.* tome I, liv. V, p. 570.

<sup>3</sup> Cf. Paradis, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 14, p. 592; Edmond le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. 2, p. 206; & A. Longnon, *Géographie de la Gaule au sixième siècle*, p. 438.

n'a permis de déterminer les premiers produits du monnayage de Viviers.

Ce sont les Francs de Théodebert qui étaient maîtres de cette ville en 535<sup>1</sup>. Si on s'en rapporte à Roderic de Tolède<sup>2</sup>, Théodebert aurait eu à en disputer la possession aux Wisigoths. Viviers appartient ensuite à Clotaire, puis, suivant dom Vaissete<sup>3</sup>, à Gontran. Clotaire II, devenu maître de l'Austrasie, Dagobert & Sigebert y frappèrent monnaie.

IMITATIONS DE LA MONNAIE ROMAINE

Je commencerai par les pièces au nom des empereurs. Elles sont identiques à celles de Marseille & d'Arles, sinon que MA ou AR sont remplacés par les lettres VI VA.

N° 1. DN . . . ITV . . . STONA. Buste diadémé à droite.

R. DN ANA . . . rétrograde dans le champ, une croix longue sur un globe, accostée des lettres VI VA; type inauguré sous Maurice Tibère. A l'exergue : ONOB.

Cab. de France; or de bon aloi; 1 gr. 10; pl. VII, fig. 1.

On pourrait, à la rigueur, retrouver les restes du nom d'Anastase dans la légende du revers. Il s'ensuivrait que le nom immobilisé d'un empereur aurait été associé à un type qui n'existait pas encore de son temps. Le style de la pièce n° 1 dénote d'ailleurs une assez basse époque.

N° 2. DN IVSTI[N]VIS] PP AV. Buste diadémé à droite.

R. VICTORIA AVGVSTORV. Croix sur un globe, accostée des lettres VI VA. A l'exergue : ONO.

Tiers de sou d'or; pl. VII, fig. 2.

Cette monnaie a été publiée, en 1867, par M. Janssen, dans les *Jahrbücher des Vereins von Alterthums Freunden in Rheinlande*, t. 43, 1867, p. 68, n° 14, pl. VI. Elle porte une hélière & a peut-être servi de

<sup>1</sup> Conciles, t. 4, c. 1803.

<sup>2</sup> Livre III, chap. XXI.

<sup>3</sup> Tome II, n. 7 R, p. 134.

talisman<sup>4</sup>. Elle est curieuse en ce qu'elle associe le nom de Justin, non plus au type de la Victoire, mais à celui de la croix.

N° 3. . . MAVR . . . CRIPP AVC. Buste à droite.

R. VICTORIA A; VVVCCV. Croix sur un globe, accostée des lettres VI VA. A l'exergue : CONOB.

Coll. d'Amécourt; sou d'or; pl. VII, fig. 3.

Ce sou d'or a été publié par son possesseur, dans l'*Essai sur la numismatique mérovingienne*, p. 184.

N° 4. DN OAI . . . IV . . . VC. Buste diadémé à droite.

R. OIVCTO . . . Dans le champ, VIVA; au-dessous, des points. A l'exergue : OIIO.

La légende de ce tiers de sou, qui appartient à M. d'Amécourt, est peu intelligible; on y retrouve quelques éléments des dénominations de Maurice Tibère.

N° 5. Légende illisible. Buste diadémé à gauche.

R. Légende illisible. Croix sur un globe, avec VI VA. A l'exergue : ONOB.

Cab. de France; or de bon aloi; 1 gr. 04.

Les trois pièces qui précèdent sont d'une exécution trop barbare pour qu'on puisse les attribuer au temps même de Maurice Tibère & les supposer frappées par des Romains pendant l'expédition de Gondovald. Ce sont évidemment les produits de ce que l'on est convenu d'appeler types immobilisés; il est probable qu'ils appartiennent aux Francs, qui ont possédé le Vivarais après les Burgundions.

MONNAIES ROYALES

CLOTAIRE II (613-628).

N° 1. CLOTHARIVS REX. Buste diadémé à droite.

R. CLOTAR·A·ROTH·V. Croix sur un globe. Dans le champ, VI VA & une indication numérale sur deux lignes; le tout dans un grénétis.

Cab. de France; or; 1 gr. 15; pl. VII, fig. 4.

<sup>4</sup> Voir plus haut, p. 8, n. 1.

- N° 2. CHLOTARI. Buste à droite.  
R. ....ARIVS REX. Même type que la pièce précédente.  
Coll. d'Amécourt; or; pl. VII, fig. 5.

DAGOBERT I (622 ou 628-638).

- N° 3. DAGOBERTVS. Buste diadémé de profil à droite.  
R. DAGOBERTVS REX. Croix sur un globe, accostée des lettres VI, V, & de quatre points; le tout dans un grènetis.  
Cab. de France; or; 1 gr. 20; pl. VII, fig. 6.

- N° 4. DAGOBERT. Buste à droite.  
R. DAG . . . . REX. Croix accostée de VI VA. Dans les cantons supérieurs de la croix, deux points.  
Coll. de M. d'Amécourt.

SIGEBERT II (638-656).

- N° 5. SIGEBERT[VS]. Buste diadémé à droite.  
R. CIV..VI... Dans le champ, une croix haussée sur un degré & un globe, accostée des sigles VI VA & de l'indication numérale V II. Dans les cantons supérieurs de la croix, deux points.  
Coll. de M. d'Amécourt; or; pl. VII, fig. 7.

#### MONÉTAIRES

Si les monétaires sont à peu près inconnus à Marseille, ils commencent à se montrer à Viviers sur des monnaies au type marseillais de la croix élevée sur un globe.

- N° 1. VIVARIO C. Buste diadémé à droite.  
R. TIAO MONA. Croix sur un globe; au bas, VIVA. A l'exergue : ONON.  
Cat. de la coll. Dassy, 1869, n° 211.

- N° 2. VIVARIO CI. Buste diadémé à droite.  
R. IACO MONI. Croix sur un globe; au bas, VIVA.  
Coll. de M. d'Amécourt.

M. d'Amécourt a décrit cette pièce dans son *Essai sur la numismat. mérovingienne*, p. 184.

- N° 3. VIVARIO CI. Buste diadémé à droite.

R. IIOC OIIIR. Croix sur un globe, accostée des lettres VI & VA. A l'exergue : ..ION.

Dessin communiqué par M. A. de Barthélemy; or; pl. VII, fig. 8.

Une variété de triens barbare a été publiée par M. de Valory<sup>1</sup>.

Les pièces qui précèdent ont un grand intérêt. Elles donnent, en effet, le nom de Viviers en toutes lettres au droit & justifient la signification des lettres VI VA, qui se rencontrent seules au revers des pseudo-romaines & de la plupart des royales. C'est ainsi que les noms de Châlons, de la cité des Gabales, de Lyon, de Limoges, de Vienne & de Marseille sont venus interpréter le sens de quelques-uns de ces nombreux sigles dont j'ai signalé plus haut l'obscurité<sup>2</sup>.

#### CIVITAS UCECIENSIVM

Uzès faisait partie des États d'Alaric en 506; Théodebert s'en empara vers 533, & l'incorpora à l'Austrasie; mais le roi de Paris, Childebert, en était le maître en 555. En 561, au partage de l'empire franc entre les quatre fils de Clotaire I, la *civitas Uceciensium* fit de nouveau partie de l'Austrasie.

Le monnayage d'Uzès a le même caractère que celui de Viviers, & se compose également de tiers de sou pseudo-romains, de royales & de monétaires.

#### IMITATIONS DE LA MONNAIE ROMAINE

Les copies faites à Uzès de la monnaie de Maurice Tibère sont fort communes; en voici quelques spécimens :

- N° 1. DN MAV... IVS PPV. Buste diadémé à droite.  
R. VICAOIAVTOAV. Croix sur un

<sup>1</sup> Broch. in-12, Avignon, 1358.

<sup>2</sup> Cf. Bretagne, *Rev. numim.* 1854, p. 422.

<sup>3</sup> Longnon, *Op. laud.* p. 449.

globe, accostée des lettres VC. A l'exergue : CONO.

Musée de Lyon; pl. VII, fig. 9.

N° 2. DN MAV...IVS PPV. Buste diadémé à droite.

R. VICTORIAVTOAV. Croix sur un globe, accostée des lettres VC. A l'exergue : CONO.

Coll. Ch. Robert; or de bon aloi; 1 gr. 49.

N° 3. DN MAV IVSPPV. Buste diadémé à droite.

R. VICTOIR AVG (lég. rétrograde). Croix sur un globe, accostée des lettres VC.

Coll. du prince de Furstenberg.

N° 4. Restes de légende où l'on peut distinguer encore les lettres AGT. Buste à droite.

R. : VICTORI·AVGGVTA. Croix sur un globe & deux degrés, accostée des lettres VC. A l'exergue : ONO.

Communiquée par M. Feuarent; style ancien; or; 1 gr. 41.

N° 5. EIVITA...OIAVIGIS. Buste diadémé à droite.

R. FOIN-ATEP. Croix sur un globe, accostée des lettres VC. A l'exergue : MON.

Cette pièce, qui fait partie du Musée de Lyon & dont la légende est très-barbare, est de même faire & de même style que les précédentes.

MONNAIES ROYALES

Les princes francs qui ont monnayé à Uzès sont, comme à Viviers, Clotaire II & Dagobert I.

CLOTAIRE II (613-628).

N° 6. CLOTH·ARIVS REX. Buste diadémé à droite.

R. HINCLITVS ET PIVS. Croix haussée sur deux degrés & sur un globe,

accostée des lettres VC dans un grènetis<sup>1</sup>.

Coll. d'Amécourt; or de bon aloi; 1 gr. 32; pl. VII, fig. 10.

Cette pièce a été classée par son premier éditeur, M. Bretagne<sup>2</sup>, à Clotaire II. Ce savant numismatiste a fait valoir, à l'appui de son opinion, les motifs que j'ai reproduits lorsque j'ai étudié les pièces de Viviers.

La légende du revers, HINCLITVS ET PIVS, ne se trouve pas sur le prototype romain, mais en partie sur les monnaies du Goth Léovigilde (573-586), auxquelles Clotaire l'avait empruntée.

DAGOBERT I (622 ou 628-638).

N° 7. DAGOBERTHVS Buste diadémé à droite.

R. + REX DEVS. Croix sur deux degrés & un globe, accostée des lettres VC<sup>3</sup>.

Cab. de France; or; 1 gr. 17; pl. VII, fig. 11.

Cette formule REX DEVS, qui rappelle les légendes des monnaies royales wisigothes, est insolite sur les monnaies franques. Elle a été signalée, au siècle dernier, par Le Blanc<sup>4</sup>.

MONÉTAIRES

N° 1. VCECE FIT. Buste diadémé à droite.

R. + HADELENVS M. Croix haussée sur une sorte de piédestal, & accostée des lettres VC.

Cab. de France; or; 1 gr. 08; pl. VII, fig. 12.

N° 2. VCECXIE FIT. Tête diadémée à droite.

R. ALDERICVS FECET. Croix élevée sur deux degrés.

Or; 1 gr. 25.

Cette pièce, trouvée dans les environs

<sup>1</sup> C'est M. Benj. Fillon qui, le premier, a attribué à Uccia les pièces portant VC dans le champ. Voyez Benj. Fillon, *Lettre à M. Dugast-Matifeux*, p. 58.

<sup>2</sup> *Revue numismatique*, 1854, p. 419.

<sup>3</sup> *Traité des monnaies de France*, p. 74.

de Genève, a été décrite, en 1841, par M. Soret, qui n'en donne pas le dessin<sup>1</sup>.

N° 3. BERTOALDVS. Buste à droite.  
R. VCECIE CVS (*civitas*). Croix dans un grénétis.

Coll. d'Amécourt.

On rencontre dans les collections d'autres tiers de sou analogues à ceux qui viennent d'être décrits, mais dont les légendes sont tout à fait barbares. Tel est le spécimen sur lequel M. d'Amécourt lit<sup>2</sup>:

N° 4. CINVOIIVEODV (?).  
R. VICAONAVTO IO. Croix avec les lettres VC.

#### CIVITAS VELLAVORVM

Le Velai appartient aux Wisigoths jusqu'à la bataille de Vouillé. Il ne serait donc pas impossible qu'il ait eu sa part dans le monnayage d'imitation pure, au type d'Anastase. En 511, les Vellaves & leur capitale furent, suivant toute apparence, incorporés au royaume d'Austrasie. Lors du second partage des royaumes francs, en 561, le Velai appartient à Sigebert d'Austrasie. Les monnaies vellaves frappées sous les Francs ont été copiées par mes soins dans diverses collections, à l'époque où je formais un album de dessins, qui sera utilisé par M. de Barthélemy dans le grand ouvrage que ce savant consacre à la numismatique dite mérovingienne. Je me disposais à classer les types vellaves, quand un numismatiste très-distingué du Puy, M. A. Chassaing, a bien voulu s'en charger & joindre à leur description une intéressante étude historique. Tout ce qui suit est donc son œuvre, sauf ce qui concerne (p. 50) les tiers de sou n° 1 & 2, qui ne lui ont pas été communiqués, & auxquels je me suis, au dernier moment, décidé à donner place<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> *Rev. num.* 1841, p. 397.

<sup>2</sup> *Essai sur la numismat. méroving.* p. 194.

<sup>3</sup> Il existe un triens qui est gravé dans Conbrouse (*Recueil de neuf cent vingt mones.* pl. XII, fig. 7), sur lequel on lit BALAVO & qu'on classe généralement aux Vellaves, en considérant le B

La numismatique mérovingienne de la cité des Vellaves est représentée par deux séries de triens qui offrent dans leurs légendes, l'une l'ethnique VELLAVVS, l'autre le vocable ANICIVM. Un denier d'argent porte aussi ce dernier nom.

Le chef-lieu de la *civitas Vellavorum* fut primitivement *Reveissio*, qui perdit son rang de capitale par la translation du siège épiscopal à *Anicium*, le Puy, bâti sur un monticule encore appelé mont Anis. La cité déchue prit le nom de *Civitas Vetula*, auquel se substitua plus tard celui de Saint-Paulien, l'un de ses premiers évêques, dont elle conservait le corps<sup>1</sup>.

A quelle époque s'accomplit ce changement de capitale? Les écrivains qui se sont occupés de ce point d'histoire, faute d'informations suffisantes, ont émis les opinions les plus divergentes, comme le témoignent assez les dates extrêmes proposées, lesquelles varient entre l'an 212 & l'an 885<sup>2</sup>.

comme équivalent du V; mais lorsque les villes sont désignées par l'ethnique, cet ethnique est naturellement un pluriel. (Voyez plus haut, p. 44.) Ce triens n'appartient pas au Puy.

<sup>1</sup> Saint-Paulien, chef-lieu de canton, arrondissement du Puy; distance, 10 kilomètres. — On rencontre le nom de *Civitas Vetula* au dixième siècle. Mabillon, *Ann. ord. S. Bened.* saec. 4, p. 758 & suiv.; *Cartulaires de Saint-Julien de Brioude & du Monastier Saint-Chaffre, passim.* — Saint-Paulien subit encore, au quatorzième siècle, une vicissitude singulière: à la suite de l'érection, en 1360, du duché de Berry & d'Auvergne, donné en apanage à Jean, comte de Poitou, deuxième fils du roi Jean le Bon, pour l'indemniser de la perte du Poitou, devenu anglais par le traité de Brétigny, la ville de Saint-Paulien & les paroisses formant la lisière occidentale du Velai furent détachées du Velai, unies à l'Auvergne & comprises dans la prévôté de Langeac. Au point de vue religieux, elles continuèrent d'appartenir au diocèse du Puy; mais dans l'ordre civil elles ressortirent de l'Auvergne sans interruption jusqu'en 1790. Cette incorporation de l'antique cité des Vellaves à l'Auvergne était un véritable contre-sens historique, qui a souvent embarrassé les historiens de l'Auvergne & du Velai, & dont on n'avait jusqu'ici ni découvert la cause, ni précisé la date. (*Chroniques d'Étienne Médecis*, t. 2, p. 343, en note).

<sup>2</sup> Odo de Gissey & Théodore, *Hist. de Notre-Dame du Puy; Hist. gén. de Languedoc*, éd. orig.

Dans ces dernières années, l'étude de ce problème a été reprise & approfondie par un érudit dont les travaux archéologiques ont élucidé avec succès les antiquités du Velai. En rassemblant & combinant les diverses notions fournies par les documents écrits & par des monuments épigraphiques, dont plusieurs n'avaient pas été connus de ses devanciers, M. Aymard a été conduit à fixer au quatrième siècle (entre 351 & 375) le transfert du siège épiscopal au Puy'. Il attribue cet événement à la ruine possible de *Reversio* par les hordes dévastatrices de Crocus, qui, vers l'an 351, saccagèrent l'Auvergne, le Gévaudan & le Vivarais, & probablement aussi le Velai. En admettant que cette date remonte un peu trop haut, on doit reconnaître que la thèse soutenue par M. Aymard trouve un solide appui dans l'inscription acclamatoire SCVTARI PAPA VIVE DEO, gravée du vivant même de saint Scutaire, comme le pense M. Edmond Le Blant, & que précède un monogramme du Christ, qui, d'après ce savant épigraphiste, ne se rencontre pas en Gaule après 493<sup>2</sup>. Or, il n'est guère contestable que saint Scutaire ait succédé au premier évêque du Puy, Evodius, saint Vosy, & ait été par conséquent l'un des prédécesseurs d'Aurelius dont Grégoire de Tours mentionne la résidence à *Anicium* en 591<sup>3</sup>. Le champ du problème étant circonscrit entre ces dates, il nous paraît très-raisonnable d'admettre que dès le cinquième siècle le Puy était devenu le chef-lieu des Vellaves. C'est aussi le sentiment d'Alfred Jacobs<sup>4</sup> & de M. Auguste Longnon<sup>5</sup>, dont les travaux sur la géographie mérovingienne sont si justement estimés; ces savants inclinent tous deux à penser qu'*Anicium* a remplacé *Reversio*,

comme capitale des Vellaves, dès les premiers temps mérovingiens.

Si, au cinquième siècle, le Puy était le chef-lieu de la cité, c'est à cette ville, & non à Saint-Paulien, que doivent être attribués & les triens sur lesquels on lit VELLAVOS, VELLAO CIVE, & ceux qui portent le nom d'ANICIVM. A leur style & à leurs types, qui permettent de les dater approximativement, on reconnaît que toutes ces monnaies s'échelonnent entre la fin du sixième siècle & le commencement du huitième.

Les deux dénominations topographiques inscrites en légende sur nos triens ne sont pas contradictoires : elles se concilient parfaitement. VELLAVOS (pour VELLAVVS), VELLAO CIVE (pour VELLAVA CIVITATE) désignent la ville du Puy en sa qualité de chef-lieu de la cité, tandis qu'ANICIVM, suivant l'ingénieuse interprétation de M. Aymard, désigne plus spécialement le *castrum* assis sur le mont Anis, le *burgus* adjacent à l'église cathédrale, formant le quartier supérieur de la ville & que son enceinte fortifiée fit appeler, au moyen âge, le Cloître, *Claustrum*.

Les noms des monétaires inscrits sur les triens vellaves sont : DAGOMARES, ARAVLSVS (peut-être ARAVLEVS ou ARAVLFVS), ESPERIVS, AGENNVS & MONOALDVS, auxquels s'ajoute celui de REGNVLFVS, qui a signé un denier dont nous parlerons plus loin.

Par leurs types & leur style, les triens du Velai ont une physionomie assez caractérisée; ils n'ont pas de ressemblance avec les triens de l'Auvergne, & accusent plutôt, en général, l'influence du monnayage des cités du Midi : Viviers Arles & Marseille.

Deux types exceptionnels méritent une attention particulière. Ce sont : 1° les deux têtes affrontées, dont l'idée a été peut-être inspirée au caprice du monétaire Esperius par une monnaie du haut empire'; &

tome I, p. 685, & tome V, p. 675; Arnaud & M. Mandet, *Hist. du Velai*, &c.

<sup>1</sup> *Les premiers évêques du Puy. Étude critique sur leur ordre de succession & sur la translation du siège épiscopal de Saint-Paulien au Puy. Ann. de la Société d'Agriculture du Puy*, t. 31, 1871-72.

<sup>2</sup> *Insc. chrét. de la Gaule antér. au huitième siècle*, t. 2, n. 572.

<sup>3</sup> *Historia Francorum*, l. 10, c. 25.

<sup>4</sup> *Géographie de Grégoire de Tours*, 2<sup>e</sup> édit. p. 93.

<sup>5</sup> *Géographie de la Gaule au sixième siècle*, p. 533.

<sup>1</sup> Une monnaie de *Julia Domna* offre, à son revers, les bustes affrontés de Caracalla & de Géta. (H. Cohen, *Monn. imp. rom.* t. III, p. 358, pl. IX.) — Le revers d'un triens d'Arden, en Poitou, porte une enseigne romaine. (Benj. Fillon, *Considérat. hist. & artist. sur les monnaies de France*, p. 37.)

2° le temple, type qui éveille le souvenir des *basilicas propinquas* d'*Anicium*, mentionnées par Grégoire de Tours, & dans lequel nous sommes tenté de voir un curieux indice de l'illustration naissante de l'Eglise du Puy.

La terminaison *os* de *Vellavos*, *Vellaos*, *Monoaldos*, offre d'intéressants exemples de la tendance à employer l'o bref pour l'u bref, qui est un des caractères de la langue latine à l'époque mérovingienne<sup>1</sup>.

Nous décrivons ci-après, dans leur ordre chronologique, les triens de chacune des séries de *Vellavus* & d'*Anicium*. Ces deux séries ne sont pas complètement synchroniques : celle de *Vellavus* est, en partie, un peu plus ancienne que celle d'*Anicium*, mais celle d'*Anicium* se prolonge beaucoup plus bas que celle de *Vellavus*<sup>2</sup>.

N° 1. LEVDVLIVS MVN ou LEVDVLIVS MVN (?). Buste diadémé à droite, vêtu du paludamentum.

R. VELLAVVS FIT. Croix élevée sur un globe, accostée des lettres LI VI, en les lisant de droite à gauche comme doivent l'être la légende & l'exergue. A l'exergue : MONI.

Coll. Ch. Robert; or; 1 gr. 10; pl. VII, fig. 13.

La fin du nom d'homme au droit & celle de l'ethnique au revers sont vaguement tracées, bien que les reliefs en soient intacts. Les lettres écrites dans le champ offrent le dispositif des sigles qui accompagnent la croix sur les sous d'or & les tiers de sou frappés à Marseille, Arles, Viviers & Uzès.

Ce triens, très-bien conservé & d'or de haut titre, est d'un style ancien. Bien que les deux dernières lettres du nom de lieu soient peu précises, je ne crois pas qu'on

<sup>1</sup> D'Arbois de Jubainville, *Etude sur la déclinaison des noms propres dans la langue franque à l'époque mérovingienne*, Bibl. de l'Ecole des chartes, t. 31, p. 313.

<sup>2</sup> Consulter la notice sur les *Monnaies mérovingiennes du Velai*, publiée par M. Aymard, dans le *Compte rendu du vingt-deuxième congrès scientifique de France, tenu au Puy en 1855*, t. 2, p. 488, avec planche.

puisse y lire autre chose que *Vellavus* ou *Vellavos*.

N° 2. VELLA . . FII. Dans le champ, de chaque côté de la croix, IVIL. A l'exergue : NON.

R. TEVDVLIVS M. Tête diadémée à droite.

Cette pièce, dont la précédente n'est qu'une variété, a été décrite comme *Vellave* par son possesseur, M. d'Amécourt<sup>1</sup>.

N° 3. <LLAVS. Buste diadémé à droite.

R. + ARAVLEVO. (Araulfus, peut-être Arauleus). Croix haussée sur un globe. Troisième quart du sixième siècle.

Collection du prince de Furstenberg; or jaune; pl. VIII, fig. 14.

N° 4. + VELLAVO. Buste diadémé à droite.

R. + DAGOMAREVO M(onetarius). Croix à branches égales; au-dessous un globe; dans chaque canton supérieur, un V (initiale de *Vellavos*).

Troisième quart du sixième siècle.

Coll. Bouillet, à Clermont-Ferrand; or pâle; pl. VII, fig. 15.

N° 5. VELLAOSV (pour *Vellavos*). Buste diadémé à droite; le diadème se termine par une croisette; devant le buste, une croisette.

R. . . ACOMARE. . . Pal traversé par deux fascès, de manière à former une double croix; dans les cantons intermédiaires, les lettres NA (à rebours, pour AN, initiales d'*Anicium*).

Troisième quart du septième siècle.

Coll. d'Amécourt; or; 1 gr. 15; pl. VII, fig. 16.

N° 6. VELLAO CIVE (pour *civitate*). Deux têtes diadémées & affrontées, séparées par une croix.

R. + ESPERIVOS MO (netarius). Croix à branches égales, sur un degré.

Premier quart du septième siècle.

Coll. Aymard, au Puy; or jaune; pl. VII, fig. 17.

<sup>1</sup> *Essai sur la num. mérovingienne*, p. 176.

N° 7. + VELLAO. Buste à droite; derrière, un astre.

R. ΕΩΠΕΡΙΟ. Sous une sorte d'anse, croix haussée sur deux degrés; au-dessous un  $\omega$  oncial, initiale de *monetario*; à gauche & à droite, un astre à six rayons.

Premier quart du septième siècle.

Biblioth. publique de Metz; or pâle; pl. VII, fig. 18.

N° 8. Buste à droite, entre deux S, initiales du nom *Sperio* (pour *Esperio*).

R. VELLAOS. Temple à fronton triangulaire, soutenu par deux colonnes que sépare une croix. A l'exergue : FIT.

Premier quart du septième siècle.

Coll. d'Amécourt; or pâle; pl. VII, fig. 19.

N° 9. ANICIO FIT. Tête à droite, le cou se termine par une rangée de perles; au-dessous un globule.

R. AGENVVONM en légende rétrograde (NM pour MN, *monetarius*). Croix sur un globe.

Premier quart du septième siècle.

Coll. Aymard; or pâle; pl. VII, fig. 20.

N° 10. + ANICIO FIT. Tête diadémée à droite.

R. + DAGOMRES. Calice surmonté d'un petit disque.

Premier quart du septième siècle.

Trouvé au Puy.

Musée du Puy; or jaune; pl. VII, fig. 21.

N° 11. ANICIO .IT (fit). Tête diadémée à droite.

R. + AGOM..E $\omega$ . Croix haussée sur une base formée d'une fasce coupée de quatre petits pals.

Fin du premier tiers du septième siècle.

Collection formée, au dernier siècle, par l'abbé de Jobal, appartenant aujourd'hui au marquis de Lambertye; or; pl. VII, fig. 22.

N° 12. ANICIO FIT. Tête à gauche.

R. MONOAL[D]V $\omega$ . Croix à branches égales.

Troisième quart du septième siècle.

Musée d'Autun; or; pl. VII, fig. 23.

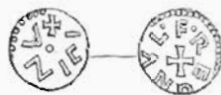
N° 13. ANI-CIO FIT. Tête diadémée à gauche.

R. M...ALCOOS (*Monoaldos* pour *Monoaldus*). Croix à branches égales.

Fin du septième ou commencement du huitième siècle.

Coll. Aymard; or de très-bas aloi; pl. VII, fig. 24.

Nous devons à une bienveillante communication de M. Morel-Fatio, conservateur du Musée de Lausanne, la connaissance de la pièce suivante. C'est un denier d'argent d'*Anicium*, provenant d'un dépôt mérovingien, déterré, il y a quelques années, aux environs de Lyon & dont la presque totalité lui a été cédée par M. Henry Morin-Pons. La plupart de ces monnaies ont été frappées dans des villes de la Gaule centrale. L'Auvergne y est représentée par des deniers frappés à Clermont au nom des évêques *Bonus* ou *Bonius*, *Bubus* & *Proculus*, & à Riom au nom de l'évêque *Nordobertus*, dont les évêchés s'étendent de 689 à 730. M. Morel-Fatio n'a pas encore publié la description de ce trésor, mais il nous a communiqué une épreuve de ses planches.



N° 14. + ANICI. Dans le champ, un globule.

R. REGNVL·F·. Dans le champ, une croisette.

Premier quart du huitième siècle.

#### CIVITAS TOLOSATIVM

Le numéraire franc put être frappé à Toulouse depuis le commencement du sixième siècle, qui vit les Wisigoths expulsés par Clovis, jusque vers la fin du septième, où l'affaiblissement du pouvoir royal permit au duc Eudes de s'en emparer. On n'a pas établi d'une manière certaine quels furent, pendant cette longue période, les rois auxquels obéit la *civitas*

*Tolosatum*. En 561, elle appartenait, suivant toute apparence, au roi de Paris Charibert. On sait que Gondevald entra de vive force dans cette ville, d'où le chassa le chef franc du royaume de Bourgogne, Gontran, tuteur de son neveu Clotaire II. Toulouse, suivant dom Vaissete<sup>1</sup>, passa ensuite successivement aux mains de Childébert II, de Dagobert I & de Caribert II, frère de ce dernier, qui en fit la capitale du royaume d'Aquitaine & y résida.

A l'époque où le territoire de Toulouse fut conquis par les Francs, ceux-ci ne faisaient encore que copier la monnaie romaine; il est donc possible que cette ville ait à revendiquer des monnaies aux noms d'Anastase, de Justin ou de Justinien, lorsque le jour se sera fait parmi les nombreux tiers de sou de fabrication barbare qui se rencontrent sur le sol de la Gaule. Aucune monnaie nominale des princes de la première race ne porte le nom de Toulouse.

Des tiers de sou, assez nombreux du reste, signés par des monétaires, forment donc, jusqu'à présent, l'unique souvenir du monnayage de cette importante cité, pendant la domination des descendants de Clovis. Ces pièces trouvaient tout naturellement leur place, dans cette description, après celles d'Uzès, de Viviers & des Velaves, attendu qu'elles présentent également, sauf de rares exceptions, au droit un buste diadémé tourné à droite, au revers une croix élevée sur un globe ou sur des degrés.

Une grande partie des pièces de Toulouse que je vais décrire a déjà été publiée par M. le vicomte d'Amécourt<sup>2</sup>; je dois à son extrême obligeance de pouvoir en mettre aujourd'hui les dessins sous les yeux du lecteur.

N° 1. + THOLOSA FIT. Buste à droite.

R. + ARNEBODE MN. Longue croix sur un double piédestal, dans une cou-

<sup>1</sup> Tome II, note 78, n. 5 & suiv.

<sup>2</sup> *Essai sur la numismatique méroving.* pp. 163 & 173.

ronne perlée dont les attaches sont repliées.

Cab. de France; or de bon aloi; 1 gr. 25; pl. VII, fig. 25.

N° 2. + THOLOSA FI. Buste à droite.

R. + ARNEBODE MO. Croix longue dans un grènetis.

Coll. d'Amécourt; or; pl. VII, fig. 26.

N° 3. THOLOSA, écrit de droite à gauche; dans le champ, un buste à gauche.

R. EBROMARE MON. Croix à branches égales dans un grènetis.

Cab. de France; or pâle; 1 gr. 19; pl. VII, fig. 27.

N° 4. TOLOSA +. Buste à droite.

R. FRAMIGILLS. Petite croix.

Coll. d'Amécourt; or; pl. VII, fig. 28.

N° 5. THOLOSA. Buste à droite; la tête est entourée d'un grènetis.

R. AVDDOLEN MON. Croix ancrée; un point dans le troisième canton & le quatrième.

Coll. d'Amécourt; or; pl. VII, fig. 29.

N° 6. THOLOSA. Buste à droite, du même type que le précédent.

R. ADDOLENO MON. Croix ancrée dont le pied est accompagné de deux croisettes; deux traits verticaux au-dessus de la branche droite de la croix.

Coll. d'Amécourt; or; pl. VII, fig. 30.

N° 7. THOLOSA. Buste à droite; un petit globe à la hauteur de l'épaule.

R. FREDOALDO MON. Longue croix dont les branches sont terminées par des croissants; à droite & à gauche, un globe.

Coll. d'Amécourt; or; pl. VII, fig. 31.

N° 8. THOLOSA. Buste barbare à droite.

R. MANOALDO ou MANOALDV... Croix à branches égales.

Coll. d'Amécourt; or de bon aloi; 1 gr. 05; pl. VII, fig. 32.

N° 9. TVLVSA CIVIT. Buste à droite.

R. AVDVLFVS MT. Croix à branches égales cantonnée de quatre points.

Cab. de France; or de bon aloi; 1 gr. 65; pl. VII, fig. 33.

N° 10. TOLOSA FIT. Buste à droite.

R. AVDVLFVO M. Croix à branches égales.

Cab. de France; or de bon aloi; 1 gr. 30; pl. VII, fig. 34.

N° 11. TOLOSA FIT.

R. BALDVLFVO MO.

Triens sommairement décrits par M. d'Amécourt<sup>1</sup>.

N° 12. TOLOSA FIET. Buste à gauche.

R. BODOMERE MNE. Croix.

Catalogue de la vente Bellet de Tavernost, 1870, n. 1035.

N° 13. THOLOSA. Buste diadémé.

R. TEVDDOLENVS. Croix ancrée.

Catalogue de vente rédigé par M. H. Hoffmann, 6 février 1858, n. 219.

N° 14. + TOLOSA CIOII (?). Buste à droite.

R. + LOPVC·LE (?). Croix à branches égales sur un globe.

Cab. de France; pièce très-barbare; or de bon aloi; 1 gr. 20.

N° 15. THOLOSA FIT. Buste à droite.

R. MAGNO MONE. Croix longue à branches évidées; à la rencontre des bras, un point.

Cab. de France; or de bon aloi; 1 gr. 30; pl. VII, fig. 35.

N° 16. TOLOSA. Buste tourné à droite.

R. ISOR MVNET (?). Un oiseau tourné à gauche.

<sup>1</sup> *Essai de numism. mérov.* p. 163.

Cette monnaie d'or, publiée jadis par M. Edw. Barry comme gauloise<sup>1</sup>, est évidemment franque, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer dans mon premier mémoire. Le nom du monétaire est reproduit ici d'après la lecture de M. le baron de Crazannes<sup>2</sup>.

N° 17. THOLOSA FIT. Personnage diadémé, vu en buste & tenant de la main droite une croix à pied.

R. MAGNO MONET. Le champ, entouré d'un grènetis & coupé en deux par une barre horizontale, montre dans le haut l'abréviation ECL, & dans le bas une croix à branches égales, placée entre deux points.

Coll. d'Amécourt; or; pl. VII, fig. 36.

Ce curieux tiers de sou, déjà publié par M. B. Fillon & par M. d'Amécourt, est un remarquable exemple du monnayage fait pour ou par les Églises.

#### CIVITAS CONVENARUM

La cité des *Convenae* comprenait, sous les Romains, le Nehousan, l'Almezan & le Comminges<sup>3</sup>, qui formaient sans doute autant de *pagi*. Elle avait pour capitale *Lugdunum*, que l'on appelait *Lugdunum Convenarum*, pour le distinguer des autres villes du même nom. *Lugdunum*, après avoir appartenu aux Wisigoths, passa aux Francs. Charibert & Chilpéric en furent, suivant toute apparence, les maîtres. Gontran, pour le punir d'avoir servi d'asile à Gondovald, le livra au fer & au feu, & suivant l'expression de Grégoire de Tours, n'y laissa que la terre nue<sup>4</sup>. Cette ville ne fut complètement relevée de ses ruines qu'au onzième siècle; mais, malgré ses désastres, elle conserva le rang de cité & servit de résidence à l'évêque<sup>5</sup>. Au sixième siècle,

<sup>1</sup> *Mémoires de l'Acad. des Sciences, Inscript. & Belles-Lettres de Toulouse*, 1849.

<sup>2</sup> *Rev. num.* 1849, p. 350.

<sup>3</sup> Ernest Desjardins, *Géogr. de la Gaule romaine*, t. 2, p. 368.

<sup>4</sup> *Hist. Franc.* I. 7, c. 34.

<sup>5</sup> *Vita sancti Bertrandi*, § 6 (*Acta Sanctorum*, c. 6, octob. pp. 1173-1184).

le nom de *Lugdunum* ne s'employait plus, & la ville qui avait, suivant l'usage, absorbé le titre de cité appliqué autrefois au territoire, s'appelait simplement *civitas Convenarum* ou simplement *Convenae*<sup>1</sup>. Enfin, *Convenae* disparut à son tour du vocabulaire, & l'antique cité, empruntant sa dénomination à son patron & au *pagus* dont elle faisait partie, devint Saint-Bertrand de Comminges.

J'ai à décrire cinq monnaies d'or. Les quatre premières portent l'ethnique.

N° 1. + I CONBENAS + I... Buste diadémé à droite.

R. + NONNII... MONITARVS. Deux Victoires de face séparées par une longue palme.

Sou d'or orné d'une bélière, pl. VIII, fig. 1.

M. A. de Barthélemy, dans une étude sur les monnayeurs (*Revue archéol.* 1865, p. 19, vignette), a déjà étudié le type curieux de cette pièce. Il y reconnaît avec raison, au revers, une imitation lointaine des deux soldats séparés par une enseigne, qui se rencontrent sur les petits bronzes romains du quatrième siècle.

N° 2. + CONBENAS FIT. Tête à droite.

R. + NONNITVS MO... Croix à branches égales, posée sur un globe; dans le champ, les sigles CG & le chiffre VII.

Gab. de France; or; 1 gr. 34; pl. VIII, fig. 2.

N° 3. Variété du n° 2.

Coll. d'Amécourt.

N° 4. + CONBENAS FIT. Tête à droite.

R. + BONITVS MO... Croix à branches égales, posée sur un globe; dans le champ, deux étoiles.

Coll. d'Amécourt; or; pl. VIII, fig. 3.

Les quatre monnaies précédentes ont été longtemps attribuées sans conteste aux *Convenae*, mais M. de Barthélemy, si compétent, les croit frappées le long de la

Loire, peut-être dans la Touraine. De son côté, M. d'Amécourt, après les avoir maintenues aux *Convenae* dans un de ses ouvrages, les classe aujourd'hui, dans sa riche collection, à peu près à la même région que M. de Barthélemy. Ces numismatistes se fondent sur ce qu'une des pièces portant CONBENAS a des analogies de type avec un triens qui leur paraît frappé chez les Cenomans. Devant une opinion si nettement formulée, il est difficile de ne pas se soumettre. Je ferai cependant remarquer que si le droit de la monnaie qui nous occupe se rapproche de celui d'une pièce des Cenomans, il reproduit exactement la tête du n° 10 des monnaies que j'ai rapportées à Toulouse. Si donc on refuse, à cause de son type, aux contrées pyrénéennes, un triens portant *Conbenas*, il faut aussi refuser au Languedoc un triens portant *Tolosa* & chercher dans le centre de la France un atelier monétaire du nom de Toulouse. Mais ce n'est pas tout : il existe un tiers de sou où la tête du n° 10 de Toulouse & du n° 4 de *Conbenas* se retrouve identiquement & sur lequel on lit *Begorra*. Voilà donc une monnaie qu'on a toujours classée à la *civitas Turba ubi castrum est Bigorra*<sup>2</sup>, & dont il faudrait chercher l'origine sur quelque autre point de la France. Je rappellerai, en outre, qu'en dehors des villes de la Narbonnaise ou de certains grands centres gaulois largement constitués dès le temps des Romains, les chefs-lieux de cités, à l'époque franque, étaient désignés généralement par l'ethnique à l'accusatif, devenu mot indéclinable; CONBENAS, qui est philologiquement la même chose que CONVENAS & qui se rencontre d'ailleurs dans *Frédégaire*<sup>3</sup>, convient donc parfaitement à une localité qui était la capitale d'une ancienne cité romaine & qui avait un évêque. Pour trouver une seconde ville mérovingienne à laquelle le tiers de sou d'or en question se rapporterait mieux par

<sup>1</sup> Cf., au sujet de cette cité pyrénéenne, E. Desjardins, *Géogr. de la Gaule rom.* t. 2, p. 363, & Longnon, *Géogr. de la Gaule au sixième siècle*. Ce dernier rappelle, p. 598, que Grégoire de Tours emploie lui-même le mot *Begorra*.

<sup>2</sup> *Epit.* 89, chron. 2.

<sup>3</sup> Longnon, *Géogr. de la Gaule au sixième siècle*, p. 591.

son type, il faudrait avant tout que cette ville fût aussi un chef-lieu de cité ayant pris pour nom l'ancien nom du peuple. Or je ne connais aucune cité dont le nom puisse se confondre avec celui des *Convenae* ou *Conbenae*. Quant aux lettres C & G du n° 2, j'ignore si on a pu les expliquer<sup>1</sup>, je ferai remarquer seulement qu'elles se rencontrent dans plusieurs ateliers &, par exemple, à Angoulême.

Les arguments que je viens de faire valoir en faveur de l'attribution aux *Convenae* des tiers de sou portant *Conbenas* n'ont, je le reconnais, qu'une valeur relative. Ils m'ont paru, néanmoins, devoir être mis sous les yeux du lecteur.

La cinquième monnaie paraît porter le nom d'un des *pagi* de la cité des *Convenae*, tel qu'on le rencontre au moyen âge.



N° 5. + IN CVMMONIGO. Buste à gauche. La lettre N, dans le nom de lieu, est un peu empâtée.

R. FRIPRICVS MONITA. Croix ancrée.

Cab. de France; or; 1 gr. 22.

On lit dans un titre de l'an 1003<sup>2</sup> *in comitatu Cominico*. Or on a vu plus haut que le Comminges était un des *pagi* dont se composait la cité romaine des *Convenae*. La pièce serait donc frappée, non pour tout le territoire de l'ancien peuple, mais pour un de ses *pagi*, qui forma plus tard un comté. *In Cummonigo*, en Comminges, rappellerait une autre légende monétaire de même forme : *In Pentio*.

<sup>1</sup> On avait traduit autrefois les lettres C G par *Civitas Gabalorum*; mais les monnaies des Gabales (voir plus loin, pl. IX, fig. 14) portent GA dans le champ.

<sup>2</sup> *Gall. Christ.* t. 1, c. 1093, C, & *Instrum.* c. 176.

CIVITAS CONSORANNORUM

Le chef-lieu de la cité gallo-romaine des *Conсорanni* paraît dans les textes de l'époque franque sous le nom de *Conсорanis*<sup>1</sup>. Comprise, en 561, dans le royaume de Paris, cette ville épiscopale appartenait, en 594, à l'Austrasie; elle prit plus tard, peut-être seulement au moyen âge, le nom du patron de son église, Glycerius, vulgairement saint Lizier<sup>2</sup>.

M. d'Amécourt attribue à la cité des *Conсорanni* la pièce suivante<sup>3</sup>.

CVNSERANIS. Croix à branches égales dans un grénétis.

R. OSE MO. Croix sur une sorte de long piédestal. La légende du revers est douteuse.

CIVITAS ALBIGENSIS

A la mort de Clovis, l'Albigeois passa à Thiéri, mais retomba bientôt, pour une vingtaine d'années, aux mains des Wisigoths, aussi bien que la cité des Rutènes, dont il était voisin<sup>4</sup>. Il fit ensuite presque toujours partie du royaume d'Austrasie. Grégoire de Tours désigne la ville d'Albi par *Albiga*, & l'Albigeois, l'ancienne *civitas Albigensium*, par *Albigense*. Les pièces suivantes mentionnent donc l'Albigeois plutôt que la ville.

N° 1. ALBIE ... FIETR. Buste à gauche, avec une croix sur la poitrine.

R. NARCIVN. Victoire tournée à droite tenant une couronne. A l'exergue, les lettres MN.

Pl. VIII, fig. 5.

Ce triens, dont je donne le dessin d'après Conbrouse (*Recueil de neuf cent vingt monétaires*), rappelle tant par la croix qui se voit au droit sur le buste, que par la Victoire du revers, certains tiers de sou

<sup>1</sup> *Greg. Tur. Hist. Franc.* 1. 9. ch. 20

<sup>2</sup> Longnon, *Op. laud.* p. 593.

<sup>3</sup> *Essai sur la numism. mérov.* p. 83.

<sup>4</sup> Longnon, *Op. laud.* p. 520.

d'or frappés par les Wisigoths; il est ancien, mais bien postérieur à la domination de ce peuple dans l'Albigeois.

N° 2. + ALBIGI FITVR. Buste diadémé à droite.

R. HOLVICTO TVTGRIV. A l'exergue, des caractères peu visibles. Croix posée sur trois degrés; de chaque branche latérale de la croix se détache une petite chaîne de perles qui va rejoindre les degrés.

Cab. de France; or; 1 gr. 46; pl. VIII, fig. 7.

Cette pièce a été publiée par Duchalais<sup>1</sup>, qui n'a pas hésité à y reconnaître un produit du monnayage d'Albi. Quelque ressemblance avec un triens de *Nasium*, que M. d'Amécourt possède<sup>2</sup>, & que j'ai publié en 1852 d'après un dessin du dernier siècle<sup>3</sup>, a fait attribuer le n° 2 à Aube (Moselle). Le nom abrégé *Albigi* ne paraît pas laisser de doutes<sup>4</sup>; on sait d'ailleurs qu'il y eut souvent des points marqués de ressemblance entre les produits d'ateliers du royaume d'Austrasie fort éloignés les uns des autres. La légende du revers est fort barbare; on y reconnaît les restes du mot *victoria*, qui était peut-être suivi d'un nom de chef au génitif.

N° 3. ALBIGIINSE. Buste à droite d'exécution très-fine.

R. GOMINO MONETARIO. Croix ancree; à chacun des bras est suspendue la lettre A.

Coll. d'Amécourt; or; pl. VIII, fig. 6.

La lettre E, au droit, est exprimée par deux II, comme dans un grand nombre de monnaies gauloises & dans quelques inscriptions de la Gaule romaine.

N° 4. Variété du n° 3. La croix du revers est ornée de quatre fleurons à l'intersection de ses bras.

Coll. d'Amécourt.

<sup>1</sup> *Rev. numism.* 1847, p. 110.

<sup>2</sup> *Ann. de la Soc. franç. de num.* 1866, pl. VIII, fig. 78.

<sup>3</sup> *Étud. num. sur le Nord-Est*, 11-4<sup>a</sup>, p. 165, & pl. IX, fig. 7.

<sup>4</sup> Cf. J. Quicherat, *Déclin. lat.*

N° 5. ALBIVIINSE. Tête diadémée à droite.

R. DOMINO MONITARIO. Croix à branches égales dans un grènetis.

J'emprunte ce triens à M. de Saulcy, qui n'hésite pas à l'attribuer à l'Albigeois<sup>1</sup>. Le D qui commence le nom du monétaire est retourné & a une queue; c'est sans doute un G, comme au n° 3.

N° 6. ALBICE. Tête à droite.

R. DAGVMARES MO. Croix élevée sur trois degrés circulaires.

Coll. d'Amécourt; or; pl. VIII, fig. 8.

Le n° 6, dont l'attribution n'est pas certaine, se rapproche, par le style de la tête, de quelques tiers de sou des Cadurques & des Rutènes.

#### CIVITAS CADURCORUM

La ville des *Cadurci* s'appelle *Cadurcum* dans Grégoire de Tours, & *Cadorca* ou *Caturca* dans les légendes monétaires.

Dans les partages successifs qui eurent lieu entre les princes francs, après la mort de Clovis, la cité des *Cadurci* fit tantôt partie du royaume de Paris, tantôt du royaume d'Austrasie. En 587, au traité d'Andelot, elle fut attribuée à Brunehaut & par là confirmée à l'Austrasie.

De même que chez les *Tolosates*, les *Convenae* & les *Conсорanni*, les *Cadurci* paraissent n'avoir pas eu d'espèces royales; du moins on n'a signalé chez eux jusqu'à ce jour que des monnaies de monétaires. M. le baron de Crazannes a publié, en 1839<sup>2</sup>, une excellente monographie des monnaies franques de Cahors; on n'a signalé depuis lors aucune pièce nouvelle.

N° 1. CADORCA F. Buste à droite; sur la tête, une palme en manière de couronne.

R. + COMBOLENV MV ou plutôt CORBOLENV MV. Croix à branches égales.

Cab. de France; or; 1 gr. 30; pl. VIII, fig. 9.

<sup>1</sup> *Revue numism.* 1836, p. 268 & pl. X, fig. 1.

<sup>2</sup> *Revue numism.* 1839, pp. 191 à 197.

N° 2. CADORCA FI. Buste à droite; sur la tête, une palme.

R. MAGNVS MO. Colombe portant un rameau dans son bec; des points dans le champ.

Cab. de France; or; 1 gr. 30; pl. VIII, fig. 10.

N° 3. CADORC... Buste à droite.

R. LE. Deux colombes buvant dans un calice; à l'exergue, des lettres effacées.

Cab. de France; or; 1 gr. 30; pl. VIII, fig. 11.

N° 4. CADORCAF. Buste à droite; sur la tête, une palme; devant le visage, un point.

R. LEO MO. Deux colombes; entre elles, un rameau vertical à feuilles symétriques présentant l'aspect d'un calice orné de feuillage.

Coll. d'Amécourt; or; 1 gr. 23; pl. VIII, fig. 12.

N° 5. CADORCA FI. Buste à droite; sur la tête, une palme.

R. MAGNVS M. Colombe portant une grappe de raisin dans son bec; derrière elle, un rameau.

Cab. de France; or; 1 gr. 27; pl. VIII, fig. 13.

N° 6. CADORCA FI. Buste à droite; sur la tête, une palme.

R. MAGNVS MO. Colombe portant une grappe de raisin dans son bec; à gauche, un rameau.

Cab. de France; or; 1 gr. 30; pl. VIII, fig. 14.

N° 7. CADVRCA FII. Buste à gauche.

R. FRANCVLFVS. Croix ancrée, élevée sur deux degrés.

Cab. de France; or; 1 gr. 28; pl. VIII, fig. 15.

N° 8. + CATVRCA FIT. Tête très-barbare à gauche.

R. + CATVRCA FIT. Figure cruciforme dont les bras sont repliés sur eux-mêmes en manière de boucle.

Cab. de France; or; 1 gr. 30; pl. VIII, fig. 16.

## CIVITAS RUTENORUM

La *civitas Rutenorum* qui, sous les Romains, faisait partie de l'Aquitaine première, passa, après la victoire de Clovis, de la domination des Wisigoths sous celle des Francs. Mais, après la mort de Clovis, le roi des Ostrogoths Théodoric enleva à Thierrî I, roi d'Austrasie, le Rouergue, le Gévaudan & les provinces voisines<sup>1</sup>. En 533, le fils de Thierrî I, Théodebert reconquit toutes les places que Théodoric avait conquises. A la mort de Clotaire I, en 561, le roi d'Austrasie Sigebert eut, entre autres, dans son partage, les cités des Rutènes & des Gabales<sup>2</sup>; le Rouergue passa ensuite à Childebert II, qui y frappa monnaie. A la fin du septième siècle, en 688, le Rouergue tomba au pouvoir d'Eudes, duc d'Aquitaine.

Les monnaies classées aux *Ruteni*, dans les collections, sont très-nombreuses & présentent des types variés : les unes portent, suivant toute apparence, l'ethnique en toutes lettres; les autres, plus nombreuses, montrent seulement des sigles ou des monogrammes dans lesquels on a, jusqu'ici, reconnu cet ethnique; mais j'ai fait voir plus haut, pp. 11 & 27, combien il est difficile, dans l'état actuel de la science, de traduire sûrement ces abréviations. Je ne suivrai pas rigoureusement, dans ma description, la dégénérescence graduelle des types. Après avoir donné les monnaies royales, je réunirai les pièces qui portent le même nom de monétaire ou les mêmes signes accessoires, encore bien que toutes les variétés de chacun de ces groupes ne soient pas de la même époque.

Je ferai remarquer que Grégoire de Tours emploie l'expression *Ruthenus* que nous trouvons sur les monnaies, pour désigner, non la ville de Rodez, mais le peuple des Rutènes.

<sup>1</sup> Greg. Tur. *Hist. Franc.* l. 2, c. 36; l. 3, cc. 2, 21, 22 & 23.

<sup>2</sup> Dom Vaissète, *Histoire générale de Languedoc*, liv. VII, p. 587. — Cf. Longnon, *Op. laud.* p. 518.

## MONNAIES ROYALES

## CHILDEBERT II (575-596).

N° 1. .... DIBIRTHVS RIX. Croix élevée sur un globe; les lettres R & V dans le champ.

R. MAVRINO..... Figure debout, tenant de la main gauche une couronne & rappelant encore la Victoire romaine; à l'exergue, deux points & une lettre incertaine.

Coll. d'Amécourt; or de bon aloi; pl. VIII, fig. 17.

Ce beau spécimen & un autre tiers de sou de même type, sur lequel on lit .... BERLIIVNI, ont été publiés par M. d'Amécourt, qui les donne aux Rutènes. Je sais que cette opinion n'est pas partagée par d'autres numismatistes qui préféreraient, en raison de leur type, chercher plus au nord la patrie de ces pièces. Mais la Victoire tenant une couronne a été fréquemment représentée dans la Narbonnaise<sup>1</sup> & les contrées voisines pendant la période du monnayage pseudo-romain, & rien n'empêche d'admettre que ce type ait encore été employé par les Francs à la fin du sixième siècle. Dans tous les cas, notre pièce est un curieux exemple de la combinaison du type ancien de la Victoire d'Anastase & du type plus récent de la croix de Maurice Tibère.

Les initiales RV disposées, au revers, des deux côtés de la croix, indiquent l'atelier des Rutènes, comme MA, VIVA, VC, AN, &c., désignent ceux de Marseille, de Viviers, d'Uzès, d'Anicium, &c.

N° 2. + CHILDBERTVM. Buste de face de style wisigoth.

R. .OGOMERIG MON. Dans le champ, un monogramme où on a proposé de retrouver les éléments de l'ethnique. Le commencement du nom du monétaire est incertain.

Coll. Chassaing; or; pl. VIII, fig. 18.

<sup>1</sup> Voir plus haut, p. 28, les monnaies de Léovigilde, contemporain de Childebert II.

N° 3. CHILDEBERTVS. Buste de face semblable à celui du n° 2.

R. MARETOMOS FESET. Monogramme.

Cab. de France; or; 1 gr. 30; pl. VIII, fig. 19.

M. de Longpérier, qui a le premier fait connaître ce dernier triens<sup>2</sup>, remarque qu'il est tout à fait de style wisigoth, &, qu'à ce titre, il pourrait appartenir à Childebert II, qui eut des relations suivies avec les Wisigoths, & s'allia, en 580, à Léovigilde par un mariage de famille.

## MONNAIES A L'ETHNIQUE

N° 1. Buste diadémé à droite; devant, une sorte de fleuron.

R. + RVENVS ou RVTENVS FIT. Grand monogramme renfermant une lettre de plus que les précédents. Dans le champ, quatre points.

Cab. de France; or pâle; 1 gr. 15; pl. VIII, fig. 22.

La légende du revers paraît donner l'ethnique RVTENVS, qui se retrouve au numéro suivant.

N° 2. RVTENE ou RVTEN.F. Tête barbare à gauche.

R. Grand monogramme comme au n° 1; dans le champ, quatre points superposés. Pièce barbare; publiée par M. B. Fillon<sup>3</sup>.

N° 3. Buste à droite; devant le visage une sorte de monogramme.

R. + R.TENVS FI. Grand monogramme.

Cab. de France; or; 1 gr.; pl. VIII, fig. 23.

C'est M. Duchalais, qui a, le premier, restitué à la *civitas Rutenorum* les pièces de cette série; on a supposé que *Rutenus* est un nom de monétaire; mais ce n'est pas probable.

## MONÉTAIRES

N° 1. AVITVS. Buste à droite surmonté d'une croix.

<sup>2</sup> Notice des monnaies françaises de J. Rousseau, p. 27, n° 90.

<sup>3</sup> Lettres à M. Dugast-Matifeux, p. 61.

R. Grand monogramme entouré d'un grènetis.

Coll. d'Amécourt; or; pl. VIII, fig. 20.

On avait cru pouvoir attribuer cette monnaie à l'empereur AVITVS, qui fut proclamé à Toulouse en 455, ou en faire une imitation franque des tiers de sou de ce prince; mais, dans ce cas, le type si caractéristique du revers de ces monnaies aurait été reproduit. Le monogramme dénote une époque relativement récente; aussi est-il probable qu'il s'agit simplement d'un nom de monétaire.

N° 2. IVSMTAIEN ou + AIE-NIVS M. Buste à droite.

R. Grand monogramme dans un grènetis.

Coll. Bouillet; or; pl. VIII, fig. 21.

La légende très-barbare du droit de cette pièce semble rappeler le nom de Justin ou celui de Justinien; on peut aussi y reconnaître simplement le nom d'un monétaire.

N° 3. Buste diadémé à droite; devant le visage, trois points; beau style.

R. + VENDIMIVS. Écrit de droite à gauche; monogramme.

Coll. Renault; or de bon aloi; 1 gr. 29; pl. VIII, fig. 24.

Les pièces du monétaire *Vendemius* se distinguent au droit par une tête bien caractérisée, devant le visage de laquelle se montrent divers accessoires qui ont peut-être pour but de distinguer les émissions. Le champ du revers est occupé par un grand monogramme semblable à celui des pièces de Childébert, si ce n'est que la lettre V y est exprimée.

N° 4. Buste diadémé à droite; devant le visage, trois points.

R. + VENDEMI MONEIT (rétrograde). Grand monogramme.

Cab. de France; or; 1 gr. 28; pl. VIII, fig. 25.

N° 5. Buste diadémé à droite; devant le visage, deux points; une croix sur la poitrine.

R. + VENDIMIVS. Grand monogramme; trois points dans le champ.

Coll. d'Amécourt; or; pl. VIII, fig. 26.

N° 6. Buste à droite; le bandeau qui ceint la tête retombe devant le front.

R. + VENEMIVS MNE (rétrograde). Grand monogramme, semblable à celui des tiers de sou à l'ethnique.

Coll. d'Amécourt; or; pl. VIII, fig. 27.

N° 7. Tête diadémée à droite; devant le visage une sorte de losange.

R. + VENŒMIVS M. La légende se termine par une sorte de petit monogramme; dans le champ le grand monogramme habituel.

Cab. de France; or; 1 gr. 25; pl. VIII, fig. 28.

N° 8. Tête diadémée à droite; devant le visage, un losange.

R. VENŒMIVS—MV... Grand monogramme.

Coll. Chassaing; or; pl. VIII, fig. 29.

N° 9. Variété de la même pièce, avec un point dans le losange. La légende du revers est précédée d'une croix & suivie d'un petit monogramme où l'on peut, suivant M. d'Amécourt, retrouver les lettres MNET (*monetarius*).

Cab. de France; or; 1 gr. 25; pl. VIII, fig. 30.

N° 10. Tête à droite; devant le visage, une sorte d'édicule.

R. + VENŒMIVS... NE. Grand monogramme.

Coll. d'Amécourt; or; pl. VIII, fig. 31.

N° 11. Tête à droite; devant le visage, un petit monogramme & trois points; sous le buste, un croissant & un point.

R. + VENŒMIVS M. Petit monogramme à la fin de la légende & grand monogramme dans le champ.

Cab. de France; or; 1 gr. 25; pl. VIII, fig. 32.

Le petit monogramme qui se voit devant le visage, au droit de cette pièce, est le même que celui du revers du n° 9.

N° 12. Tête à droite; devant le visage, un monogramme, sous lequel se voit une palme renversée.

R. + VENCÆMIVS M<sup>-</sup>. Grand monogramme.

Cab. de France; or; 1 gr. 27; pl. VIII, fig. 33.

N° 13. Tête diadémée à droite; devant le visage, un monogramme; sous le buste, un croissant & un point.

R. + VENCÆMIVS M. Entre les lettres CÆ & M, trois points. Grand monogramme.

Coll. Ch. Robert; or; 1 gr. 32; pl. VIII, fig. 34.

N° 14. Tête à droite; bandeau orné; devant le visage, une palme renversée.

R. + VENCÆMIVS M<sup>-</sup>. Grand monogramme.

Cab. de France; or; 1 gr. 25; pl. VIII, fig. 35.

N° 15. Tête à droite; devant le visage, une grande palme debout. A l'exergue : la lettre M.

R. + VENCÆMIVS M<sup>-</sup>. Grand monogramme; au-dessous, un point.

Coll. d'Amécourt; 1 gr. 25; pl. VIII, fig. 36.

On a pu remarquer que le nom du monétaire VENDEMIVS se trouve reproduit sous plusieurs formes.

N° 16. Tête diadémée à droite; devant le visage une branche renversée; sous le buste, une sorte de croissant.

R. + ROSOXVSM<sup>-</sup>N. Grand monogramme.

Coll. de l'abbé Desnoyers; or; pl. IX, fig. 1.

N° 17. Tête diadémée à droite; longue tige avec feuilles renversées.

R. + ROSOAVS MN. Grand monogramme; au-dessus, un point.

Cab. de France; or pâle; 1 gr. 21; pl. IX, fig. 2.

N° 18. Tête diadémée à droite; devant le visage, une palme surmontée d'une croix; sous le buste, un croissant.

R. + ROSOXVS M̄. Grand monogramme surmonté d'un point.

Musée de Rennes; or; pl. IX, fig. 3.

N° 19. Tête diadémée à droite; de chaque côté, une palme surmontée d'une croix.

R. + ROSOAVS MN. Grand monogramme.

Cab. de France; or; 1 gr. 27; pl. IX, fig. 4.

N° 20. Tête diadémée à droite; devant le visage, le monogramme que nous avons déjà vu plus haut, & où l'on distingue les lettres MNET.

R. + ROSOAVS MN. Grand monogramme.

Coll. d'Amécourt; or.

Le nom du monétaire, qui se lit sur les n° 16 à 20, se présente, comme celui de *Vendemius*, sous plusieurs formes.

N° 21. Tête diadémée à droite; devant le visage, une palme surmontée d'une croix.

R. + TEVDEGV SOLVS. Grand monogramme.

Cab. de France; or; 1 gr. 17; pl. IX, fig. 5.

N° 22. Tête diadémée à droite; devant le visage une croix longue.

R. + LOPOLVS MO. Grand monogramme surmonté d'un point.

Coll. d'Amécourt; or; pl. IX, fig. 6.

N° 23. Tête diadémée à droite; devant le visage, une palme accompagnée d'un objet indéterminé qui paraît être une autre palme plus petite.

R. + ASRASIVS M̄. Grand monogramme.

Coll. d'Amécourt; or; pl. IX, fig. 7.

N° 24. Variété du n° 23; le nom du monétaire est écrit ASPASIVS, qui semble être la forme la plus régulière.

Coll. d'Amécourt.

N° 25. Tête diadémée à droite; devant le visage, trois feuilles lancéolées avec tige.

R. + ASPASIVS M̄. Grand monogramme.

Musée de Vienne (Autriche); or; pl. IX, fig. 8.

N° 26. Buste diadémé à droite; devant le visage, un petit monogramme; sous le buste, un croissant & un point.

R. + ANCIOLVTRIO MVI. Dans le champ, le grand monogramme.

Coll. d'Amécourt; or; pl. IX, fig. 9.

N° 27. Buste diadémé à droite & surmonté d'une croix; devant le visage un losange.

R. + DEORERIVS MON. Grand monogramme.

Or; pl. IX, fig. 10.

Cette pièce est empruntée à M. Cartier (*Rev. num.* 1840, p. 108, n° 2), qui n'a peut-être pas lu correctement le nom du monétaire.

N° 28. Buste diadémé à droite; devant le visage, un losange, un reste de légende ou de monogramme & un point. Sous le buste, un croissant & un point.

R. + VRSOLENVS M̄. Grand monogramme.

D'après un dessin de M. Cartier; pl. IX, fig. 11.

N° 29. Buste diadémé à droite; devant le visage, une sorte de petit serpent ou d'annélide à antennes.

R. + BONVLVVS. Grand monogramme semblable à celui des tiers de sou de Childebert décrits plus haut.

Coll. d'Amécourt; or; pl. IX, fig. 12.

N° 30. Tête à droite; devant le visage, une croix surmontée d'une palme à trois branches.

R. † IOGO...MO (?). Grand monogramme.

Cette pièce, de la collection d'Amécourt, est très-rognée & de lecture douteuse.

Il existe encore un certain nombre d'autres monnaies qu'on a essayé d'attribuer à la *civitas Rutenorum*, parce qu'elles montrent des monogrammes non interprétés, ayant quelque analogie avec ceux qui figurent au revers des pièces précédentes. Il ne m'a pas paru possible de les admettre.

MONNAIES DE CANNAC

La description des monnaies franques, frappées chez les Rutènes, se terminera par des tiers de sou portant à la fois le nom de ce peuple & celui de Cannac. M. d'Amécourt<sup>1</sup> a, le premier, reconnu dans l'ablatif *Cannaco*, qui se lit au droit, une des localités de l'Aveyron, appelées Canac ou Cannac. Si l'on se rappelle qu'à côté des monnaies portant *Vellavos*, il existe des tiers de sou sur lesquels on lit *Anicio*, lieu qui se trouvait dans la ville même du Puy, & que, sur d'autres pièces on voit à la fois cet ethnique *Vellavos* & les initiales d'*Anicium*; si l'on ajoute que chez les *Convenae* on a frappé, non-seulement des monnaies à l'ethnique, mais des monnaies à indication géographique plus restreinte, *IN CVMNONIGO*, on ne s'étonnera pas qu'il en ait été de même dans le Rouergue, & on sera disposé à penser que l'atelier signalé par M. d'Amécourt, *in Rutene cive*, devait se trouver dans un hameau du nom de Cannac qui confine à Rodez. Les pièces portant *CANNACO* sont d'un beau style & fort anciennes; je n'en donnerai que quatre spécimens.

N° 1. *CANNACO*. Buste à droite.

R. *VICTVRIA*. Dans le champ, un oiseau. A l'exergue; trois points.

Or; pl. X, fig. 34; d'après un dessin publié par M. de Barthélemy.

N° 2. *CANNACO FIT*. Buste à droite, surmonté de trois points qui interrompent la légende.

R. *IN RVTENE CIVE*. Croix sur un globe.

Coll. d'Amécourt; or; pl. X, fig. 35.

N° 3. *CANNACO*. Buste diadémé à droite.

R. *RVTENO*. Croix sur un globe; à droite, une sorte de serpent analogue à celui qui se voit sur la pièce, fig. 12, pl. IX, attribuée aux Rutènes. A l'exergue, des traits indiquant un reste de légende.

Coll. d'Amécourt; or; pl. IX, fig. 36.

<sup>1</sup> *Essai sur la numismatique méroving.* p. 152

N° 4. CANNACO. Buste diadémé à droite.

R. R TINO. Croix sur un globe; le petit serpent tient, dans la légende, la place de la lettre V.

Coll. d'Amécourt; or.

#### CIVITAS GABALORUM

Grégoire de Tours désigne le chef-lieu des Gabales par *civitas Gabalum*, & leur territoire par *Gabalitanum*; les monnaies les plus anciennes portent *Gabalorum*; les autres ont le nom de Bannassac qui paraît avoir été un atelier important. Javouls, ancien chef-lieu, était ruiné depuis les premières invasions des barbares. Bannassac paraît sous les formes BANNACIACO ou BAN GAVALETANO, qu'on considère comme équivalentes. Le Gévaudan fit partie, dès 511, des cités de la première Aquitaine jointes à l'Austrasie, & l'on peut croire qu'il a généralement suivi le sort de ce royaume, dont il fut détaché, pendant environ deux ans, par Dagobert I, en faveur de son frère, Caribert II, qui y a frappé monnaie.

#### I. — MONNAIES AU NOM DU PEUPLE

Avant de décrire une monnaie royale, je ferai connaître des pièces dont l'une est toute romaine & porte le nom de Justin, & qui sont toutes évidemment les plus anciennes de la série. Après le tiers de sou royal, je décrirai les monétaires.

#### IMITATION DE LA MONNAIE ROMAINE

N° 1. DN IVSTINVS PF AVG. Buste diadémé à droite. L'A lié à l'V dans AVG, n'est pas bien venu.

R. GABALOR... Croix longue, élevée sur trois degrés.

Or; pl. IX, fig. 13.

C'est M. Anatole de Barthélemy qui a le premier fait connaître cette pièce intéressante<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> *Etude sur les monnayeurs & les noms de lieu*, dans le tome 9, 1864, de la *Revue numismatique*.

N° 2. GAVALORVM. Buste diadémé à droite.

R. VICTORIA AVGV. Croix longue, élevée sur un degré, & accostée des lettres G & A, en sorte que le nom du peuple ou du chef-lieu en toutes lettres au droit, est reproduit au revers par ses initiales. A l'exergue : CONO.

Coll. d'Amécourt; pl. IX, fig. 14.

Ce triens de type tout romain est aussi très-ancien; il se rapproche du n° 1, fabriqué à une époque où le nom des empereurs figurait encore sur la monnaie.

N° 3. GAVALORVM. Buste à droite.

R. ...VOR ou LOR. Personnage debout à gauche, tenant un arc à la main.

Les personnages sont très-rares dans les coins monétaires de la période franque; ils formaient, au contraire, un des types principaux des espèces romaines.

Coll. d'Amécourt; style ancien; or; pl. IX, fig. 16.

N° 4. GAVALORVM. Buste diadémé.

R. Deux personnages debout & affrontés, dans une couronne.

Musée de Metz; bon or; pl. IX, fig. 17.

#### MONNAIE ROYALE

La monnaie suivante paraît être de Childébert II (575-596); elle est caractérisée par la présence d'un calice au revers.

GABALORVM. Les deux dernières lettres sont liées; dans le champ, un B; buste diadémé à droite.

R. H·LDEEERTI. Calice surmonté d'une croix.

Coll. de M. Bretagne; or; 1 gr. 40; pl. IX, fig. 15.

#### MONNAIES DIVERSES

Les monnaies à l'ethnique qu'il me reste à faire connaître présentent au revers, soit le calice de la monnaie royale, soit un grand monogramme.

N° 1. **GABA...RVM.** Tête à droite.  
R. Calice surmonté d'une croix.  
Musée de Vienne (Autriche); or, pl. IX, fig. 18.

N° 2. **GAVALORVM.** Tête à droite, double diadème.  
R. Calice dans une couronne de laurier fermée par un anneau.  
D'après un ancien dessin; or; pl. IX, fig. 19.

N° 3. Buste à droite. **GOTI...**, restes d'une légende barbare.  
R. Calice au centre d'une couronne.  
Ancien dessin; or; pl. IX, fig. 20.

N° 4. **GABA..RVM.** Buste diadémé à droite.  
R. Calice accosté de deux A & de deux groupes de trois points chacun; dans le haut, une croix formée de quatre points. A l'exergue, cinq points.  
Coll. d'Amécourt; or; pl. IX, fig. 21.

N° 5. **GAV...M.** Buste diadémé à droite.  
R. Calice surmonté d'une croix & accosté des lettres A V.  
Musée de Lyon; or; pl. IX, fig. 22.

N° 6. Variété avec **GABALORVM.**  
Dans la collection de M. d'Amécourt.

N° 7. **GAV...ON (?)** Buste diadémé à droite.  
R. Calice surmonté d'une croix & accosté des lettres A V. En haut, à gauche quatre points, & à droite la lettre V.  
Coll. de M. de Moré; or; pl. IX, fig. 23.

N° 8. **GABAL M.** Buste diadémé à droite; bon style.  
R. Calice surmonté d'une croix & accosté des lettres V & A; le tout dans une couronne.  
Ancien dessin; or; pl. IX, fig. 24.

Les pièces nos 9 & 10 ne portent pas l'ethnique, mais se rattachent aux précédentes par le type du revers.

N° 9. Croix dont le pied est monté sur trois degrés, & dont les bras sont ornés

d'un appendice recourbé & se dirigeant vers le haut.  
R. Calice surmonté d'une croix.  
Coll. Furstenberg; or; pl. IX, fig. 25.

N° 10. Variété de la même pièce où le calice du revers est accosté des lettres HO.  
Coll. de M. de Moré; or; pl. IX, fig. 26.

N° 11. **GAVALORVM.** Buste à droite.  
R. Dans une couronne, un grand monogramme encore inexpliqué.  
Or; pl. IX, fig. 35.

C'est à M. B. Fillon (*Lettres à M. Dugast-Matifeux*) qu'on doit la connaissance de cette curieuse monnaie.

N° 12. Variété de la même pièce.  
Cab. de France; or; 1 gr. 28; pl. IX, fig. 36.

## II. — MONNAIES AU NOM DE BANNASSAC

### MONNAIES ROYALES

DAGOBERT I (622 ou 628-638).

N° 1. **DAGOBERTVS REX.** Tête diadémée à droite.

R. **FANTOTIANO.. (?)** Calice surmonté d'une croix. La première lettre est peut-être un L, si le dessin est exact.

Musée de Vienne (Autriche); or; pl. X, fig. 1.  
Ce triens est classé à Bannassac à cause de sa ressemblance avec les monnaies de Caribert.

CHARIBERT II (628-630).

N° 2. **+ CHARIBERTVS REX.** Tête diadémée à droite, dans un filet circulaire.

R. **BANNIACIACO FIIT.** Calice surmonté d'une croix.

Musée Britannique; & variété, coll. Chassaing; or; pl. X, fig. 2.

N° 3. **CH+ARIBERTVS REX.** Tête diadémée à droite.

R. **BANNIACIACO FIIT.** Calice surmonté d'une croix.

Musée de Rennes; & variété, coll. d'Amécourt; or; pl. X, fig. 3.

N° 4. HTARIBERTVS REX. Tête diadémée à droite.

R. BANNIACIACO FIIT. Calice surmonté d'une croix.

Cab. de France; or; 1 gr. 30; pl. X, fig. 4.

N° 5. : LEVCOGIS MONETA. Tête diadémée à droite.

R. CHARIBERTVS RE. Calice surmonté d'une croix.

D'après un ancien dessin de M. Cartier; or; pl. X, fig. 5.

N° 6. MAXIMINVS M. Buste diadémé à droite.

R. CHARIBERTVS REX. Calice surmonté d'une croix.

Musée Britannique; or; pl. X, fig. 6.

N° 7. Variété dans la coll. d'Amécourt, avec MAXIMINVS MO.

#### MONNAIE D'ÉGLISE

N° 8. + S̄CI MARTIN · I. Tête diadémée à droite. A l'exergue, un point entre deux croissants.

R. BANNIACIACO FIIT. Calice surmonté d'une croix.

Coll. d'Amécourt; or; 1 gr. 33; pl. X, fig. 7.

#### MONNAIE DES MONÉTAIRES

N° 1. TELAFIVS MONE. Calice surmonté d'une croix; dans le champ, deux points.

R. Croix accostée de quatre points & des lettres B & A, initiales du nom de lieu.

Coll. d'Amécourt; unique; or; pl. X, fig. 32.

Les dix pièces suivantes sont attribuées à Bannassac en raison de leur type & du nom de leur monétaire.

N° 2. ...MV+OHICF... Buste diadémé à droite; légende barbare.

R. TELAFIVS MO. Calice surmonté d'une croix; sous les anses, deux points.

Coll. Ch. Robert; or; 1 gr. 30; pl. X, fig. 33.

N° 3. Tête diadémée à droite; devant le visage, une double courbe, à laquelle est suspendue une tige à trois fleurons. A l'exergue, un anneau.

R. TELAFIVS MONETA. Calice.

Coll. d'Amécourt; or; pl. X, fig. 11.

N° 4. Buste diadémé à droite; devant le visage, le mot PAX.

R. TELAFIVS MONETA. Calice surmonté d'une croix.

Cab. de France; or; 1 gr. 30; pl. IX, fig. 27.

N° 5. Variété où la tête est laurée & d'un style différent.

Musée de Berlin; or; pl. IX, fig. 28.

N° 6. Autre variété; collection d'Amécourt.

N° 7. Tête diadémée à droite; devant le visage, une croix élevée sur un globe & surmontée d'un point. A l'exergue, un point.

R. TELAFIVS MONETA. Calice surmonté d'une croix.

Musée de Vienne (Autriche); or; pl. IX, fig. 29.

N° 8. Tête diadémée à droite; devant le visage, une branche à trois baies, la tige en l'air.

R. TELAF... MOIE. Calice surmonté d'une croix.

Coll. d'Amécourt; or; pl. IX, fig. 30.

N° 9. Tête diadémée à droite; devant le visage, une feuille avec sa tige; le tout dans un grènetis.

R. TELAFIVS MONETA. Calice surmonté d'une croix.

Cab. de France; or; 1 gr. 27; pl. IX, fig. 31.

N° 10. Tête diadémée à droite; devant le visage, un fleuron à tige & quatre points; derrière le cou, un trait vertical.

R. TELAFIVS MONETA. Calice surmonté d'une croix.

Coll. d'Amécourt; or; pl. IX, fig. 32.

N° 11. Tête diadémée à droite & surmontée d'une croix; devant le visage, trois points alignés.

R. **TELAFIVS MONE**. Calice surmonté d'une croix & accosté de deux points.

Cab. de France; or; 1 gr. 29; pl. IX, fig. 33.

N° 12. Tête diadémée à droite; devant le visage, le mot **PAX** & deux points.

R. + **SPERIVS**. Croix ancrée dans un grènetis.

Cab. de France; or très-pâle; 1 gr. 10; pl. IX, fig. 34.

Ce triens, par son style & par la présence du mot **PAX**, paraît appartenir au Gévaudan.

Les monétaires suivants portent le nom du lieu :

N° 13. + **LEVCOGISOLVS MONETAT**. Buste diadémé à droite.

R. **BANNIACIACO FIT**. Calice.

Coll. d'Amécourt; or; pl. X, fig. 8.

Ce triens doit être rapproché de la monnaie royale, décrite plus haut, sous le n° 5 de Charibert II.

N° 14. + **MAXIMINVS MO**. Tête diadémée à droite.

R. **BANNACACO FIIT**. Calice surmonté d'une croix.

Coll. Voillemier; or; pl. X, fig. 9.

N° 15. **MAXIMINVS MO**. Tête diadémée à droite.

R. **BANNACIACO FIT**. Calice surmonté d'une croix.

Cab. de France; or; 1 gr. 30; pl. X, fig. 10.

N° 16. + **FICFVNITVCIO**. Tête diadémée à droite. A l'exergue, un point.

R. **CIONIQIFOIIMI**. Calice surmonté d'une croix.

Coll. d'Amécourt; or; pl. X, fig. 12.

Les légendes de cette pièce sont très-barbares.

### III. — MONNAIES PORTANT BAN GAVALETANO

Les monnaies suivantes portent le nom de lieu sous la forme *Ban Gavaletano*. On les donne dans tous les traités à l'atelier

de Bannassac. Il y aurait lieu de rechercher pourquoi les graveurs de coins ont employé deux formes différentes pour le nom de lieu, sur des pièces qui semblent contemporaines. Un seul monétaire se montre, à ma connaissance, sur les tiers de sou portant *Ban Gavaletano*; c'est pourquoi il serait peut-être bon de les placer dans les collections immédiatement après les monnaies portant *Gavalorum*.

#### MONNAIE ROYALE

SIGEBERT II (638-656).

**SIGIBERTVS REX**. Tête diadémée à droite.

R. **GAVALETANO**. Calice. A l'exergue, **BAN**.

Cab. de France; or très-pâle; 1 gr. 32; pl. X, fig. 13.

#### MONNAIE DE MONÉTAIRE

**MAXIMINVS MO**. Buste diadémé à droite; devant le visage, un point.

R. **GAVALETANO**. A l'exergue, **BAN**.

Cab. de France; or; 1 gr. 32; pl. X, fig. 14.

#### MONNAIES SANS NOM DE MONÉTAIRE

N° 1. Tête à droite; devant le visage, une branche à quatre rameaux. Dans le bas, un point.

R. **CAVALETANO F**. Calice. A l'exergue, **BAN**.

Coll. Voillemier; or; pl. X, fig. 15.

N° 2. Variété de la même pièce; la branche est surmontée d'une croix.

Ancienne coll. Guillemot de la Rochelle; or; pl. X, fig. 16.

N° 3. Tête diadémée à droite; devant le visage, une palme surmontée d'une croix. Sous le cou, un point entre deux croisants.

R. **GAVALETANO F**. Calice. A l'exergue, **BAN** entre deux crochets.

Cab. de France; or; 1 gr. 29; pl. X, fig. 17.

N° 4. Tête diadémée à droite; devant le visage, une branche surmontée d'une croix. Sous le cou, un point.

R. GAVALETANO FIIT. Calice. A l'exergue, BAN.

Cab. de France; or; 1 gr. 29; pl. X, fig. 18.

N° 5. Tête diadémée à droite; devant le visage, une branche surmontée d'une croix.

R. GAVALETANO. Calice. A l'exergue, FIIT.

Cab. de France; or; 1 gr. 27; pl. X, fig. 19.

N° 6. Buste diadémé à droite; devant le visage, une palme surmontée d'une croix & d'un point.

R. GAVALETANO. Calice. A l'exergue, BAN.

Cab. de France; or; 1 gr. 18; pl. X, fig. 20.

N° 7. Buste diadémé à droite; de chaque côté, une croix sur une longue tige dentelée.

R. GAVALETANO. Calice. A l'exergue, BAN.

Cab. de France; or; 1 gr. 30; pl. X, fig. 21.

N° 8. Variété de la même pièce, avec GAVALETANO F.

Coll. du prince de Furstenberg; or; pl. X, fig. 22.

N° 9. Tête diadémée à droite; devant le visage, une tige portant trois baies.

R. GAVALETANO. Calice entouré de trois points. A l'exergue, BAN.

Musée de Lyon; or; pl. X, fig. 23.

N° 10. Tête diadémée à droite; devant le visage, des points alignés.

R. GAVALETANO. Calice. A l'exergue, BAN.

D'après un ancien dessin de M. Garnier; or; pl. X, fig. 24.

N° 11. + BAN. Buste diadémé à droite.

R. GAVALETANO. Calice. A l'exergue, BHL.

Cab. de France; or; 1 gr. 28; pl. X, fig. 25.

N° 12. Variété de la même pièce. A l'exergue du revers, FIIT.

Cab. de France; or; 1 gr. 30; pl. X, fig. 26.

N° 13. + BAN. Buste diadémé à droite; style fin.

R. GAVALETANO. Calice surmonté d'un triple fleuron.

Coll. d'Amécourt; or; pl. X, fig. 27.

N° 14. Buste diadémé à droite; devant le visage, une croix sur une sorte de rosace. A l'exergue, un point entre deux croissants.

R. GAVALETANO. Calice entouré de trois points. A l'exergue, BAN.

Musée de Lyon; or; pl. X, fig. 28.

N° 15. Tête diadémée à droite; devant le visage, deux croix. A l'exergue, un point entre deux croissants.

R. GANIETANO. Calice entre deux points. A l'exergue, BAN.

Musée de Rennes; or; pl. X, fig. 29.

N° 16. Tête diadémée à droite; devant le visage, deux croix surmontées chacune d'un point.

R. GAVALETANO. Calice surmonté d'un point. A l'exergue, BAN.

Coll. Ch. Robert; or pâle; 1 gr. 30; pl. X, fig. 30.

N° 17. Variété de la même pièce, portant seulement en exergue, au revers, la lettre H.

Cab. de France; or.

N° 18. Buste diadémé à droite; devant le visage, une croix & un point.

R. Croix entourée de quatre points.

Attribution très-douteuse.

Cab. de France; or; pl. X, fig. 31.

#### IV. — INCERTAINES

Il existe un assez grand nombre de monnaies présentant un calice accompagné de lettres isolées, & que l'on considère comme appartenant au Gévaudan; mais le calice, ainsi que je l'ai indiqué plus haut, a dû

s'étendre à d'autres contrées. Ainsi, quelques-unes de ces pièces ont été, sans motifs sérieux, attribuées à Mende, *Mimate*, ville qui devint, longtemps après l'époque où se frappèrent les tiers de sou francs, le chef-lieu de l'ancienne cité des Gabales & la résidence de l'évêque. J'en citerai quatre spécimens :

N° 1. MVM... Tête à droite.

R. Calice surmonté d'une croix & accosté des lettres  $\Xi$ LS...

Cab. de France; or; 1 gr. 30.

N° 2. AMAG O L... Buste à droite.

R. Calice surmonté d'une croix & accosté de  $\Lambda$  A.

Cab. de France; or; 1 gr. 22.

N° 3. MIM... Buste à droite.

R. Calice surmonté d'une croix & accosté des lettres A A.

Cab. de France; or; 1 gr. 32.

N° 4. Calice surmonté d'une croix.

R. Croix cantonnée des lettres R AG; aux bras sont suspendus  $\Lambda$  &  $\Omega$ .

Cette dernière pièce a été publiée par Con-

brouse (pl. 48, fig. 4) dans son *Recueil de monétaires*.

J'aurais pu joindre au chapitre des monnaies franques divers tiers de sou attribués par quelques collectionneurs à des localités qui, au dernier siècle, faisaient partie de la province de Languedoc; mais les arguments invoqués m'ont paru généralement contestables. La plus importante de ces pièces, qui se trouve au Cabinet de France, porte :

+ ATACINO CA. Tête à droite.

R. TEODV FOŞ M. Sorte de rosace.

On a supposé que l'indication géographique se rapportait à l'ancien peuple des Atacins. Narbonne, il est vrai, à l'époque romaine, porte dans une inscription le titre de *colonie des Atacins*. Mais aucun document de la fin de l'empire romain, ni de l'époque mérovingienne, ne parle de la cité des Atacins; d'ailleurs, la pièce en question porte un nom de monétaire, & l'on sait que les Wisigoths, qui possédèrent presque toujours Narbonne, ne mirent jamais sur leurs monnaies que le nom de l'empereur & celui du roi.



ANASTASE (491-518)



JUSTIN (518-527)



JUSTINIEN (527-565)





LEOVIGILDE (573-586)



HERMENEGILDE (585-586)



RECCAREDE (586-601)

WITTERIC (603-610)



SUINTILA (607-631)

SISHMANO (631-636)

CHINTILA (636-640)

CHINDASVINTO (642-653)



RECCESVINTE (653-672)

RVIGIUS (680-687)



EGICA (687-701)

EGICA ET WITIZIA (696-701)



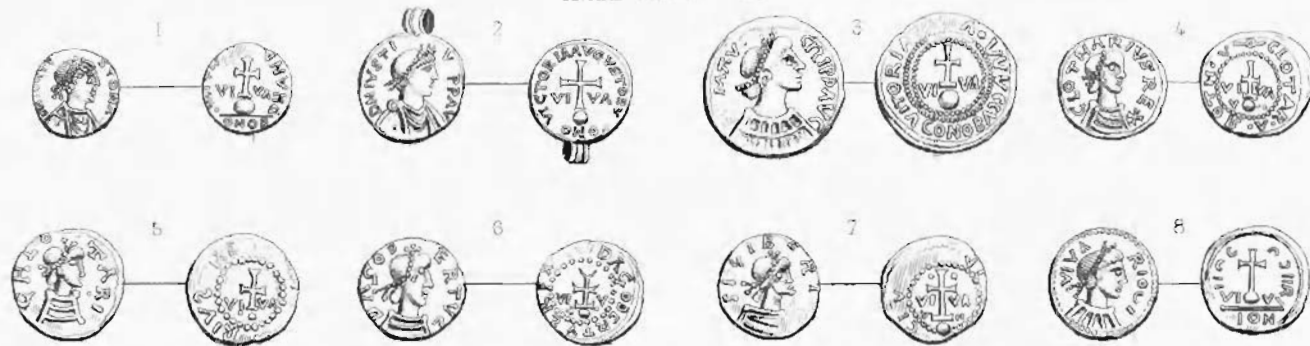
WITIZIA (701-711)

AGILA (711-719)





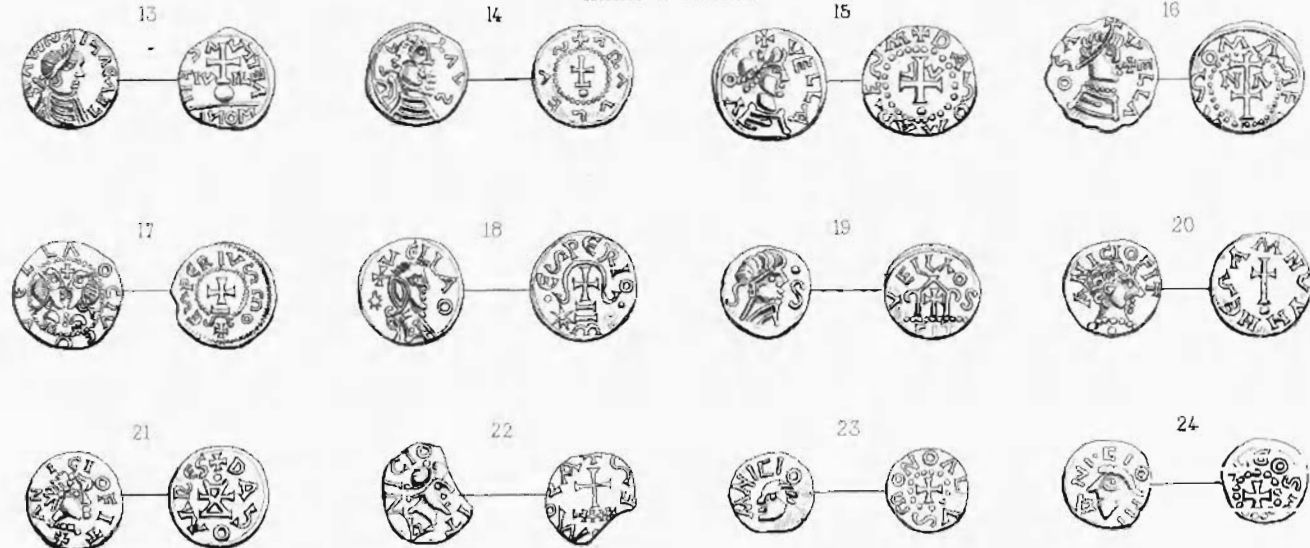
CIVITAS VIVARIENSIS



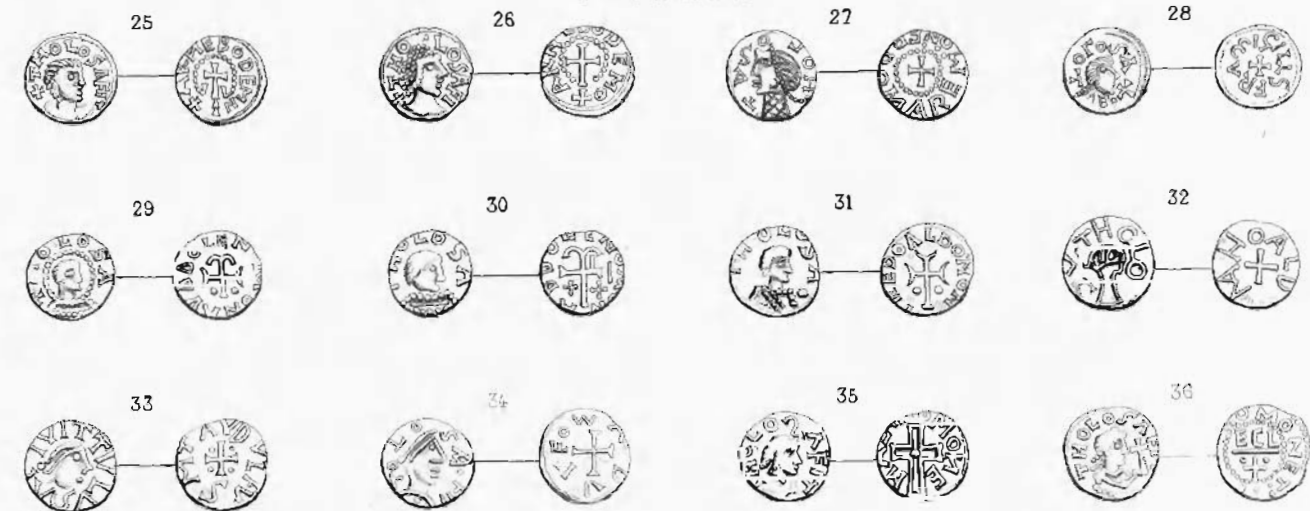
CIVITAS UCHEIENSIS



CIVITAS VELLAVORUM



CIVITAS TOLOSATIUM





CIVITAS CONVENARUM



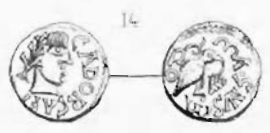
CIVITAS CONSORANNORUM



CIVITAS ALBIGENSIS



CIVITAS CADURCORUM



CIVITAS RUTENORUM

